

RAPPORT D'INVENTAIRE NATIONAL 1990–2022 : SOURCES ET PUIITS DE GAZ À EFFET DE SERRE AU CANADA

LA DÉCLARATION DU CANADA À LA CONVENTION-CADRE
DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PARTIE 3

2024



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Canada

Citation suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada. 2024. *Rapport d'inventaire national 1990–2022 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*. Disponible en ligne à : canada.ca/inventaire-ges.

N° de cat. : En81-4/4F-PDF

ISSN : 1910-7072

EC21275.02

Le sommaire de ce rapport est disponible en HTML à : canada.ca/inventaire-ges

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
Édifice Place Vincent Massey
351 boulevard St-Joseph
Gatineau Québec K1A 0H3
Ligne sans frais : 1-800-668-6767
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Getty Images

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2024

Also available in English

National Inventory Report 1990–2022: Greenhouse Gas Sources and Sinks in Canada

TABLE DES MATIÈRES

Liste de tableaux	ii
Liste des abréviations et unités communes.....	iv
Annexe 8 Protocole d'arrondissement par secteur du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	1
Annexe 9 Tableaux des émissions de gaz à effet de serre au Canada par secteur du GIEC, de 1990 à 2022	3
Annexe 10 Tableaux des émissions de gaz à effet de serre au Canada par secteurs économiques canadiens, de 1990 à 2022...	8
Annexe 11 Tableaux des émissions de gaz à effet de serre provinciales et territoriales, par secteur du GIEC, 1990–2022	13
Annexe 12 Tableaux des émissions de gaz à effet de serre provinciales et territoriales par secteurs économiques canadiens, de 1990 à 2022	43
Annexe 13 L'électricité au Canada : Sommaire et tableaux sur l'intensité	59
Références.....	75

LISTE DE TABLEAUX

Tableau A8–1	Nombre de chiffres significatifs appliqués aux tableaux-synthèses des GES par secteur du GIEC.....	2
Tableau A9–1	Descriptions des catégories de sources et de puits de GES.....	4
Tableau A9–2	Émissions canadiennes de GES par secteur du GIEC, 1990–2022.....	6
Tableau A9–3	Sommaire des émissions de GES au Canada, 2022.....	8
Tableau A10–1	Descriptions des secteurs économiques canadiens.....	10
Tableau A10–2	Émissions de GES au Canada par secteurs économiques canadiens, 1990–2022.....	11
Tableau A10–3	Relation entre les secteurs économiques canadiens et les secteurs du GIEC, 2022.....	12
Tableau A11–1	Descriptions des catégories de sources et de puits de GES.....	14
Tableau A11–2	Sommaire des émissions de GES pour Terre-Neuve-et-Labrador, certaines années.....	16
Tableau A11–3	Sommaire des émissions de GES pour Terre-Neuve-et-Labrador, 2022.....	17
Tableau A11–4	Sommaire des émissions de GES pour l'Île-du-Prince-Édouard, certaines années.....	18
Tableau A11–5	Sommaire des émissions de GES pour l'Île-du-Prince-Édouard, 2022.....	19
Tableau A11–6	Sommaire des émissions de GES pour la Nouvelle-Écosse, certaines années.....	20
Tableau A11–7	Sommaire des émissions de GES pour la Nouvelle-Écosse, 2022.....	21
Tableau A11–8	Sommaire des émissions de GES pour le Nouveau-Brunswick, certaines années.....	22
Tableau A11–9	Sommaire des émissions de GES pour le Nouveau-Brunswick, 2022.....	23
Tableau A11–10	Sommaire des émissions de GES pour le Québec, certaines années.....	24
Tableau A11–11	Sommaire des émissions de GES pour le Québec, 2022.....	25
Tableau A11–12	Sommaire des émissions de GES pour l'Ontario, certaines années.....	26
Tableau A11–13	Sommaire des émissions de GES pour l'Ontario, 2022.....	27
Tableau A11–14	Sommaire des émissions de GES pour le Manitoba, certaines années.....	28
Tableau A11–15	Sommaire des émissions de GES pour le Manitoba, 2022.....	29
Tableau A11–16	Sommaire des émissions de GES pour la Saskatchewan, certaines années.....	30
Tableau A11–17	Sommaire des émissions de GES pour la Saskatchewan, 2022.....	31
Tableau A11–18	Sommaire des émissions de GES pour l'Alberta, certaines années.....	32
Tableau A11–19	Sommaire des émissions de GES pour l'Alberta, 2022.....	33
Tableau A11–20	Sommaire des émissions de GES pour la Colombie-Britannique, certaines années.....	34
Tableau A11–21	Sommaire des émissions de GES pour la Colombie-Britannique, 2022.....	35
Tableau A11–22	Sommaire des émissions de GES pour le Yukon, certaines années.....	36
Tableau A11–23	Sommaire des émissions de GES pour le Yukon, 2022.....	37
Tableau A11–24	Sommaire des émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest, certaines années.....	38
Tableau A11–25	Sommaire des émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest, 2022.....	39
Tableau A11–26	Sommaire des émissions de GES pour le Nunavut, certaines années.....	40
Tableau A11–27	Sommaire des émissions de GES pour le Nunavut, 2022.....	41
Tableau A11–28	Sommaire des émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, 1990–1998.....	42
Tableau A12–1	Descriptions des secteurs économiques canadiens.....	44
Tableau A12–2	Émissions de GES pour Terre-Neuve et Labrador par secteurs économiques canadiens, certaines années.....	45
Tableau A12–3	Émissions de GES pour l'Île-du-Prince-Édouard par secteurs économiques canadiens, certaines années.....	46
Tableau A12–4	Émissions de GES pour la Nouvelle-Écosse par secteurs économiques canadiens, certaines années.....	47
Tableau A12–5	Émissions de GES pour le Nouveau-Brunswick par secteurs économiques canadiens, certaines années.....	48
Tableau A12–6	Émissions de GES pour le Québec par secteurs économiques canadiens, certaines années.....	49

Tableau A12-7	Émissions de GES pour l'Ontario par secteurs économiques canadiens, certaines années	50
Tableau A12-8	Émissions de GES pour le Manitoba par secteurs économiques canadiens, certaines années	51
Tableau A12-9	Émissions de GES pour la Saskatchewan par secteurs économiques canadiens, certaines années	52
Tableau A12-10	Émissions de GES pour l'Alberta par secteurs économiques canadiens, certaines années	53
Tableau A12-11	Émissions de GES pour la Colombie-Britannique par secteurs économiques canadiens, certaines années	54
Tableau A12-12	Émissions de GES pour le Yukon par secteurs économiques canadiens, certaines années	55
Tableau A12-13	Émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest par secteurs économiques canadiens, certaines années	56
Tableau A12-14	Émissions de GES pour le Nunavut par secteurs économiques canadiens, certaines années.....	57
Tableau A12-15	Émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut par secteurs économiques canadiens, 1990-1998.....	58
Tableau A13-1	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES au Canada	61
Tableau A13-2	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour Terre-Neuve-et-Labrador.....	62
Tableau A13-3	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour l'Île-du-Prince-Édouard	63
Tableau A13-4	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour la Nouvelle-Écosse	64
Tableau A13-5	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Nouveau-Brunswick	65
Tableau A13-6	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Québec	66
Tableau A13-7	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour l'Ontario.....	67
Tableau A13-8	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Manitoba	68
Tableau A13-9	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour la Saskatchewan.....	69
Tableau A13-10	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour l'Alberta	70
Tableau A13-11	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour la Colombie-Britannique.....	71
Tableau A13-12	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Yukon.....	72
Tableau A13-13	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest	73
Tableau A13-14	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Nunavut	74

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET UNITÉS COMMUNES

Abréviations

ACPP	Association canadienne des producteurs pétroliers
AD	atterrissage et décollage
AIE	Agence internationale de l'énergie
AQ	assurance de la qualité
ATCATF	Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
BCER	organisme de réglementation de l'énergie de la Colombie-Britannique (<i>British Columbia Energy Regulator</i>)
BCOGC	Commission du pétrole et du gaz de la Colombie-Britannique (<i>BC Oil and Gas Commission</i>)
BDEE	<i>Bulletin sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie au Canada</i>
CANSIM	Système canadien d'information socio-économique
CEEDC	Centre canadien de données sur l'énergie et les émissions
CEPEI	Canadian Energy Partnership for Environmental Innovation
COD	carbone organique dissous
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CE	coefficient d'émission
CFC	chlorofluorocarbure
COVNM	composés organiques volatils non méthaniques
CQ	contrôle de la qualité
CUPR	Cadre uniformisé de présentation des rapports
DRF	détection et réparation des fuites
DSM	déchets solides municipaux
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
GES	gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HCFC	hydrochlorofluorocarbure
HFC	hydrofluorocarbure
LCPE 1999	<i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999</i>
MPL	Modalités, procédures et lignes directrices du cadre de transparence pour l'action et le soutien visé à l'article 13 de l'Accord de Paris
ND	non disponible
OCED	Organisation de coopération et de développement économiques
PCA	principaux contaminants atmosphériques
PDGES	Programme de déclaration des gaz à effet de serre

PFC.....	perfluorocarbure
PGA.....	pétrole et gaz naturel en amont
PIB.....	produit intérieur brut
PIUP.....	Procédés industriels et utilisation des produits
PLR.....	produits ligneux récoltés
PRP.....	potentiel de réchauffement planétaire
RAH.....	récupération assistée des hydrocarbures
RE4.....	quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
RE5.....	cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
RIN.....	Rapport d'inventaire national
RNCan.....	Ressources naturelles Canada
SAO.....	substance appauvrissant l'ozone
SFC.....	Service canadien des forêts
StatCan.....	Statistique Canada
VCM.....	vérification, contrôle et mesure
VKP.....	véhicules-kilomètres parcourus

Formules chimiques

Al.....	aluminium
CaCO ₃	carbonate de calcium; calcaire
CaMg(CO ₃) ₂	dolomite
CaO.....	chaux; chaux vive; chaux calcinée
CF ₄	tétrafluorure de carbone
C ₂ F ₆	hexafluorure de carbone
CH ₃ OH.....	méthanol
CH ₄	méthane
C ₂ H ₆	éthane
C ₃ H ₈	propane
C ₄ H ₁₀	butane
C ₂ H ₄	éthylène
CO ₂	dioxyde de carbone
éq. CO ₂	équivalent de dioxyde de carbone
H ₂ O.....	eau
H ₂ S.....	sulfure d'hydrogène
HNO ₃	acide nitrique
Mg.....	magnésium
MgCO ₃	magnésite; carbonate de magnésium
MgO.....	magnésite; chaux dolomitique
N.....	azote

Na ₂ CO ₃	carbonate de sodium; carbonate de soude
NF ₃	trifluorure d'azote
NH ₃	ammoniac
NH ₄ ⁺	ammonium
NH ₄ NO ₃	nitrite d'ammonium
N ₂ O	oxyde nitreux
N ₂ O-N	émissions d'oxyde nitreux exprimées en tant qu'émissions d'azote
NO	monoxyde d'azote
NO ₂	dioxyde d'azote
NO ₃ ⁻	nitrate
NO _x	oxydes d'azote
O ₂	oxygène
SF ₆	hexafluorure de soufre
SiC	carbure de silicium

Clés de notation

IA	inclus ailleurs
NE	non estimé
S.O.....	sans objet
I.....	inexistant

Unités

g.....	gramme
Gg	gigagramme
Gt.....	gigatonne
GWh.....	gigawattheure
ha.....	hectare
kg.....	kilogramme
kha	kilohectare
km	kilomètre
kt.....	kilotonne
kWh.....	kilowattheure
m.....	mètre
Mg.....	mégagramme
Mha	million d'hectares
ML.....	mégalitre
Mt.....	mégatonne
PJ.....	pétajoule
TJ.....	térajoule
t.....	tonne
TWh	térawattheure

PROTOCOLE D'ARRONDISSEMENT PAR SECTEUR DU GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT

Pour tenir compte du niveau d'incertitude des estimations des émissions et des absorptions par secteurs d'activités définis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ([Annexe 9](#) et [Annexe 11](#)), un protocole d'arrondissement a été élaboré. L'exactitude des données se reflète dans le nombre de chiffres significatifs utilisés, selon l'incertitude associée à la catégorie en question. Le nombre de chiffres significatifs retenu pour chaque catégorie de source et de puits, selon les règles d'arrondissement de ce protocole, est présenté au [Tableau A8-1](#).

Plusieurs des plages du degré d'incertitude utilisées pour diverses catégories ont été établies par l'analyse de Monte-Carlo, telles que mises en œuvre par ICF Consulting (ICF, 2004, 2005), à l'aide des estimations de l'inventaire de 2001 présentées dans le Rapport d'inventaire national (RIN) de 2003. Les valeurs du degré d'incertitude par défaut publiées par le GIEC (GIEC/OCDE/AIE, 1997; GIEC, 2001; GIEC, 2006), et celles retenues selon les avis d'expert ont également été utilisées pour certaines plages. Depuis 2004–2005, il y a eu plusieurs changements méthodologiques, améliorations et mises à jour, y compris des mises à jour des paramètres d'incertitude eux-mêmes. Les plages du degré d'incertitude ont été calculées à partir des valeurs moyennes établies par ces analyses.

Pour une description plus détaillée de l'analyse de l'incertitude des estimations d'émissions au Canada, veuillez consulter l'Annexe 2 où se trouvent des tableaux des valeurs actuelles de l'incertitude. Les mises à jour des estimations de l'incertitude sont trouvées dans les chapitres des secteurs respectifs.

Les valeurs d'incertitude suivantes ont servi à déterminer le nombre de chiffres significatifs (un maximum de deux décimales) auquel les estimations ont été arrondies :

- incertitude supérieure à 50 % : un chiffre significatif
- incertitude entre 10 % et 50 % : deux chiffres significatifs
- incertitude inférieure à 10 % : trois chiffres significatifs

Notez que pour l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie, les règles d'arrondissement mentionnées ci-dessus sont généralement suivies, excepté dans certaines situations où il est nécessaire d'expliquer des détails spécifiques des estimations ou des tendances qui peuvent être masqués par l'arrondissement. Dans ces situations, deux chiffres significatifs sont utilisés malgré certaines plages d'incertitude élevées qui suggèrent d'utiliser un seul chiffre significatif (veuillez consulter le Chapitre 6 pour plus de détails).

Ce protocole d'arrondissement ne s'applique pas aux estimations présentées par secteur économique canadien ([Annexe 10](#) et [Annexe 12](#)) qui ont été arrondies au plus proche 1 Mt et 0,1 Mt au niveau national ([Annexe 10](#)) et provincial/territorial ([Annexe 12](#)), respectivement.

Tous les calculs, y compris la somme des émissions totales, sont fondés sur des données non arrondies. Le protocole d'arrondissement n'a été appliqué aux estimations qu'après les calculs. Il est à noter que, pour des raisons de formatage, le nombre de décimales des valeurs présentées est limité. C'est pourquoi la présence d'un tiret (–), indiquant une valeur de zéro, ne signifie pas nécessairement l'absence totale d'émissions dans la catégorie visée. Avec ces procédures, il se peut donc que l'addition des valeurs individuelles des tableaux ne corresponde pas aux sous-totaux ni aux totaux.

Tableau A8-1 Nombre de chiffres significatifs appliqués aux tableaux-synthèses des GES par secteur du GIEC

Catégories de gaz à effet de serre	Nombre de chiffres significatifs							
	CO ₂	CH ₄	N ₂ O	HFCs	PFCs	SF ₆	NF ₃	TOTAL
TOTAL	3	2	2	2	3	2	1	3
ÉNERGIE	3	2	1					3
a. Sources de combustion fixes	3	1	1					3
Production de chaleur et d'électricité du secteur public	3	2	1					3
Industries de raffinage du pétrole	3	1	1					3
Extraction de pétrole et de gaz	3	1	1					3
Exploitation minière	3	1	1					3
Industries manufacturières	3	2	2					3
Sidérurgie	3	1	1					3
Métaux non ferreux	3	2	1					3
Produits chimiques	3	2	1					3
Pâtes et papiers	3	1	1					3
Ciment	3	1	1					3
Autres industries manufacturières	3	1	1					3
Construction	3	2	2					3
Commercial et institutionnel	3	2	1					3
Résidentiel	3	1	1					3
Agriculture et foresterie	3	1	1					3
b. Transports	3	2	2					3
Transport aérien	3	1	1					3
Transport aérien intérieur (civil)	3	1	1					3
Militaire	3	1	1					3
Transport routier	3	1	2					3
Véhicules légers à essence	3	1	2					3
Camions légers à essence	3	1	2					3
Véhicules lourds à essence	3	1	2					3
Motos	3	1	2					3
Véhicules légers à moteur diesel	3	1	2					3
Camions légers à moteur diesel	3	1	2					3
Véhicules lourds à moteur diesel	3	1	2					3
Véhicules au propane ou au gaz naturel	3	1	2					3
Transport ferroviaire	3	1	1					3
Transport maritime	3	2	1					3
Transport maritime intérieur	3	2	1					3
Pêches	3	1	1					3
Transport maritime militaire	3	2	1					3
Autres moyens de transport	3	2	1					3
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	3	3	1					3
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	3	3	1					3
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	3	3	1					3
Véhicules hors route : Résidentiel	3	3	1					3
Véhicules hors route : Autres	3	3	1					3
Transport par pipeline	3	2	1					3
c. Sources fugitives	2	3	2					2
Exploitation de la houille		1						1
Pétrole et gaz naturel	2	3	1					3
Pétrole	2	3	1					3
Gaz naturel	2	3	1					3
Évacuation	2	3	1					3
Torchage	3	3	1					3
d. Transport et stockage du CO₂	1							1
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	3	2	2	2	3	2	1	3
a. Produits minéraux	3							3
Production de ciment	3							3
Production de chaux	3							3
Utilisation de produits minéraux	2							2
b. Industries chimiques	3	2	3					3
Production d'ammoniac	3							3
Production d'acide nitrique			3					3
Production d'acide adipique			3					3
Production pétrochimique et production de noir de carbone	3	2	3					3
c. Production de métaux	3	1			3	3		3
Production sidérurgique	3	1						3
Production d'aluminium	3				3	3		3
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium						3		3
d. Production et consommation d'halocarbures, SF₆ et NF₃				2	2	2	1	2
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant	2							2
f. Fabrication et utilisation d'autres produits					1	2		2
AGRICULTURE	2	2	2					2
a. Fermentation entérique		2						2
b. Gestion des fumiers		2	1					2
c. Sols agricoles			2					2
Sources directes			2					2
Sources indirectes			1					1
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs		1	2					1
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	2							2
DÉCHETS	1	2	1					2
a. Évacuation des déchets solides (sites d'enfouissement)		1						1
b. Traitement biologique des déchets solides		1	1					1
c. Traitement et rejet des eaux usées		1	2					1
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	2	1	1					2
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels		1	1					1
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	2	2	2					2
a. Terres forestières	2	1	1					2
b. Terres cultivées	2	2	2					2
c. Prairies		1	1					1
d. Terres humides	2	2	2					2
e. Établissements	2	2	2					2
f. Produits ligneux récoltés	2							2

TABLEAUX DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE AU CANADA PAR SECTEUR DU GIEC, DE 1990 À 2022

Tableau A9-1	Descriptions des catégories de sources et de puits de GES	4
Tableau A9-2	Émissions canadiennes de GES par secteur du GIEC, 1990-2022	6
Tableau A9-3	Sommaire des émissions de GES au Canada, 2022	8

Dans le présent Rapport d'inventaire national, les estimations des émissions sont principalement présentées pour chacun des secteurs d'activité définis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) : Énergie, Procédés industriels et utilisation des produits (PIUP), Agriculture, Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (ATCATF), et Déchets. Ces secteurs concordent avec la classification définie dans les *Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre*¹, tel que spécifié dans les Modalités, procédures et lignes directrices (MPLs).

La présente annexe contient un tableau de descriptions des catégories et des tableaux de sommaires (Tableau A9-1 à Tableau A9-3) illustrant les émissions nationales de gaz à effet de serre (GES) par année, par gaz et par secteur du GIEC. Les émissions nationales de GES distribuées aux secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 10 du présent rapport.

Les tableaux des émissions de GES au Canada sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://ouvert.canada.ca>.

¹ Accessible en ligne à l'adresse : <http://unfccc.int/resource/docs/2013/cop19/fre/10a03f.pdf>.

Tableau A9-1 Descriptions des catégories de sources et de puits de GES

Catégories de sources et de puits de GES	
ÉNERGIE	
a. Sources de combustion fixes	
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	Émissions de combustible consommé pour la production d'électricité des services publics et de vapeur (pour la vente).
Industries de raffinage du pétrole	Émissions de combustible consommé par les industries de raffinage du pétrole.
Extraction de pétrole et de gaz	Émissions de combustible consommé pour l'extraction de pétrole et de gaz.
Exploitation minière	Émissions de combustible consommé par : – mines de métaux et de non-métaux, mines de charbon, carrières de pierre et de gravier; – exploration minière et activités de forage à forfait.
Industries manufacturières	Émissions de combustible consommé par les industries suivantes : – sidérurgie (fonderies d'acier, usines de moulage et de laminage) – métaux non ferreux (production d'aluminium, de magnésium et autre production) – produits chimiques (fabrication d'engrais, fabrication de produits chimiques organiques et inorganiques) – pâtes et papiers (surtout la fabrication de pâtes, de papiers et de produits de papier) – production de ciment et autres produits minéraux non métalliques – autres industries manufacturières non spécifiées (p.ex., les industries de l'automobile, des textiles et des aliments et boissons)
Construction	Émissions de combustible consommé par l'industrie de la construction (bâtiments, routes, etc.)
Commercial et institutionnel	Émissions de combustible consommé par : – industries de services reliés à l'exploitation minière, les communications, la vente au détail et en gros, les services financiers et d'assurances, l'immobilier, l'éducation, etc.; – établissements fédéraux, provinciaux et municipaux – défense nationale et Garde côtière canadienne – gares, aéroports et entrepôts
Résidentiel	Émissions de combustible consommé par les résidences personnelles (maisons, résidences hôtelières, immeubles en copropriété et maisons de ferme).
Agriculture et foresterie	Émissions de combustible consommé par : – exploitation forestière et services connexes – industrie de l'agriculture, de la chasse et du piégeage (à l'exclusion de la transformation des aliments ainsi que de la fabrication et de la réparation de la machinerie agricole)
b. Transports	
Émissions provenant de :	
Transport aérien	– la consommation de combustibles fossiles par les avions commerciaux effectuant des vols intérieurs et par toutes les opérations des avions militaires utilisant du carburant acheté au Canada
Transport aérien intérieur (civil)	– la consommation de combustibles fossiles par les avions commerciaux effectuant des vols intérieurs avec du carburant acheté au Canada
Militaire	– la consommation de combustibles fossiles par les opérations des avions militaires avec du carburant acheté au Canada
Transport routier	– la consommation de combustibles par les véhicules qui sont autorisés à circuler sur les routes (excluant les émissions biogènes de CO ₂ provenant de la consommation d'éthanol et de biodiesel)
Véhicules légers à essence	– la consommation d'essence (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes provenant de l'éthanol) par les voitures particulières;
Camions légers à essence	– la consommation d'essence (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes provenant de l'éthanol) par les camions, les camionnettes et les véhicules utilitaires sport dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est inférieur à 3856 kg;
Véhicules lourds à essence	– la consommation d'essence (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes provenant de l'éthanol) par les camions, les camionnettes et les véhicules utilitaires sport dont le PNBV est supérieur ou égal à 3856 kg;
Motos	– la consommation d'essence (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes provenant de l'éthanol) par les motocyclettes autorisées à circuler sur les routes;
Véhicules légers à moteur diesel	– la consommation de moteur diesel (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes du biodiesel) par les voitures particulières autorisées à circuler sur les routes;
Camions légers à moteur diesel	– la consommation de moteur diesel (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes du biodiesel) par les camions, les camionnettes et les véhicules utilitaires sport dont le PNBV est inférieur à 3856 kg;
Véhicules lourds à moteur diesel	– la consommation de moteur diesel (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes du biodiesel) par les camions, les camionnettes et les véhicules utilitaires sport dont le PNBV est supérieur ou égal à 3856 kg;
Véhicules au propane ou au gaz naturel	– la consommation de propane et de gaz naturel par les véhicules autorisés à circuler sur les routes;
Transport ferroviaire	– la consommation de combustibles par le transport ferroviaire canadien (excluant les émissions biogènes de CO ₂ provenant de la consommation d'éthanol et de biodiesel)
Transport maritime	– la consommation de combustibles (excluant les émissions biogènes de CO ₂ provenant de la consommation d'éthanol et de biodiesel) par des navires naviguant entre les ports canadiens (y compris toutes les opérations de pêche et militaires)
Transport maritime intérieur	– la consommation de carburants (à l'exclusion des émissions biogènes de CO ₂ provenant de l'éthanol et du biodiesel) par les navires naviguant entre les ports canadiens
Pêches	– la consommation de carburants (à l'exclusion des émissions biogènes de CO ₂ provenant de l'éthanol et du biodiesel) par les navires de pêche opérant dans les eaux canadiennes
Transport maritime militaire	– la consommation de carburants (à l'exclusion des émissions biogènes de CO ₂ provenant de l'éthanol et du biodiesel) par les navires militaires opérant dans les eaux canadiennes
Autres – Véhicules hors route	– la consommation de combustibles par les appareils de combustion mobiles qui ne sont pas autorisés à circuler sur les routes (excluant les émissions biogènes de CO ₂ provenant de la consommation d'éthanol et de biodiesel)
Autres – Transport par pipeline	– des modes de transport et de distribution du pétrole brut, du gaz naturel et d'autres produits
c. Sources fugitives	
Les rejets de gaz à effet de serre, intentionnels ou non, provenant des activités suivantes :	
Exploitation de la houille	– exploitation minière souterraine et à ciel ouvert, mines de charbon souterraines abandonnées
Pétrole et gaz naturel	– exploration, production, transport et distribution du pétrole et du gaz classiques et non classiques
Pétrole	– rejets non intentionnels de gaz à effet de serre provenant de la production, du traitement, du transport, du stockage et de la livraison de pétrole brut
Gaz naturel	– rejets non intentionnels de gaz à effet de serre provenant de la production, du traitement, du transport, du stockage et de la livraison de gaz naturel (inclus les rejets non intentionnels situés après les compteurs de gaz naturel, provenant des appareils résidentiels et commerciaux au gaz naturel, des véhicules au gaz naturel et des installations industrielles)
Évacuation	– rejets intentionnels de gaz à effet de serre dans les installations pétrolières et gazières
Torchage	– élimination de routine ou d'urgence de gaz résiduels par combustion de flamme ouverte ou par un incinérateur dans les installations de pétrole et de gaz naturel
d. Transport et stockage du CO₂	Émissions intentionnelles et non intentionnelles de gaz à effet de serre dues au transport et au stockage du dioxyde de carbone

Tableau A9-1 Descriptions des catégories de sources et de puits de GES (suite)

Catégories de sources et de puits de GES	
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	
Émissions provenant des activités de production suivantes :	
a. Produits minéraux	– la production de ciment, la production de chaux et l'utilisation de produits minéraux (ce qui inclut la production de verre, les autres utilisations de carbonate de sodium, l'utilisation de magnésite et d'autres utilisations de calcaire et de dolomite)
b. Industries chimiques	– la production d'ammoniac, d'acide nitrique, d'acide adipique, de carbure et de produits pétrochimiques. La production de produits pétrochimiques comprend la production de carbone noir, de dichlorure d'éthylène, d'éthylène, d'oxyde d'éthylène, de méthanol, de styrène et d'autres utilisations de l'urée.
c. Production de métaux	– la production d'aluminium, production sidérurgique, et production et moulage de magnésium
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃	– production de sous-produits de HFC-23 provenant de la production de HCFC-22; utilisation de HFC ou de PFC dans les appareils de climatisation et de réfrigération, les extincteurs, les aérosols, les solvants, les agents de gonflement de la mousse, la fabrication de semi-conducteurs et l'industrie de l'électronique, et utilisation de SF ₆ et de NF ₃ dans la fabrication de semi-conducteurs
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant	– l'utilisation non énergétique des combustibles fossiles (y compris les solvants et les lubrifiants) qui ne sont pas comptabilisés ailleurs dans le secteur des Procédés industriels et utilisation des produits, et l'utilisation de l'urée dans la réduction catalytique sélective (RSC) des véhicules équipés
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	– l'utilisation de N ₂ O comme anesthésique et agent propulseur; utilisation de SF ₆ dans les équipements électriques; et utilisation de PFC dans d'autres produits confinés utilisés comme liquide de refroidissement diélectrique ou isolant électrique.
AGRICULTURE	
Émissions provenant de :	
a. Fermentation entérique	– éructation de CH ₄ au cours de la digestion de matériel végétal (principalement) par les ruminants
b. Gestion des fumiers	– rejet de CH ₄ et de N ₂ O causé par l'activité microbienne pendant l'entreposage des matières fécales, de l'urine et des matériaux de litière à la suite du nettoyage des granges et des enclos – émissions indirectes de N ₂ O provenant de la volatilisation et du lessivage de l'azote des fumiers pendant le stockage
c. Sols agricoles	
Sources directes	– émissions directes de N ₂ O des engrais azotés inorganiques, des fumiers et biosolides appliqués sur les terres agricoles, des pâturages, grands parcours et enclos, des résidus de culture, perte de carbone organique dans le sol, du labourage, de l'irrigation et de la culture des sols organiques
Sources indirectes	– émissions indirectes de N ₂ O de la volatilisation et du lessivage de l'azote et des biosolides des fumiers, des engrais azotés inorganiques et des résidus de cultures
d. Brûlage des résidus agricoles dans les champs	– émissions de CH ₄ et de N ₂ O provenant du brûlage des résidus de récolte
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	– émissions directes de CO ₂ provenant du chaulage, de l'application d'urée et d'autres engrais carbonés
DÉCHETS	
Émissions provenant des sous-secteurs suivants :	
a. Évacuation des déchets solides (sites d'enfouissement)	– sites d'enfouissement municipaux des déchets urbains solides
b. Traitement biologique des déchets solides	– compostage et digestion anaérobie par les installations municipales et industrielles
c. Traitement et rejet des eaux usées	– traitement des eaux usées municipales et industrielles
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	– déchets solides, dangereux et cliniques municipaux, et incinération des boues d'épuration
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	– sites d'enfouissement privés dédiés aux déchets de bois
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	
Émissions et absorptions provenant des :	
a. Terres forestières	– forêts aménagées et terres converties en forêts; présentant les sources et les puits provenant de la croissance des forêts et des perturbations anthropiques liées à l'aménagement forestier, mais présentant séparément les sources et les puits provenant des incendies et de la majorité des perturbations à cause des insectes
b. Terres cultivées	– pratiques d'aménagement des terres exploitées en cultures annuelles et pérennes (fourrage, cultures spécialisées et vergers); carbone organique du sol (COS) influencé par les variations de la productivité des cultures et l'épandage de fumier; émissions immédiates et résiduelles des terres converties en terres cultivées
c. Prairies	– prairies agricoles aménagées
d. Terres humides	– tourbières drainées pour la récolte de la tourbe ou terres submergées par l'aménagement d'un réservoir hydroélectrique
e. Établissements	– forêts et prairies converties en terres aménagées (zones de peuplement, infrastructures de transport, infrastructures gazière et pétrolière, exploitation minière, etc.); croissance des arbres en milieu urbain
f. Produits ligneux récoltés	– utilisation et élimination des produits ligneux récoltés, fabriqués à partir de bois provenant des activités de récolte forestière, de conversion des forêts et de récolte de bois de chauffage au Canada

Tableau A9-3 **Sommaire des émissions de GES au Canada, 2022**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFCs ^a	PFCs ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Potentiel de réchauffement planétaire	28	28	265	265	23 500	16 100	TOTAL	23 500	16 100
Unité	kt	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
TOTAL^b	551 000	4 200	120 000	110	28 000	11 000	748	340	0,60	708 000
ÉNERGIE	509 000	2 300	64 000	20	4 000	-	-	-	-	577 000
a. Sources de combustion fixes	299 000	200	5 000	7	2 000	-	-	-	-	306 000
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	55 800	9	250	1	300	-	-	-	-	56 400
Industries de raffinage du pétrole	14 100	0,30	9	0,10	30	-	-	-	-	14 200
Extraction de pétrole et de gaz	106 000	100	3 000	2	500	-	-	-	-	109 000
Exploitation minière	6 120	0,10	4	0,10	30	-	-	-	-	6 150
Industries manufacturières	40 600	3	70	2	420	-	-	-	-	41 100
Sidérurgie	4 860	0,10	3	0,10	30	-	-	-	-	4 890
Métaux non ferreux	3 210	0,06	2	0,05	10	-	-	-	-	3 230
Produits chimiques	9 160	0,17	5	0,20	40	-	-	-	-	9 200
Pâtes et papiers	6 670	1	30	0,60	200	-	-	-	-	6 860
Ciment	3 770	0,20	6	0,06	20	-	-	-	-	3 790
Autres industries manufacturières	13 000	0,80	20	0,60	200	-	-	-	-	13 100
Construction	1 580	0,03	0,79	0,05	12	-	-	-	-	1 590
Commercial et institutionnel	34 800	0,85	24	0,80	200	-	-	-	-	35 000
Résidentiel	37 300	50	1 000	1	400	-	-	-	-	39 100
Agriculture et foresterie	3 290	0,06	2	0,09	20	-	-	-	-	3 320
b. Transports^c	192 000	48	1 400	9	2 500	-	-	-	-	196 000
Transport aérien	7 620	0,20	5	0,20	60	-	-	-	-	7 680
Transport aérien intérieur (civil)	7 420	0,20	5	0,20	60	-	-	-	-	7 490
Militaire	194	0,00	0,07	0,01	1	-	-	-	-	196
Transport routier	119 000	7	200	4	1 100	-	-	-	-	120 000
Véhicules légers à essence	23 300	1	40	0,48	130	-	-	-	-	23 400
Camions légers à essence	53 000	3	90	1	270	-	-	-	-	53 400
Véhicules lourds à essence	3 960	0,10	4	0,35	94	-	-	-	-	4 060
Motos	710	0,30	7	0,01	4	-	-	-	-	721
Véhicules légers à moteur diesel	331	0,01	0,20	0,03	8	-	-	-	-	339
Camions légers à moteur diesel	898	0,02	0,70	0,08	20	-	-	-	-	919
Véhicules lourds à moteur diesel	36 500	2	40	2	560	-	-	-	-	37 100
Véhicules au propane ou au gaz naturel	191	0,50	10	0,00	1	-	-	-	-	206
Transport ferroviaire	6 110	0,30	10	2	600	-	-	-	-	6 760
Transport maritime	4 910	0,46	13	0,10	40	-	-	-	-	4 960
Transport maritime intérieur	4 630	0,44	12	0,10	30	-	-	-	-	4 670
Pêches	168	0,02	0,40	0,01	1	-	-	-	-	169
Transport maritime militaire	113	0,01	0,30	0,00	0,80	-	-	-	-	114
Autres moyens de transport	54 600	40	1 100	2	600	-	-	-	-	56 400
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	13 000	0,94	26	0,70	200	-	-	-	-	13 200
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	5 760	8	217	0,20	60	-	-	-	-	6 030
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	18 300	3	89	1	300	-	-	-	-	18 600
Véhicules hors route : Résidentiel	805	2	62	0,02	5	-	-	-	-	872
Véhicules hors route : Autres	6 990	17	462	0,20	50	-	-	-	-	7 500
Transport par pipeline	9 810	10	270	0,30	70	-	-	-	-	10 100
c. Sources fugitives	17 000	2 060	57 600	0,35	94	-	-	-	-	75 000
Exploitation de la houille	-	50	2 000	-	-	-	-	-	-	2 000
Pétrole et gaz naturel	17 000	2 000	56 100	0,40	90	-	-	-	-	73 700
Pétrole	590	263	7 350	0,30	90	-	-	-	-	8 030
Gaz naturel	48	342	9 580	-	-	-	-	-	-	9 630
Évacuation	11 000	1 370	38 400	-	-	-	-	-	-	49 100
Torchage	6 120	26	723	0,03	7	-	-	-	-	6 850
d. Transport et stockage du CO₂ PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	0,60	-	-	-	-	-	-	-	-	0,60
a. Produits minéraux	8 400	-	-	-	-	-	-	-	-	8 400
Production de ciment	6 750	-	-	-	-	-	-	-	-	6 750
Production de chaux	1 340	-	-	-	-	-	-	-	-	1 340
Utilisation de produits minéraux	310	-	-	-	-	-	-	-	-	310
b. Industries chimiques	5 510	5	140	0,52	138	-	-	-	-	5 780
Production d'ammoniac	2 590	-	-	-	-	-	-	-	-	2 590
Production d'acide nitrique	-	-	-	0,48	128	-	-	-	-	128
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production pétrochimique et production de noir de carbone	2 920	5	140	0,04	10	-	-	-	-	3 070
c. Production de métaux	12 800	0,07	2	-	-	-	711	168	-	13 600
Production sidérurgique	7 810	0,07	2	-	-	-	-	-	-	7 810
Production d'aluminium	4 940	-	-	-	-	-	711	0,50	-	5 660
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	167	-	167
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	-	-	-	-	-	11 000	18	38	0,60	11 000
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant	12 000	-	-	-	-	-	-	-	-	12 000
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	2	490	-	20	140	-	650
AGRICULTURE	2 900	1 100	31 000	82	22 000	-	-	-	-	56 000
a. Fermentation entérique	-	970	27 000	-	-	-	-	-	-	27 000
b. Gestion des fumiers	-	160	4 300	10	3 000	-	-	-	-	7 800
c. Sols agricoles	-	-	-	68	18 000	-	-	-	-	18 000
Sources directes	-	-	-	55	15 000	-	-	-	-	15 000
Sources indirectes	-	-	-	10	4 000	-	-	-	-	4 000
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	1	40	0,04	10	-	-	-	-	50
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	2 900	-	-	-	-	-	-	-	-	2 900

Tableau A9-3 **Sommaire des émissions de GES au Canada, 2022 (suite)**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFCs ^a	PFCs ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
Potentiel de réchauffement planétaire			28		265			23 500	16 100	
Unité	kt	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
DÉCHETS	100	770	22 000	6	2 000	-	-	-	-	23 000
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	700	20 000	-	-	-	-	-	-	20 000
b. Traitement biologique des déchets solides	-	9	200	0,90	200	-	-	-	-	500
c. Traitement et rejet des eaux usées	-	40	1 000	5	1 300	-	-	-	-	2 000
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	95	0,03	0,90	0,20	60	-	-	-	-	160
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	30	800	-	-	-	-	-	-	800
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	51 000	22	610	1	280	-	-	-	-	51 000
a. Terres forestières	-110 000	10	300	0,60	200	-	-	-	-	-110 000
b. Terres cultivées	22 000	5	150	0,25	66	-	-	-	-	22 000
c. Prairies	-	0,04	1	0,00	0,30	-	-	-	-	1
d. Terres humides	3 300	0,64	18	0,02	4	-	-	-	-	3 300
e. Établissements	2 100	5	140	0,20	52	-	-	-	-	2 200
f. Produits ligneux récoltés	130 000	-	-	-	-	-	-	-	-	130 000

Notes : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions nationales de GES nationales par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 10 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaire (PRP) utilisés.

b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

c. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.
- Indique qu'il n'y a aucune émission.

TABLEAUX DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE AU CANADA PAR SECTEURS ÉCONOMIQUES CANADIENS, DE 1990 À 2022

Tableau A10–1	Descriptions des secteurs économiques canadiens	10
Tableau A10–2	Émissions de GES au Canada par secteurs économiques canadiens, 1990–2022	11
Tableau A10–3	Relation entre les secteurs économiques canadiens et les secteurs du GIEC, 2022	12

La présente annexe contient des tableaux récapitulatifs des émissions nationales de gaz à effet de serre (GES) par secteurs économiques canadiens pour la période de 1990 à 2022 (Tableau A10–2), ainsi que de la relation (concordance) entre ces secteurs économiques et les secteurs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) présentés dans l'Annexe 9 de ce rapport (Tableau A10–3). En outre, le Tableau A10–1 fournit une brève description de chaque secteur économique.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence obligatoire en matière de déclaration, la réattribution des émissions des secteurs du GIEC aux secteurs économiques canadiens est utile aux fins de l'analyse des tendances et des politiques, étant donné que la majorité des gens associent les émissions de GES à des activités économiques particulières (p. ex., la production d'électricité, l'agriculture ou l'utilisation d'une voiture). Dans le cadre de cette réattribution, les émissions sont reclassées sous différentes catégories, sans changer l'ampleur globale des estimations des émissions canadiennes. Les estimations de chacun des secteurs économiques comprennent les émissions résultant de procédés liés à l'énergie et de procédés non liés à l'énergie.

Réattribution des émissions des secteurs du GIEC aux secteurs économiques canadiens

En règle générale, la réattribution des émissions des secteurs du GIEC aux secteurs économiques suppose le regroupement des émissions attribuables à la combustion fixe, aux sources fugitives, au transport, aux procédés industriels, à l'agriculture et aux déchets au sein du secteur économique approprié. Dans bon nombre de cas, les émissions attribuables aux sources de combustion fixes d'un secteur du GIEC en particulier sont les mêmes que celles du secteur économique correspondant, à quelques exceptions notables près.

D'abord, contrairement à ce qui est le cas pour les secteurs du GIEC, toutes les usines de cogénération appartenant à des services publics qui produisent de la vapeur ou de l'électricité pour une utilisation sur place sont réattribuées au secteur économique pertinent à partir du secteur de l'Électricité. Les secteurs économiques pertinents incluent les suivants : Production et traitement du gaz naturel, Sables bitumineux, Exploitation minière, Pâtes et papiers, Produits chimiques et engrais, Industrie des services et Industrie manufacturière légère. Pour effectuer la réattribution, les experts procèdent généralement à l'analyse et à la réaffectation des données par secteur selon l'*Enquête sur la consommation de combustibles de centrales thermiques d'énergie électrique* (StatCan, s.d. [a]).

Deuxièmement, le secteur de la Chaux et du gypse est retiré du secteur Autres industries manufacturières du GIEC et forme désormais un secteur économique à part entière, tandis que toutes les autres industries faisant partie du secteur du GIEC sont réattribuées au secteur de l'Industrie manufacturière légère, qui est composé de toutes les autres industries manufacturières ne figurant pas dans les secteurs manufacturiers établis du GIEC (p. ex., Sidérurgie, Produits chimiques, etc.). À titre d'exemple, mentionnons la fabrication d'automobiles, les textiles, l'industrie des aliments et des boissons, etc.

Troisièmement, les émissions découlant de la combustion du combustible utilisé pour transporter du pétrole et du gaz naturel à l'aide de pipelines prises en compte dans le secteur du Transport par pipeline du GIEC ont été réparties dans les secteurs économiques du Transport du pétrole et du gaz naturel et de la Distribution du gaz naturel. Cette répartition est fondée sur les données relatives à la combustion de combustible propre à chaque secteur provenant d'une étude sur l'industrie du pétrole et du gaz en amont (PGA) (ECCC, 2014).

Quatrièmement, les émissions provenant de la combustion produite par les secteurs d'Exploitation minière et de Production de pétrole et de gaz en amont du GIEC sont réattribuées à de nombreux secteurs économiques, notamment : Production de charbon, Exploitation minière, Production et traitement du gaz naturel, Production de pétrole léger classique, Production de pétrole lourd classique, Production de pétrole des régions pionnières et Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation). Les émissions propres à chaque secteur sont estimées à partir de diverses sources de données externes, puis elles sont reproporctionnées de manière à concorder avec le bilan énergétique du Canada. Les sources de données externes sont les suivantes :

- **Exploitation minière** – Les données sur la consommation de combustible par les mines de métaux et de non-métaux sont tirées de la base de données du Centre canadien de données et d'analyse de la consommation finale d'énergie dans l'industrie (CEEDC) sur les indicateurs d'énergie, de production et d'intensité pour l'industrie canadienne (CEEDC, s.d.).
- **Production de charbon** – Les estimations de la consommation de combustible par l'industrie du charbon sont fondées sur le document *Compilation of a National Inventory of Greenhouse Gas and Fugitive VOC Emissions by the Canadian Coal Mining Industry* (Cheminfo et Clearstone, 2014) et sur les données annuelles relatives à la production de charbon fournies par Statistique Canada (voir l'Annexe 3.2 pour plus de détails sur les données de cette activité).
- **Secteurs du PGA** – Les données sur la consommation de combustible par les différents secteurs du PGA, à l'exception des sables bitumineux, sont estimées à partir de l'étude PGA (Environnement Canada, 2014).
- **Sables bitumineux** – Les données sur la consommation de combustible par l'industrie des sables bitumineux (ce qui comprend l'exploitation minière et l'extraction, l'extraction sur place et la valorisation) sont modélisées par ECCC et rajustées de manière à ce que les émissions qui en découlent concordent avec les données sur les émissions des installations qui sont déclarées à ECCC par l'intermédiaire du Programme de déclaration des émissions de gaz à effet de serre (PDEGS) (voir le Chapitre 1 pour plus d'information sur le PDEGS). (ECCC, 2021)

Cinquièmement, les émissions du transport routier, ferroviaire, maritime et aérien sont subdivisées selon qu'elles proviennent du secteur du transport de passagers ou du transport de marchandises. Les émissions des Autres moyens de transport (hors route) sont réattribuées aux secteurs économiques pertinents et à la catégorie des Transports sous Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles.

Sixièmement, le CO₂ séquestré du flux de déchets des grandes installations industrielles (p. ex. des services d'électricité, des usines de valorisation des sables bitumineux) est présenté séparément dans les secteurs économiques. Il est indiqué comme un nombre négatif afin de représenter la réduction de CO₂ dans les secteurs associés, tandis que les sources des émissions de CO₂ (p. ex. les sources fixes) pour ces secteurs sont indiquées comme une quantité brute.

Sur le plan des émissions causées par l'utilisation de procédés et de produits, les émissions attribuables aux produits minéraux, à l'industrie chimique et à la production de métaux sont réattribuées aux secteurs de l'Industrie lourde et de l'Industrie manufacturière légère. De leur côté, les émissions causées par la consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃, qui sont principalement composées de HFC rejetés par les appareils de réfrigération et de climatisation, sont réattribuées principalement aux secteurs des Transports et des Bâtiments, qui utilisent et rejettent la majorité des HFC. Les émissions des produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvants sont réattribuées à plusieurs secteurs économiques pertinents. Enfin, les émissions attribuables à la fabrication et à l'utilisation d'autres produits sont principalement réattribuées aux secteurs de l'Électricité et de l'Industrie des services.

Une fois que toutes les estimations de la consommation de combustible propres à chacun de ces secteurs ont été compilées, les données sont rapprochées par province et par type de combustible à l'aide des données sur la consommation de combustible du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada* (StatCan, s.d. [b]). Il est assuré ainsi que les estimations pour les secteurs économiques correspondent aux estimations pour les secteurs du GIEC.

Les tableaux des émissions de GES au Canada sont accessibles en ligne dans différents formats de fichier à l'adresse suivante : <http://ouvert.canada.ca/>.

Tableau A10-1 **Descriptions des secteurs économiques canadiens**

Secteurs économiques	Description
PÉTROLE ET GAZ	
Industrie du pétrole et du gaz en amont	Émissions fugitives et émissions attribuables à la combustion fixe, au transport sur place, à la production d'électricité et de vapeur, et aux procédés provenant de :
Production et traitement du gaz naturel	– production et transformation de gaz naturel
Production de pétrole classique	Émissions provenant de :
Production de pétrole léger classique	– production de pétrole brut léger classique
Production de pétrole lourd classique	– production de pétrole brut lourd classique
Production de pétrole des régions pionnières	– production extracôtière et dans l'Arctique de pétrole brut
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	Émissions fugitives et émissions attribuables à la combustion fixe, au transport sur place, à la production d'électricité et de vapeur, et aux procédés provenant de :
Exploitation minière et extraction	– exploitation minière et extraction de bitume naturel
Extraction sur place	– extraction sur place de bitume naturel dans des zones désignées de sables bitumineux, y compris l'extraction primaire, la stimulation cyclique par la vapeur (SCV), le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) et d'autres techniques expérimentales
Valorisation	– valorisation du bitume naturel et du pétrole lourd en vue de produire du pétrole brut synthétique
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	Émissions fugitives et émissions de combustion provenant du transport et du stockage de pétrole brut et de gaz naturel.
Industrie du pétrole et du gaz en aval	Émissions provenant de :
Raffinage du pétrole	– émissions fugitives et émissions attribuables à la combustion fixe, au transport sur place, à la production d'électricité et de vapeur, et aux procédés provenant des industries de raffinage du pétrole
Distribution du gaz naturel	– émissions fugitives et émissions de combustion provenant de la distribution locale de gaz naturel jusqu'au compteur de gaz naturel, incluant ce dernier
ÉLECTRICITÉ	Émissions de combustion et de procédés provenant de la production et transmission d'électricité des services publics et de vapeur (pour la vente). Les centrales de cogénération des services publics se trouvant sur des sites industriels sont exclues. Inclus les fuites non intentionnelles reliées à la consommation de gaz naturel et situées après le compteur de gaz.
TRANSPORTS	Émissions de sources mobiles, y compris toutes les émissions de combustibles fossiles et de gaz autres que le CO ₂ provenant des biocarburants. Inclus les fuites non intentionnelles, situées après le compteur de gaz, des véhicules au gaz naturel.
Transport de passagers	Émissions de combustion, de procédés et de frigorigènes des véhicules utilisés principalement pour le transport de passagers.
Voitures, camions légers et motocyclettes	– les voitures, camions et motos légers dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est inférieur à 3856 kg
Transport par autobus, par train et aérien	– tous les autobus et transport ferroviaire et aérien de passagers
Transport de marchandises	Émissions de combustion, de procédés et de frigorigènes des véhicules utilisés principalement pour le transport de marchandises et de fret.
Camions lourds, trains	– les véhicules dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est supérieur ou égal à 3856 kg. Comprend également la composante fret du ferroviaire
Transport aérien et transport maritime	– transport aérien de marchandises et transport maritime intérieur (incluant toutes les opérations de pêche et militaires)
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	Émissions de combustion provenant de l'usage non-industriel de véhicules récréatifs hors-route (p. ex. : VTT, motoneige, véhicule nautique), incluant également les moteurs portatifs (p. ex. : générateurs, tondeuse, tronçonneuse) et les fuites non intentionnelles, situées après le compteur de gaz, reliées au moteur à gaz naturel.
INDUSTRIE LOURDE	Émissions attribuables à la combustion fixe, au transport sur place, à la production d'électricité et de vapeur, aux procédés et incluant les fuites non intentionnelles reliées à la consommation de gaz naturel et situées après le compteur de gaz, provenant de :
Exploitation minière	– mines de métaux et de non-métaux, carrières de pierre et de gravier
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	– métaux non ferreux (production d'aluminium, de magnésium et autre production)
Pâtes et papiers	– pâtes et papiers (surtout la fabrication de pâtes, de papiers et de produits du papier)
Sidérurgie	– sidérurgie (aciéries de moulage, coulage, usines de laminage et fabrication de fer)
Ciment	– production de ciment et autres produits minéraux non métalliques
Chaux et gypse	– fabrication de chaux et de produits en gypse
Produits chimiques et engrais	– produits chimiques (fabrication d'engrais, fabrication de produits chimiques organiques et inorganiques)
BÂTIMENTS	Émissions attribuables à la combustion fixe et aux procédés (c.-à-d. climatisation), incluant les fuites non intentionnelles, situées après le compteur de gaz, des appareils fonctionnant au gaz naturel, provenant de :
Industrie des services	– Industrie des services reliés à l'extraction minière, aux communications, au commerce de gros et de détail, à la finance et aux assurances, à l'immobilier, à l'éducation, etc.; bureaux, santé, arts, hébergement, restauration, information et culture; établissements fédéraux, provinciaux et municipaux; Défense nationale et Garde côtière canadienne; gares ferroviaires, aéroports et entrepôts.
Résidentiel	– résidences personnelles (maisons, résidences hôtelières, immeubles en copropriété et maisons de ferme)
AGRICULTURE	Émissions provenant de :
Utilisation de combustibles à la ferme	– émissions attribuables à la combustion fixe, au transport sur place et aux procédés de l'industrie de l'agriculture, de la chasse et du piégeage (à l'exclusion de la transformation des aliments ainsi que de la fabrication et de la réparation de la machinerie agricole); inclus les fuites non intentionnelles reliées à la consommation de gaz naturel et situées après le compteur de gaz
Cultures	– épandage de biosolides et d'engrais azotés inorganiques, décomposition des résidus de culture, perte de carbone organique dans le sol, travail des sols organiques, émissions indirectes résultantes du lessivage et de la volatilisation, brûlage des résidus organiques dans les champs, chaulage et application d'urée
Élevage	– bâtiments d'élevage, stockage du fumier, fumier déposé par des animaux en pacage et épandage de fumier aux fins de gestion des sols
DÉCHETS	Émissions, autres que CO ₂ , provenant de la biomasse :
Déchets solides	– sites d'enfouissement des déchets solides municipaux (décharges municipales), sites d'enfouissement des déchets de bois et autres traitements des déchets solides municipaux
Eaux usées	– épuration des eaux usées municipales et industrielles
Incinération des déchets	– incinération des déchets solides municipaux, des déchets dangereux, des déchets cliniques et des boues d'épuration
PRODUCTION DE CHARBON	Émissions fugitives et émissions attribuables à la combustion fixe et au transport sur place provenant des mines de charbon souterraines et à ciel ouvert. Inclus les fuites non intentionnelles reliées à la consommation de gaz naturel et situées après le compteur de gaz.
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	Émissions fugitives et émissions attribuables à la combustion fixe et au transport sur place provenant des mines de charbon souterraines et à ciel ouvert. Inclus les fuites non intentionnelles reliées à la consommation de gaz naturel et situées après le compteur de gaz.
Industrie manufacturière légère	– toutes les autres industries manufacturières ne figurant pas dans les catégories d'industrie manufacturière légère, construction et exploitation forestière énumérées ci-dessus
Construction	– construction de bâtiments, routes, etc.
Ressources forestières	– exploitation forestière et services connexes

A 10

Tableau A10-2 Émissions de GES au Canada par secteurs économiques canadiens, 1990-2022

Catégories de gaz à effet de serre	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
	Mt d'éq. CO ₂																																	
TOTAL NATIONAL DES GES	608	603	622	627	649	668	689	706	712	723	748	739	745	763	767	761	757	777	760	716	729	738	744	751	750	746	731	742	753	752	686	698	708	
PÉTROLE ET GAZ	118	120	129	138	144	152	160	162	166	174	179	181	185	189	192	195	202	207	203	198	204	210	219	224	230	229	214	221	228	226	209	216	217	
Industrie du pétrole et du gaz en amont	98	101	110	119	126	133	138	140	145	153	159	160	163	166	168	172	179	183	180	176	180	189	197	201	209	208	193	201	209	206	192	198	198	
Production et traitement du gaz naturel	38	38	40	43	45	48	51	48	51	59	65	67	69	72	71	75	77	79	77	73	72	75	73	72	71	70	65	63	64	62	60	61	60	
Production de pétrole classique	32	34	37	40	43	46	47	50	49	49	51	50	50	49	49	48	49	49	48	44	45	48	52	54	56	55	48	51	51	49	40	39	39	
Production de pétrole léger classique	19	19	19	20	21	22	22	22	21	21	21	21	21	21	21	22	22	23	23	22	23	26	29	30	33	32	28	30	31	30	24	22	21	
Production de pétrole lourd classique	13	15	18	20	21	24	25	27	25	26	29	28	27	26	26	25	25	24	23	21	20	21	22	22	22	22	18	19	19	17	14	16	17	
Production de pétrole des régions pionnières	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	1	1	3	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	2	1	1	2	2	2	2	2	1	1	
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	15	16	18	19	20	20	21	23	25	25	26	29	30	33	37	36	41	45	46	51	56	57	64	66	71	73	70	77	82	84	81	86	87	
Exploitation minière et extraction	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	5	6	6	6	6	7	7	8	9	9	9	10	10	11	11	13	15	16	15	16	16	
Extraction sur place	5	4	4	4	5	5	5	7	9	9	9	9	9	11	12	13	15	16	19	21	24	26	31	32	37	39	38	42	44	44	42	45	45	
Valorisation	8	9	11	12	13	12	13	12	13	13	14	15	16	17	19	17	20	22	20	22	23	23	24	24	24	23	21	22	24	25	25	25	25	
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	13	14	16	17	18	19	20	20	20	20	16	14	14	12	11	12	12	10	9	8	7	8	8	9	10	10	10	10	11	11	10	11	13	
Industrie du pétrole et du gaz en aval	20	19	19	20	19	19	22	22	21	21	20	21	22	23	25	23	23	24	22	23	22	22	22	21	21	21	21	19	19	20	18	18	19	
Raffinage du pétrole	18	17	17	18	17	17	20	20	19	18	18	19	20	22	23	22	22	22	21	21	22	20	21	21	20	20	20	18	18	19	16	17	17	
Distribution du gaz naturel	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
ÉLECTRICITÉ	94	96	102	93	95	98	98	109	122	119	128	129	123	127	119	117	112	119	109	94	95	86	82	80	75	75	75	72	62	61	53	51	47	
TRANSPORTS	118	113	115	118	124	126	129	133	136	140	142	142	144	149	154	156	157	162	163	161	165	164	164	167	164	162	162	165	169	170	143	150	156	
Transport de passagers	80	77	79	81	84	83	85	86	88	89	89	89	91	93	95	95	95	97	96	96	96	93	94	96	95	97	99	100	102	103	83	86	90	
Voitures, camions légers et motocyclettes	71	69	71	73	76	75	76	77	79	79	79	80	82	83	85	85	85	86	85	86	86	83	83	85	84	85	88	89	90	91	75	78	80	
Transport par autobus, par train et aérien	9	8	8	8	8	8	9	9	9	10	10	9	9	10	10	10	10	11	11	10	10	10	11	12	11	11	11	12	12	12	8	8	10	
Transport de marchandises	30	29	29	30	33	34	34	36	37	38	39	39	39	42	45	48	49	53	55	54	56	58	57	57	57	52	49	50	52	52	46	50	52	
Camions lourds, trains	25	24	24	25	28	29	30	31	32	33	34	34	34	37	39	42	44	48	50	49	51	53	53	52	52	48	44	45	47	46	41	43	44	
Transport aérien et transport maritime	5	5	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	4	4	4	5	5	6	5	7	7	
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	8	8	8	8	8	10	10	11	12	13	13	14	14	14	14	14	13	12	12	11	12	13	13	14	13	14	15	15	15	14	15	14		
INDUSTRIE LOURDE	97	97	94	93	99	100	103	103	99	97	96	91	91	90	93	88	88	86	85	72	75	81	81	80	82	80	77	77	80	79	74	78	78	
Exploitation minière	7	7	6	7	8	8	9	9	9	9	9	8	8	8	8	8	8	8	9	8	8	9	9	9	9	9	8	9	11	11	10	11	11	
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	17	18	17	17	17	16	17	16	17	16	16	15	15	15	14	14	14	13	13	12	11	12	10	11	10	11	11	11	10	10	10	10	10	
Pâtes et papiers	15	15	14	14	14	13	14	14	13	13	13	12	11	11	11	9	8	8	7	7	7	7	7	7	7	6	7	7	8	8	7	8	8	
Sidérurgie	17	18	19	18	18	18	18	18	19	19	19	17	17	17	17	16	17	18	17	13	14	17	16	15	16	15	15	15	16	15	12	14	13	
Ciment	10	9	9	9	10	11	11	11	11	12	12	12	12	12	13	13	13	13	12	10	10	10	11	10	10	10	10	11	11	10	11	11		
Chaux et gypse	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	
Produits chimiques et engrais	28	28	27	27	30	30	32	31	27	25	23	23	24	23	26	24	24	23	24	20	22	24	25	25	28	26	23	21	21	22	22	22	23	
BÂTIMENTS	72	72	74	77	78	78	85	82	74	78	84	81	85	90	89	85	80	86	86	84	82	86	85	86	86	85	86	88	92	94	89	85	89	
Industrie des services	28	28	29	31	30	32	34	34	32	34	38	38	40	43	43	40	37	38	39	39	38	40	42	42	42	42	45	47	49	50	47	45	46	
Résidentiel	45	43	45	47	47	46	51	48	42	44	46	43	45	47	46	45	43	47	47	45	43	46	42	44	44	44	41	42	44	44	42	41	42	
AGRICULTURE	51	51	53	54	56	58	60	61	61	61	62	62	62	64	65	66	64	64	64	61	61	61	63	65	64	66	67	67	69	69	70	69	70	
Utilisation de combustibles à la ferme	8	8	8	8	8	9	9	10	9	9	10	9	8	9	9	9	9	9	9	9	10	11	11	12	12	13	13	14	15	15	14	14	14	
Cultures	9	9	9	10	10	10	11	11	11	11	11	10	11	11	11	10	11	12	12	12	13	13	15	16	15	16	16	16	16	17	18	17	19	
Élevage	33	34	35	36	37	39	40	40	40	41	42	43	43	43	45	46	45	43	42	40	38	37	38	38	37	37	37	37	38	38	38	38	37	
DÉCHETS	21	21	22	22	22	22	22	22	23	23	24	24	24	24	24	24	24	24	24	23	22	22	22	23	23	23								

Tableau A10-3 Relation entre les secteurs économiques canadiens et les secteurs du GIEC, 2022

CATEGORIES ET SECTEURS ÉCONOMIQUES	Total par catégorie et secteur économique	CATÉGORIES DE L'INVENTAIRE NATIONAL ^a																												
		Énergie									Procédés industriels						Agriculture				Déchets						Stockage de CO ₂ ^{j,k}	ATCATF ^l		
		Énergie : Combustion de combustibles			Énergie : Émissions fugitives			Total	Produits minéraux ^d	Industrie chimique ^e	Production de métaux ^f	Consommation d'halocarbures, de SF ₆ et de NF ₃	Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant ^g	Fabrication et utilisation d'autres produits	Total	Gestion du fumier	Fermentation entérique	Sols agricoles	Total	Évacuation des déchets solides	Traitement biologique des déchets solides	Traitement et rejet des eaux usées	Incinération et combustion à l'air libre de déchets	Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	Total					
		Fixes	Sources fixes		Transport	Émissions fugitives (non intentionnelles)	Torçage																			Évacuation	Électricité ^h	Vapeur destinée à la vente		
TOTAL PAR CATÉGORIE DE L'INVENTAIRE NATIONAL^{a,b}	708		281	24,7				0,9	196	19,2	6,9	51,0	580	8,4	5,8	13,6	10,6	12,2	0,6	51,3	7,8	27,1	21,0	55,9	19,5				0,5	2,5
PÉTROLE ET GAZ	217	112,0	16,2	0,0	15,7	15,6	6,9	51,0	217,4					1,2	1,2													-1,9		
Industrie du pétrole et du gaz en amont	198	98,5	15,0	0,0	15,6	14,4	6,6	48,9	199,1					0,1	0,1													-1,0		
Production et traitement du gaz naturel	60	29,6	1,0		0,4	5,0	2,1	21,8	59,9					0,0	0,0															
Production de pétrole classique	39	11,4	0,2		0,7	5,3	2,7	18,9	39,2					0,0	0,0															
Production de pétrole léger classique	21	3,3			0,3	4,4	2,2	11,1	21,3					0,0	0,0															
Production de pétrole lourd classique	17	7,2			0,4	0,9	0,3	7,7	16,6																					
Production de pétrole des régions pionnières	1	0,8	0,2		0,0	0,0	0,2	0,0	1,3					0,0	0,0															
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation) ^c	87	57,5	13,9		4,4	2,6	1,8	7,3	87,4					0,1	0,1														-1,0	
Exploitation minière et extraction	16	6,4	3,2		4,3	2,3	0,2	0,0	16,4					0,1	0,1															
Extraction sur place	45	36,3	6,6		0,1	0,2	0,5	1,4	45,1																					
Valorisation	25	14,7	4,1		0,0	0,1	1,1	5,9	25,9																				-1,0	
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	13				10,0	1,5	0,0	1,0	12,5																					
Industrie du pétrole et du gaz en aval	19	13,6	1,1	0,0	0,1	1,2	0,2	2,1	18,4					1,1	1,1														-0,9	
Raffinage du pétrole	17	13,6	1,1	0,0		0,1	0,2	2,0	17,1					1,1	1,1														-0,9	
Distribution du gaz naturel	1				0,1	1,1	0,0	0,1	1,3																					
ÉLECTRICITÉ	47	47,3		0,5		0,1			47,9						0,1	0,1													-0,7	
TRANSPORTS^g	156				154,1	0,0			154,1				2,0	0,2		2,2														
Transport de passagers	90				88,9	0,0			88,9				1,1	0,1		1,3														
Voitures, camions légers et motocyclettes	80				78,8	0,0			78,8				1,0	0,1		1,1														
Transport par autobus, par train et aérien	10				10,1	0,0			10,1				0,1	0,0		0,1														
Transport de marchandises	52				50,8	0,0			50,8				0,9	0,1		1,0														
Camions lourds, trains	44				43,7	0,0			43,7				0,7	0,1		0,8														
Transport aérien et transport maritime	7				7,1				7,1				0,2	0,0		0,2														
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	14				14,4				14,4																					
INDUSTRIE LOURDE	78	31,3	7,8	0,3	5,0	0,2			44,5	8,2	5,8	13,6	0,1	5,7		33,5														
Exploitation minière	11	5,1	1,1		4,4	0,0			10,7				0,0	0,4		0,4														
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	10	3,2		0,0	0,1	0,0			3,3	0,0		5,8		0,9		6,8														
Pâtes et papiers	8	5,4	1,9	0,1	0,1	0,0			7,6	0,0				0,0		0,1														
Sidérurgie	13	4,7	0,2		0,2	0,0			5,1			7,8		0,2		8,0														
Ciment	11	3,8			0,1	0,0			3,9	6,8				0,0		6,8														
Chaux et gypse	3	1,2			0,0	0,0			1,2	1,3				0,0		1,4														
Produits chimiques et engrais	23	7,8	4,5	0,2	0,1	0,1			12,7	0,1	5,8		0,1	4,1		10,1														
BÂTIMENTS	89	73,7	0,4	0,1		1,7			75,8				8,0	4,4	0,5	12,9														
Industrie des services	46	34,5	0,4	0,1		0,2			35,2				6,3	4,4	0,5	11,2														
Résidentiel	42	39,1				1,5			40,7				1,7			1,7														
AGRICULTURE	70	3,3	0,0		10,9	0,0			14,2					0,1	0,1		7,8	27,1	21,0	55,9										
Utilisation de combustibles à la ferme ^h	14	3,3	0,0		10,9	0,0			14,2					0,1	0,1															
Cultures	19																													
Élevage	37																													
DÉCHETS	23												0,0	0,0			7,8	27,1	2,4	37,3					19,5	0,5	2,5	0,2	0,8	23,4
Déchets solides ⁱ	21												0,0	0,0											19,5	0,5	2,5	0,2	0,8	20,7
Eaux usées	2																												2,5	
Incinération des déchets	0																												0,2	0,2
PRODUCTION DE CHARBON	3	0,5			1,3	1,5			3,3																					
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	24	13,2	0,3	0,0	9,0	0,1			22,6	0,2			0,5	0,6	0,0	1,3														
Industrie manufacturière légère	15	11,6	0,3	0,0	1,6	0,1			13,6	0,2			0,5	0,4	0,0	1,1														
Construction	7	1,6	0,0		5,1	0,0			6,7					0,0	0,0															
Ressources forestières	3	0,0			2,3				2,3					0,2	0,2															
																														51,5

Notes :
 Les chiffres ayant été arrondis à une mégatonne (Mt) près, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Les estimations pour les secteurs économiques peuvent ne pas correspondre aux totaux nationaux d'inventaire par secteurs du GIEC en raison de l'arrondissement et des différences statistiques du BDEE pour la catégorie IP: Autres & production indifférenciée.
 Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.
 a. La catégorisation des émissions est faite selon les secteurs du GIEC, conformément aux exigences de la CCNUCC sur la présentation de rapports.
 b. Les totaux nationaux excluent tous les GES associés au secteur de l'Affectation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie.
 c. La cogénération industrielle comprend les émissions associées à la production simultanée d'électricité et de chaleur. Dans certaines installations, une partie de l'électricité est produite par des génératrices sur place appartenant au secteur public. Les émissions de cogénération de ces installations sont prises en compte dans la catégorie de la Production d'électricité et de chaleur du secteur public, dans le format du Rapport d'inventaire national (CCNUCC).
 d. Les produits minéraux comprennent la production de ciment, la production de chaux et l'utilisation de produits minéraux.
 e. L'industrie chimique comprend la production d'ammoniac, d'acide nitrique, d'acide adipique, de carbure et de produits pétrochimiques.

f. La production de métaux comprend la production sidérurgique, la production d'aluminium ainsi que l'utilisation de SF₆ dans les usines de fonte et de moulage de magnésium.
 g. Les émissions résultant de la consommation de gaz naturel et de propane dans les Transports sont attribuées aux Voitures, aux Camions légers et aux Autobus.
 h. L'Utilisation de combustibles à la ferme englobe les émissions associées à l'utilisation de graisses et d'huiles lubrifiantes.
 i. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.
 j. Certaines installations emmagasinent les émissions de CO₂. La quantité montrée est alors négative puisqu'elle est calculée comme une réduction des émissions à la source. Bien que le CO₂ ait été emmagasiné, le stockage n'est pas nécessairement permanent; une partie peut ensuite être réémise (par exemple, en tant que rejet fugitif) dans une autre activité - dans ce cas, les réémissions sont signalées dans les secteurs économiques où elles se produisent.
 k. Certaines installations de production d'ammoniac procèdent au captage des émissions de CO₂. Ces émissions ont été soustraites directement dans la catégorie Production d'ammoniac, conformément aux Lignes directrices 2006 du GIEC. Par conséquent, la colonne CO_{2</}

TABLEAUX DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PROVINCIALES ET TERRITORIALES, PAR SECTEUR DU GIEC, 1990–2022

Tableau A11–1	Descriptions des catégories de sources et de puits de GES.....	14
Tableau A11–2	Sommaire des émissions de GES pour Terre-Neuve-et-Labrador, certaines années.....	16
Tableau A11–3	Sommaire des émissions de GES pour Terre-Neuve-et-Labrador, 2022	17
Tableau A11–4	Sommaire des émissions de GES pour l'Île-du-Prince-Édouard, certaines années.....	18
Tableau A11–5	Sommaire des émissions de GES pour l'Île-du-Prince-Édouard, 2022.....	19
Tableau A11–6	Sommaire des émissions de GES pour la Nouvelle-Écosse, certaines années.....	20
Tableau A11–7	Sommaire des émissions de GES pour la Nouvelle-Écosse, 2022.....	21
Tableau A11–8	Sommaire des émissions de GES pour le Nouveau-Brunswick, certaines années	22
Tableau A11–9	Sommaire des émissions de GES pour le Nouveau-Brunswick, 2022.....	23
Tableau A11–10	Sommaire des émissions de GES pour le Québec, certaines années.....	24
Tableau A11–11	Sommaire des émissions de GES pour le Québec, 2022.....	25
Tableau A11–12	Sommaire des émissions de GES pour l'Ontario, certaines années.....	26
Tableau A11–13	Sommaire des émissions de GES pour l'Ontario, 2022	27
Tableau A11–14	Sommaire des émissions de GES pour le Manitoba, certaines années.....	28
Tableau A11–15	Sommaire des émissions de GES pour le Manitoba, 2022	29
Tableau A11–16	Sommaire des émissions de GES pour la Saskatchewan, certaines années	30
Tableau A11–17	Sommaire des émissions de GES pour la Saskatchewan, 2022	31
Tableau A11–18	Sommaire des émissions de GES pour l'Alberta, certaines années.....	32
Tableau A11–19	Sommaire des émissions de GES pour l'Alberta, 2022.....	33
Tableau A11–20	Sommaire des émissions de GES pour la Colombie-Britannique, certaines années	34
Tableau A11–21	Sommaire des émissions de GES pour la Colombie-Britannique, 2022	35
Tableau A11–22	Sommaire des émissions de GES pour le Yukon, certaines années	36
Tableau A11–23	Sommaire des émissions de GES pour le Yukon, 2022	37
Tableau A11–24	Sommaire des émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest, certaines années.....	38
Tableau A11–25	Sommaire des émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest, 2022.....	39
Tableau A11–26	Sommaire des émissions de GES pour le Nunavut, certaines années.....	40
Tableau A11–27	Sommaire des émissions de GES pour le Nunavut, 2022.....	41
Tableau A11–28	Sommaire des émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, 1990–1998.....	42

Cette annexe présente les tableaux récapitulatifs (tableaux A11-1 à A11-28) des émissions de gaz à effet de serre (GES) par province et territoire, et par année pour chaque secteur du GIEC.

Afin de tenir compte de la création du Nunavut en 1999, les émissions du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest sont présentées en deux séries chronologiques distinctes à partir de 1999 (tableaux A11-24 et A11-26), tandis qu'elles sont combinées en un seul tableau (Tableau A11-28) pour la période de 1990 à 1998.

Les émissions de GES provinciales et territoriales attribuables aux secteurs économiques canadiens sont indiquées à l'Annexe 12 du présent rapport.

Bien que les Modalités, procédures et lignes directrices (MPL) exigent seulement la déclaration des émissions à l'échelle nationale, il est important, compte tenu des disparités régionales, que le Canada fournisse des données provinciales et territoriales sur les émissions et les tendances. Il est à noter qu'il se peut qu'en raison de l'arrondissement, les totaux des émissions provinciales et territoriales ne soient pas équivalents aux totaux nationaux.

Plusieurs provinces canadiennes font leur propre inventaire des émissions de GES, en ayant parfois recours à différentes méthodes, sources de données et/ou à l'inclusion/omission de catégories de sources de GES. Alors que le Canada dresse son inventaire national conformément aux lignes directrices du GIEC et à ses obligations internationales, les gouvernements provinciaux peuvent, de leur côté, élaborer une structure d'inventaire qui convient précisément à leurs besoins. Environnement et Changement climatique Canada favorise la collaboration avec les provinces et les territoires à des fins d'assurance de la qualité et d'amélioration continue du Rapport d'inventaire national.

Les tableaux qui présentent les émissions de GES par province et territoire sont disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://ouvert.canada.ca/>.

Tableau A11-1 Descriptions des catégories de sources et de puits de GES	
Catégories de sources et de puits de GES	
ÉNERGIE	
a. Sources de combustion fixes	
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	Émissions de combustible consommé pour la production d'électricité des services publics et de vapeur (pour la vente).
Industries de raffinage du pétrole	Émissions de combustible consommé par les industries de raffinage du pétrole.
Extraction de pétrole et de gaz	Émissions de combustible consommé pour l'extraction de pétrole et de gaz.
Exploitation minière	Émissions de combustible consommé par : – mines de métaux et de non-métaux, mines de charbon, carrières de pierre et de gravier – exploration minière et activités de forage à forfait
Industries manufacturières	Émissions de combustible consommé par les industries suivantes : – sidérurgie (fonderies d'acier, usines de moulage et de laminage) – métaux non ferreux (production d'aluminium, de magnésium et autre production) – produits chimiques (fabrication d'engrais, fabrication de produits chimiques organiques et inorganiques) – pâtes et papiers (surtout la fabrication de pâtes, de papiers et de produits de papier) – production de ciment et autres produits minéraux non métalliques – autres industries manufacturières non spécifiées (p.ex., les industries de l'automobile, des textiles et des aliments et boissons)
Construction	Émissions de combustible consommé par l'industrie de la construction (bâtiments, routes, etc.)
Commercial et institutionnel	Émissions de combustible consommé par : – industries de services reliés à l'exploitation minière, les communications, la vente au détail et en gros, les services financiers et d'assurances, l'immobilier, l'éducation, etc. – établissements fédéraux, provinciaux et municipaux – défense nationale et Garde côtière canadienne – gares, aéroports et entrepôts
Résidentiel	Émissions de combustible consommé par les résidences personnelles (maisons, résidences hôtelières, immeubles en copropriété et maisons de ferme).
Agriculture et foresterie	Émissions de combustible consommé par : – exploitation forestière et services connexes – industrie de l'agriculture, de la chasse et du piégeage (à l'exclusion de la transformation des aliments ainsi que de la fabrication et de la réparation de la machinerie agricole)
b. Transports	
Transport aérien	– la consommation de combustibles fossiles par les avions civils effectuant des vols intérieurs et par toutes les opérations des avions militaires utilisant du carburant acheté au Canada
Transport aérien intérieur (civil)	– la consommation de combustibles fossiles par les avions civils effectuant des vols intérieurs avec du carburant acheté au Canada
Militaire	– la consommation de combustibles fossiles par les opérations des avions militaires avec du carburant acheté au Canada
Transport routier	– la consommation de combustibles par les véhicules qui sont autorisés à circuler sur les routes (excluant les émissions biogènes de CO ₂ provenant de la consommation d'éthanol et de biodiesel)
Véhicules légers à essence	– la consommation d'essence (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes provenant de l'éthanol) par les voitures particulières
Camions légers à essence	– la consommation d'essence (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes provenant de l'éthanol) par les camions, les camionnettes et les véhicules utilitaires sport dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est inférieur à 3856 kg
Véhicules lourds à essence	– la consommation d'essence (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes provenant de l'éthanol) par les camions, les camionnettes et les véhicules utilitaires sport dont le PNBV est supérieur ou égal à 3856 kg
Motos	– la consommation d'essence (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes provenant de l'éthanol) par les motocyclettes autorisées à circuler sur les routes
Véhicules légers à moteur diesel	– la consommation de moteur diesel (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes du biodiesel) par les voitures particulières autorisées à circuler sur les routes
Camions légers à moteur diesel	– la consommation de moteur diesel (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes du biodiesel) par les camions, les camionnettes et les véhicules utilitaires sport dont le PNBV est inférieur à 3856 kg
Véhicules lourds à moteur diesel	– la consommation de moteur diesel (à l'exclusion des émissions de CO ₂ biogènes du biodiesel) par les camions, les camionnettes et les véhicules utilitaires sport dont le PNBV est supérieur ou égal à 3856 kg
Véhicules au propane ou au gaz naturel	– la consommation de propane et de gaz naturel par les véhicules autorisés à circuler sur les routes

Tableau A11-1 Descriptions des catégories de sources et de puits de GES (suite)

Catégories de sources et de puits de GES	
ÉNERGIE (suite)	
Transport ferroviaire	– la consommation de combustibles par le transport ferroviaire canadien (excluant les émissions biogènes de CO ₂ provenant de la consommation d'éthanol et de biodiesel)
Transport maritime	– la consommation de combustibles (excluant les émissions biogènes de CO ₂ provenant de la consommation d'éthanol et de biodiesel) par des navires naviguant entre les ports canadiens (y compris toutes les opérations de pêche et militaires)
Transport maritime intérieur	– la consommation de carburants (à l'exclusion des émissions biogènes de CO ₂ provenant de l'éthanol et du biodiesel) par les navires naviguant entre les ports canadiens
Pêches	– la consommation de carburants (à l'exclusion des émissions biogènes de CO ₂ provenant de l'éthanol et du biodiesel) par les navires de pêche opérant dans les eaux canadiennes
Transport maritime militaire	– la consommation de carburants (à l'exclusion des émissions biogènes de CO ₂ provenant de l'éthanol et du biodiesel) par les navires militaires opérant dans les eaux canadiennes
Autres – Véhicules hors route	– la consommation de combustibles par les appareils de combustion mobiles qui ne sont pas autorisés à circuler sur les routes (excluant les émissions biogènes de CO ₂ provenant de la consommation d'éthanol et de biodiesel)
Autres – Transport par pipeline	– des modes de transport et de distribution du pétrole brut, du gaz naturel et d'autres produits
c. Sources fugitives	Les rejets de gaz à effet de serre, intentionnels ou non, provenant des activités suivantes :
Exploitation de la houille	– exploitation minière souterraine et à ciel ouvert, mines de charbon souterraines abandonnées
Pétrole et gaz naturel	– exploration, production, transport et distribution du pétrole et du gaz classiques et non classiques
Pétrole	– rejets non intentionnels de gaz à effet de serre provenant de la production, du transport, du stockage et de la livraison de pétrole brut
Gaz naturel	– rejets non intentionnels de gaz à effet de serre provenant de la production, du traitement, du transport, du stockage et de la livraison de gaz naturel (inclus les rejets non intentionnels situés après les compteurs de gaz naturel, provenant des appareils résidentiels et commerciaux au gaz naturel, des véhicules au gaz naturel et des installations industrielles)
Évacuation	– rejets intentionnels de gaz à effet de serre dans les installations pétrolières et gazières
Torchage	– élimination de routine ou d'urgence de gaz résiduels par combustion de flamme ouverte ou par un incinérateur dans les installations de pétrole et de gaz naturel
d. Transport et stockage du CO₂	Émissions intentionnelles et non intentionnelles de gaz à effet de serre dues au transport et au stockage du dioxyde de carbone
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	Émissions provenant des activités de production suivantes :
a. Produits minéraux	– la production de ciment, la production de chaux et l'utilisation de produits minéraux (ce qui inclut la production de verre, les autres utilisations de carbonate de sodium, l'utilisation de magnésite et d'autres utilisations de calcaire et de dolomite)
b. Industries chimiques	– la production d'ammoniac, d'acide nitrique, d'acide adipique, de carbure et de produits pétrochimiques — la production de produits pétrochimiques comprend la production de carbone noir, de dichlorure d'éthylène, d'éthylène, d'oxyde d'éthylène, de méthanol, de styrène et d'autres utilisations de l'urée
c. Production de métaux	– la production d'aluminium, production sidérurgique, et production et moulage de magnésium
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃	– production de sous-produits de HFC-23 provenant de la production de HCFC-22; utilisation de HFC ou de PFC dans les appareils de climatisation et de réfrigération, les extincteurs, les aérosols, les solvants, les agents de gonflement de la mousse, la fabrication de semi-conducteurs et l'industrie de l'électronique, et utilisation de SF ₆ et de NF ₃ dans la fabrication de semi-conducteurs
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant	– l'utilisation non énergétique des combustibles fossiles (y compris les solvants et les lubrifiants) qui ne sont pas comptabilisés ailleurs dans le secteur des Procédés industriels et utilisation des produits, et l'utilisation de l'urée dans la réduction catalytique sélective (RSC) des véhicules équipés
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	– l'utilisation de N ₂ O comme anesthésique et agent propulseur; utilisation de SF ₆ dans les équipements électriques; et utilisation de PFC dans d'autres produits confinés utilisés comme liquide de refroidissement diélectrique ou isolant électrique
AGRICULTURE	Émissions provenant de :
a. Fermentation entérique	– éructation de CH ₄ au cours de la digestion de matériel végétal (principalement) par les ruminants
b. Gestion des fumiers	– rejet de CH ₄ et de N ₂ O causé par l'activité microbienne pendant l'entreposage des matières fécales, de l'urine et des matériaux de litière à la suite du nettoyage des granges et des enclos – émissions indirectes de N ₂ O provenant de la volatilisation et du lessivage de l'azote des fumiers pendant le stockage
c. Sols agricoles	
Sources directes	– émissions directes de N ₂ O des engrais azotés inorganiques, des fumiers et biosolides appliqués sur les terres agricoles, des pâturages, grands parcours et enclos, des résidus de culture, perte de carbone organique dans le sol, du labourage, de l'irrigation et de la culture des sols organiques
Sources indirectes	– émissions indirectes de N ₂ O de la volatilisation et du lessivage de l'azote et des biosolides des fumiers, des engrais azotés inorganiques et des résidus de cultures
d. Brûlage des résidus agricoles dans les champs	– émissions de CH ₄ et de N ₂ O provenant du brûlage des résidus de récolte
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	– émissions directes de CO ₂ provenant du chaulage, de l'application d'urée et d'autres engrais carbonés
DÉCHETS	Émissions provenant des sous-secteurs suivants :
a. Évacuation des déchets solides (sites d'enfouissement)	– sites d'enfouissement municipaux des déchets urbains solides
b. Traitement biologique des déchets solides	– compostage et digestion anaérobie par les installations municipales et industrielles
c. Traitement et rejet des eaux usées	– traitement des eaux usées municipales et industrielles
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	– déchets solides, dangereux et cliniques municipaux, et incinération des boues d'épuration
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	– sites d'enfouissement privés dédiés aux déchets de bois
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTIERIE	Émissions et absorptions provenant des :
a. Terres forestières	– forêts aménagées et terres converties en forêts; présentant les sources et les puits provenant de la croissance des forêts et des perturbations anthropiques liées à l'aménagement forestier, mais présentant séparément les sources et les puits provenant des incendies et de la majorité des perturbations à cause des insectes
b. Terres cultivées	– pratiques d'aménagement des terres exploitées en cultures annuelles et pérennes (fourrage, cultures spécialisées et vergers); carbone organique du sol (COS) influencé par les variations de la productivité des cultures et l'épandage de fumier; émissions immédiates et résiduelles des terres converties en terres cultivées
c. Prairies	– prairies agricoles aménagées
d. Terres humides	– tourbières drainées pour la récolte de la tourbe ou terres submergées par l'aménagement d'un réservoir hydroélectrique
e. Établissements	– forêts et prairies converties en terres aménagées (zones de peuplement, infrastructures de transport, infrastructures gazière et pétrolière, exploitation minière, etc.); croissance des arbres en milieu urbain
f. Produits ligneux récoltés	– utilisation et élimination des produits ligneux récoltés, fabriqués à partir de bois provenant des activités de récolte forestière, de conversion des forêts et de récolte de bois de chauffage au Canada

Tableau A11-2 **Sommaire des émissions de GES pour Terre-Neuve-et-Labrador, certaines années**

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL*	9 470	10 300	10 900	10 600	11 100	8 880	8 430	8 610
ÉNERGIE	8 720	9 430	9 940	9 680	10 200	7 940	7 520	7 700
a. Sources de combustion fixes	4 450	4 600	4 850	4 560	4 880	3 690	3 200	3 260
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	1 640	822	1 530	1 130	1 140	951	646	685
Industries de raffinage du pétrole	1 030	900	889	848	931	162	37	27
Extraction de pétrole et de gaz	-	713	941	1 030	1 120	1 060	984	998
Exploitation minière	1 160	1 130	458	698	849	722	864	822
Industries manufacturières	506	276	82	82	50	81	73	92
Construction	33	24	6	7	6	6	5	9
Commercial et institutionnel	320	358	487	316	352	312	282	340
Résidentiel	736	363	450	445	427	388	306	278
Agriculture et foresterie	25	8	9	7	9	9	6	11
b. Transports*	3 230	3 950	4 450	4 330	4 600	3 770	3 980	4 180
Transport aérien	238	339	280	289	281	153	175	247
Transport routier	1 500	1 760	2 550	2 390	2 330	2 050	2 050	2 080
Véhicules légers à essence	620	577	647	559	508	451	437	414
Camions légers à essence	546	638	1 280	1 160	1 110	1 060	1 130	1 190
Véhicules lourds à essence	167	69	100	89	84	83	76	78
Motocyclettes	3	6	25	22	21	17	15	15
Véhicules légers à moteur diesel	1	3	4	4	3	2	2	1
Camions légers à moteur diesel	3	7	8	10	12	9	11	11
Véhicules lourds à moteur diesel	155	459	484	553	587	429	379	371
Véhicules au propane et au gaz naturel	0,83	-	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00
Transport ferroviaire	53	41	45	43	57	52	53	53
Transport maritime	758	929	580	563	888	811	939	1 040
Autres moyens de transport	681	882	1 000	1 040	1 050	701	761	760
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	96	68	72	81	83	52	58	59
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	50	45	66	68	70	47	57	56
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	451	593	662	711	718	449	498	500
Véhicules hors route : Résidentiel	6	25	27	25	24	23	19	20
Véhicules hors route : Autres	77	151	173	158	152	130	129	126
Transport par pipeline	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Sources fuitives	42	880	640	780	700	470	340	260
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	42	881	644	785	702	474	340	259
Pétrole	6	14	12	13	13	8	6	6
Gaz naturel	0,00	0,04	0,07	0,15	0,16	0,05	0,05	0,04
Évacuation	25	95	90	87	99	53	36	32
Torçage	11	772	542	685	590	413	298	221
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	98	154	233	243	220	237	228	208
a. Produits minéraux	65	2	0,97	0,92	0,83	0,93	1	1
Production de ciment	61	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	4	2	0,97	0,92	0,83	0,93	1	1
b. Industrie chimique*	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	-	80	170	180	180	180	170	170
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant*	29	67	57	56	28	42	44	28
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	6	8	9	8	10	10	10
AGRICULTURE	50	63	81	81	81	81	79	78
a. Fermentation entérique	26	35	35	35	36	36	35	34
b. Gestion des fumiers	17	20	26	26	26	26	25	25
c. Sols agricoles	6	8	8	8	8	8	7	7
Sources directes	3	5	5	5	5	5	4	4
Sources indirectes	2	3	3	3	3	3	3	3
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	-	-	12	11	11	11	11	11
DÉCHETS	600	630	610	610	610	620	610	620
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	500	600	600	600	600	600	600	600
b. Traitement biologique des déchets solides	-	0,01	0,02	0,10	0,10	0,10	0,30	0,30
c. Traitement et rejet des eaux usées	30	30	30	30	30	30	30	30
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	26	13	0,15	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	20	20	10	10	10	10	10	10
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	4 200	22	-380	300	180	210	94	-13
a. Terres forestières	2 600	-1 500	-1 900	-1 300	-1 400	-1 300	-1 400	-1 400
b. Terres cultivées	17	28	27	27	28	27	26	26
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	32	20	30	28	96	81	74	68
e. Établissements	85	65	260	240	230	220	210	200
f. Produits ligneux récoltés*	-	1 400	1 200	1 300	1 200	1 200	1 100	1 100

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF, associées à l'utilisation de NF₃.

e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de SiatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-3 **Sommaire des émissions de GES pour Terre-Neuve-et-Labrador, 2022**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Unité	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
Potentiel de réchauffement planétaire			28		265			23 500	16 100	
TOTAL^b	7 550	28	790	0,36	94	170	0,08	3	-	8 610
ÉNERGIE	7 510	5	140	0,20	60	-	-	-	-	7 700
a. Sources de combustion fixes	3 180	2	60	0,08	20	-	-	-	-	3 260
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	681	0,01	0,27	0,01	4	-	-	-	-	685
Industries de raffinage du pétrole	26	0,00	0,01	0,00	0,50	-	-	-	-	27
Extraction de pétrole et de gaz	985	0,20	6	0,03	7	-	-	-	-	998
Exploitation minière	819	0,02	0,50	0,01	3	-	-	-	-	822
Industries manufacturières	91	0,00	0,02	0,00	0,38	-	-	-	-	92
Construction	9	0,00	0,00	0,00	0,03	-	-	-	-	9
Commercial et institutionnel	338	0,00	0,10	0,01	1	-	-	-	-	340
Résidentiel	223	2	50	0,02	6	-	-	-	-	278
Agriculture et foresterie	11	0,00	0,00	0,00	0,03	-	-	-	-	11
b. Transports^c	4 130	0,57	16	0,14	38	-	-	-	-	4 180
Transport aérien	245	0,00	0,09	0,01	2	-	-	-	-	247
Transport routier	2 070	0,10	3	0,05	13	-	-	-	-	2 080
Véhicules légers à essence	412	0,02	0,70	0,01	1	-	-	-	-	414
Camions légers à essence	1 180	0,07	2	0,01	4	-	-	-	-	1 190
Véhicules lourds à essence	76	0,00	0,07	0,01	2	-	-	-	-	78
Motocyclettes	15	0,01	0,10	0,00	0,07	-	-	-	-	15
Véhicules légers à moteur diesel	1	0,00	0,00	0,00	0,03	-	-	-	-	1
Camions légers à moteur diesel	11	0,00	0,01	0,00	0,24	-	-	-	-	11
Véhicules lourds à moteur diesel	365	0,02	0,40	0,02	5	-	-	-	-	371
Véhicules au propane et au gaz naturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	0,00
Transport ferroviaire	48	0,00	0,07	0,02	5	-	-	-	-	53
Transport maritime	1 030	0,10	3	0,03	7	-	-	-	-	1 040
Autres moyens de transport	739	0,36	10	0,04	10	-	-	-	-	760
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	58	0,00	0,06	0,01	1	-	-	-	-	59
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	54	0,03	0,81	0,00	0,60	-	-	-	-	56
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	491	0,03	0,77	0,03	8	-	-	-	-	500
Véhicules hors route : Résidentiel	18	0,05	1	0,00	0,10	-	-	-	-	20
Véhicules hors route : Autres	118	0,25	7	0,00	0,80	-	-	-	-	126
Transport par pipeline	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Sources fuyitives	190	2	65	0,00	0,10	-	-	-	-	260
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	190	2	65	0,00	0,10	-	-	-	-	259
Pétrole	0,03	0,20	6	-	-	-	-	-	-	6
Gaz naturel	0,00	0,00	0,04	-	-	-	-	-	-	0,04
Évacuation	0,11	1	32	-	-	-	-	-	-	32
Torçage	194	0,96	27	0,00	0,10	-	-	-	-	221
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	29	-	-	0,03	7	170	0,08	3	-	208
a. Produits minéraux	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
b. Industrie chimique^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	-	-	-	-	-	170	0,07	-	-	170
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	28	-	-	-	-	-	-	-	-	28
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	0,03	7	-	0,01	3	-	10
AGRICULTURE	11	2	47	0,08	20	-	-	-	-	78
a. Fermentation entérique	-	1	34	-	-	-	-	-	-	34
b. Gestion des fumiers	-	0,46	13	0,05	10	-	-	-	-	25
c. Sols agricoles	-	-	-	0,03	7	-	-	-	-	7
Sources directes	-	-	-	0,02	4	-	-	-	-	4
Sources indirectes	-	-	-	0,01	3	-	-	-	-	3
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Chaouage, application d'urée et autres engrais carbonés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
DÉCHETS	0,10	22	610	0,03	9	-	-	-	-	620
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	20	600	-	-	-	-	-	-	600
b. Traitement biologique des déchets solides	-	0,01	0,10	0,00	0,20	-	-	-	-	0,30
c. Traitement et rejet des eaux usées	-	0,70	20	0,03	8	-	-	-	-	30
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	0,03
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	0,40	10	-	-	-	-	-	-	10
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-19	0,20	6	0,00	1	-	-	-	-	-13
a. Terres forestières	-1400	-	-	-	-	-	-	-	-	-1400
b. Terres cultivées	26	0,01	0,25	0,00	0,05	-	-	-	-	26
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	67	0,00	0,08	0,00	0,01	-	-	-	-	68
e. Établissements	200	0,19	5	0,00	1	-	-	-	-	200
f. Produits ligneux récoltés^g	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 100

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.

b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

Tableau A11-4 **Sommaire des émissions de GES pour l'Île-du-Prince-Édouard, certaines années**

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL*	1 780	1 890	1 610	1 580	1 620	1 580	1 630	1 600
ÉNERGIE	1 400	1 440	1 210	1 170	1 190	1 150	1 170	1 170
a. Sources de combustion fixes	757	644	374	347	374	429	410	404
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	104	6	9	3	1	0,28	2	1
Industries de raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction de pétrole et de gaz	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière	0,89	x	x	x	x	x	x	x
Industries manufacturières	55	145	75	60	82	144	138	122
Construction	11	x	x	x	x	x	x	x
Commercial et institutionnel	202	152	57	61	55	65	65	72
Résidentiel	366	308	221	210	220	204	186	193
Agriculture et foresterie	19	24	11	12	13	12	16	14
b. Transports*	645	796	835	820	815	716	756	763
Transport aérien	17	13	22	24	25	9	11	26
Transport routier	416	571	600	586	580	526	561	546
Véhicules légers à essence	217	235	201	186	182	159	163	151
Camions légers à essence	132	236	270	265	274	257	288	295
Véhicules lourds à essence	43	27	23	21	21	21	19	19
Motocyclettes	0,78	2	7	6	6	4	4	4
Véhicules légers à moteur diesel	0,29	0,91	1	1	1	0,70	0,79	0,58
Camions légers à moteur diesel	0,43	1	0,91	1	1	1	2	1
Véhicules lourds à moteur diesel	22	69	97	107	96	84	84	75
Véhicules au propane et au gaz naturel	0,71	-	-	-	-	-	-	-
Transport ferroviaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport maritime	33	47	53	58	55	22	30	44
Autres moyens de transport	180	164	161	152	154	159	154	148
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	53	45	52	55	56	60	59	56
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	35	15	14	14	15	16	17	16
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	63	53	44	46	47	49	48	44
Véhicules hors route : Résidentiel	2	9	9	6	6	6	5	5
Véhicules hors route : Autres	27	42	41	30	30	29	26	27
Transport par pipeline	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Sources fugitives	0,00	0,00	0,35	0,22	0,32	0,61	0,65	0,52
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	0,00	0,00	0,35	0,22	0,32	0,61	0,65	0,52
Pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gaz naturel	-	-	0,35	0,22	0,32	0,61	0,65	0,52
Évacuation	-	-	-	-	-	-	-	-
Torçage	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	6	26	51	55	55	54	52	52
a. Produits minéraux	0,34	0,65	0,37	0,41	0,42	0,51	0,50	0,59
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	0,34	0,65	0,37	0,41	0,42	0,51	0,50	0,59
b. Industrie chimique*	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	-	23	48	52	52	51	49	48
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant*	5	2	0,66	0,60	0,50	1	1	2
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	0,74	1	2	2	2	2	2	2
AGRICULTURE	300	330	270	290	290	300	310	320
a. Fermentation entérique	160	150	120	120	130	120	120	120
b. Gestion des fumiers	47	51	39	38	39	38	38	37
c. Sols agricoles	86	130	110	120	120	130	150	150
Sources directes	56	84	77	85	83	91	100	110
Sources indirectes	30	40	30	40	40	40	40	50
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	0,10	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	5	5	2	2	4	7	7	7
DÉCHETS	73	88	73	71	89	86	100	67
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	60	70	50	50	50	50	50	50
b. Traitement biologique des déchets solides	-	3	7	6	6	6	6	6
c. Traitement et rejet des eaux usées	10	10	10	10	30	30	50	10
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	0,02	0,09	0,10	0,10	0,10	0,11	0,11	0,11
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	0,08	0,08	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-570	-130	-540	-540	-510	-480	-490	-460
a. Terres forestières	-900	-660	-870	-870	-850	-830	-820	-810
b. Terres cultivées	45	56	53	44	38	53	40	56
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	3	29	31	29	27	28	30	34
e. Établissements	3	-4	-10	-10	-10	-10	-11	-11
f. Produits ligneux récoltés*	280	460	260	270	280	280	270	270

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄, associées à l'utilisation de NF₃.

e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-5 **Sommaire des émissions de GES pour l'Île-du-Prince-Édouard, 2022**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Potentiel de réchauffement planétaire		28	265	28	265	23 500	16 100	TOTAL	
Unité	kt	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
TOTAL^b	1 150	8	210	0,72	190	48	0,05	0,05	-	1 600
ÉNERGIE	1 140	0,63	18	0,04	9	-	-	-	-	1 170
a. Sources de combustion fixes	387	0,50	10	0,01	3	-	-	-	-	404
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	1	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	1
Industries de raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction de pétrole et de gaz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Industries manufacturières	121	0,00	0,06	0,00	0,61	-	-	-	-	122
Construction	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Commercial et institutionnel	71	0,01	0,29	0,00	0,70	-	-	-	-	72
Résidentiel	178	0,50	10	0,01	2	-	-	-	-	193
Agriculture et foresterie	13	0,00	0,00	0,00	0,05	-	-	-	-	14
b. Transports^c	754	0,13	4	0,02	6	-	-	-	-	763
Transport aérien	25	0,00	0,02	0,00	0,20	-	-	-	-	26
Transport routier	541	0,03	0,90	0,01	4	-	-	-	-	546
Véhicules légers à essence	150	0,01	0,30	0,00	0,73	-	-	-	-	151
Camions légers à essence	293	0,02	0,50	0,01	1	-	-	-	-	295
Véhicules lourds à essence	19	0,00	0,02	0,00	0,42	-	-	-	-	19
Motocyclettes	4	0,00	0,04	0,00	0,02	-	-	-	-	4
Véhicules légers à moteur diesel	0,57	0,00	0,00	0,00	0,01	-	-	-	-	0,58
Camions légers à moteur diesel	1	0,00	0,00	0,00	0,03	-	-	-	-	1
Véhicules lourds à moteur diesel	74	0,00	0,09	0,00	1	-	-	-	-	75
Véhicules au propane et au gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport ferroviaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport maritime	43	0,00	0,11	0,00	0,30	-	-	-	-	44
Autres moyens de transport	144	0,09	3	0,01	2	-	-	-	-	148
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	55	0,00	0,05	0,00	0,80	-	-	-	-	56
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	16	0,01	0,32	0,00	0,20	-	-	-	-	16
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	44	0,00	0,12	0,00	0,70	-	-	-	-	44
Véhicules hors route : Résidentiel	5	0,01	0,35	0,00	0,03	-	-	-	-	5
Véhicules hors route : Autres	25	0,06	2	0,00	0,20	-	-	-	-	27
Transport par pipeline	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Sources fugitives	-	0,02	0,52	-	-	-	-	-	-	0,52
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	-	0,02	0,52	-	-	-	-	-	-	0,52
Pétrole	-	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	0,00
Gaz naturel	-	0,02	0,52	-	-	-	-	-	-	0,52
Évacuation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Torçage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	2	-	-	0,01	2	48	0,05	0,05	-	52
a. Produits minéraux	0,59	-	-	-	-	-	-	-	-	0,59
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	0,59	-	-	-	-	-	-	-	-	0,59
b. Industrie chimique^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	-	-	-	-	-	48	0,02	-	-	48
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	0,01	2	-	0,03	0,05	-	2
AGRICULTURE	7	5	140	0,65	170	-	-	-	-	320
a. Fermentation entérique	-	4	120	-	-	-	-	-	-	120
b. Gestion des fumiers	-	0,71	20	0,06	20	-	-	-	-	37
c. Sols agricoles	-	-	-	0,58	150	-	-	-	-	150
Sources directes	-	-	-	0,41	110	-	-	-	-	110
Sources indirectes	-	-	-	0,20	50	-	-	-	-	50
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	0,01	0,10	0,00	0,04	-	-	-	-	0,20
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	7	-	-	-	-	-	-	-	-	7
DÉCHETS	0,10	2	59	0,03	7	-	-	-	-	67
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	2	50	-	-	-	-	-	-	50
b. Traitement biologique des déchets solides	-	0,20	5	0,00	0,90	-	-	-	-	6
c. Traitement et rejet des eaux usées	-	0,20	7	0,02	6	-	-	-	-	10
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	0,11
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	0,00	0,05	-	-	-	-	-	-	0,05
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-460	0,03	0,72	0,00	0,36	-	-	-	-	-460
a. Terres forestières	-810	-	-	-	-	-	-	-	-	-810
b. Terres cultivées	55	0,02	0,46	0,00	0,28	-	-	-	-	56
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	34	0,01	0,23	0,00	0,07	-	-	-	-	34
e. Établissements	-11	0,00	0,03	0,00	0,01	-	-	-	-	-11
f. Produits ligneux récoltés^g	270	-	-	-	-	-	-	-	-	270

Notes :

- Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
- Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.
- Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.
- a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.
- b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.
- c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

- d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.
- e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.
- f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.
- g. 0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.
- Indique qu'il n'y a aucune émission.
x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-6 **Sommaire des émissions de GES pour la Nouvelle-Écosse, certaines années**

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL*	19 600	22 800	16 000	16 500	16 200	14 800	14 700	14 800
ÉNERGIE	18 000	21 300	14 600	15 100	14 900	13 400	13 300	13 400
a. Sources de combustion fixes	11 400	15 400	9 090	9 400	8 870	8 310	8 010	7 830
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	6 870	10 700	6 650	6 970	6 670	6 280	6 040	5 790
Industries de raffinage du pétrole	617	1 050	x	x	x	x	x	x
Extraction de pétrole et de gaz	46	303	286	185	-	-	-	-
Exploitation minière	39	38	4	4	4	4	4	4
Industries manufacturières	774	553	357	338	294	214	251	233
Construction	50	x	x	x	x	x	x	x
Commercial et institutionnel	808	x	572	566	571	553	565	612
Résidentiel	2 140	1 330	1 180	1 300	1 300	1 220	1 120	1 170
Agriculture et foresterie	104	96	32	33	27	25	23	26
b. Transports*	4 750	5 660	5 390	5 580	5 810	4 920	5 260	5 490
Transport aérien	299	277	278	302	295	127	137	253
Transport routier	3 000	3 600	3 860	3 970	3 880	3 420	3 640	3 690
Véhicules légers à essence	1 390	1 330	1 190	1 180	1 110	954	963	936
Camions légers à essence	856	1 230	1 600	1 670	1 680	1 490	1 660	1 750
Véhicules lourds à essence	311	132	127	131	131	117	108	114
Motocyclettes	8	12	28	29	33	25	20	22
Véhicules légers à moteur diesel	11	36	30	21	20	18	23	18
Camions légers à moteur diesel	22	18	15	17	17	14	21	20
Véhicules lourds à moteur diesel	403	844	879	933	887	790	847	833
Véhicules au propane et au gaz naturel	3	-	2	3	3	4	4	4
Transport ferroviaire	63	55	42	39	32	26	28	28
Transport maritime	478	580	388	403	790	645	734	808
Autres moyens de transport	902	1 150	821	860	807	710	719	708
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	187	153	98	106	96	85	91	88
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	122	104	110	118	113	98	109	108
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	466	592	367	387	350	306	330	314
Véhicules hors route : Résidentiel	14	43	x	x	41	37	28	30
Véhicules hors route : Autres	113	223	205	208	206	182	159	167
Transport par pipeline	-	34	x	x	1	1	1	0,99
c. Sources fuitives	1 800	250	160	150	200	150	63	54
Exploitation de la houille	2 000	100	100	100	200	100	40	30
Pétrole et gaz naturel	51	138	49	38	22	23	23	23
Pétrole	8	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gaz naturel	-	16	23	23	22	23	23	23
Évacuation	31	84	14	8	0,09	0,09	0,09	0,09
Torçage	13	32	12	7	-	-	-	-
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	332	487	453	477	447	478	466	468
a. Produits minéraux	187	250	107	118	99	104	112	106
Production de ciment	183	246	x	x	x	x	x	x
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	4	3	x	x	x	x	x	x
b. Industrie chimique*	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	-	130	270	300	310	300	290	280
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant*	120	67	18	19	24	56	46	58
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	29	40	52	38	19	17	19	19
AGRICULTURE	430	410	350	350	340	340	340	340
a. Fermentation entérique	260	240	180	190	180	180	180	180
b. Gestion des fumiers	82	100	94	90	84	86	82	81
c. Sols agricoles	54	54	56	57	57	60	61	63
Sources directes	30	31	36	37	37	40	41	43
Sources indirectes	20	20	20	20	20	20	20	20
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	0,06	0,20	0,06	0,06	0,06	0,10	-	-
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	38	13	12	12	14	16	16	17
DÉCHETS	800	630	520	530	550	570	580	590
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	700	500	400	400	400	500	500	500
b. Traitement biologique des déchets solides	0,70	20	30	30	30	30	30	30
c. Traitement et rejet des eaux usées	50	60	60	70	70	70	70	70
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	9	10	8	8	8	8	7	7
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-3000	750	-460	-73	-620	-950	-1300	-1300
a. Terres forestières	-5700	-3600	-4100	-3600	-3800	-4000	-4200	-4200
b. Terres cultivées	120	71	99	89	100	110	110	120
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	5	22	7	6	6	6	8	7
e. Établissements	-33	-59	-62	-64	-63	-60	-60	-63
f. Produits ligneux récoltés*	2 600	4 300	3 600	3 500	3 200	3 000	2 800	2 800

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄, associées à l'utilisation de NF₃.

e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de SiatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-7 **Sommaire des émissions de GES pour la Nouvelle-Écosse, 2022**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Potentiel de réchauffement planétaire		28		265		23 500		16 100	
Unité	kt	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
TOTAL^b	13 300	34	950	0,89	240	280	0,65	6	-	14 800
ÉNERGIE	13 100	6	170	0,30	90	-	-	-	-	13 400
a. Sources de combustion fixes	7 700	3	90	0,20	40	-	-	-	-	7 830
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	5 760	0,29	8	0,08	20	-	-	-	-	5 790
Industries de raffinage du pétrole	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Extraction de pétrole et de gaz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière	4	0,00	0,00	0,00	0,04	-	-	-	-	4
Industries manufacturières	229	0,02	0,42	0,01	4	-	-	-	-	233
Construction	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Commercial et institutionnel	607	0,01	0,28	0,02	4	-	-	-	-	612
Résidentiel	1 070	3	80	0,04	10	-	-	-	-	1 170
Agriculture et foresterie	26	0,00	0,01	0,00	0,10	-	-	-	-	26
b. Transports^c	5 420	0,91	26	0,17	45	-	-	-	-	5 490
Transport aérien	251	0,00	0,07	0,01	2	-	-	-	-	253
Transport routier	3 660	0,20	6	0,10	26	-	-	-	-	3 690
Véhicules légers à essence	930	0,06	2	0,01	4	-	-	-	-	936
Camions légers à essence	1 740	0,10	3	0,03	7	-	-	-	-	1 750
Véhicules lourds à essence	112	0,00	0,10	0,01	3	-	-	-	-	114
Motocyclettes	21	0,01	0,20	0,00	0,10	-	-	-	-	22
Véhicules légers à moteur diesel	18	0,00	0,01	0,00	0,39	-	-	-	-	18
Camions légers à moteur diesel	20	0,00	0,01	0,00	0,43	-	-	-	-	20
Véhicules lourds à moteur diesel	819	0,03	0,90	0,05	12	-	-	-	-	833
Véhicules au propane et au gaz naturel	4	0,02	0,50	0,00	0,03	-	-	-	-	4
Transport ferroviaire	25	0,00	0,04	0,01	3	-	-	-	-	28
Transport maritime	800	0,08	2	0,02	6	-	-	-	-	808
Autres moyens de transport	682	0,62	17	0,03	9	-	-	-	-	708
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	86	0,00	0,09	0,01	2	-	-	-	-	88
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	104	0,12	3	0,00	1	-	-	-	-	108
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	308	0,03	0,86	0,02	5	-	-	-	-	314
Véhicules hors route : Résidentiel	28	0,07	2	0,00	0,20	-	-	-	-	30
Véhicules hors route : Autres	155	0,39	11	0,00	1	-	-	-	-	167
Transport par pipeline	0,96	0,00	0,03	0,00	0,01	-	-	-	-	0,99
c. Sources fuitives	0,00	2	54	-	-	-	-	-	-	54
Exploitation de la houille	-	1	30	-	-	-	-	-	-	30
Pétrole et gaz naturel	0,00	0,82	23	-	-	-	-	-	-	23
Pétrole	-	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	0,00
Gaz naturel	0,00	0,81	23	-	-	-	-	-	-	23
Évacuation	0,00	0,00	0,09	-	-	-	-	-	-	0,09
Torçage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	164	-	-	0,05	13	280	0,65	6	-	468
a. Produits minéraux	106	-	-	-	-	-	-	-	-	106
Production de ciment	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
b. Industrie chimique^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	-	-	-	-	-	280	0,13	-	-	280
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	58	-	-	-	-	-	-	-	-	58
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	0,05	13	-	0,50	6	-	19
AGRICULTURE	17	8	230	0,37	99	-	-	-	-	340
a. Fermentation entérique	-	6	180	-	-	-	-	-	-	180
b. Gestion des fumiers	-	2	45	0,10	40	-	-	-	-	81
c. Sols agricoles	-	-	-	0,24	63	-	-	-	-	63
Sources directes	-	-	-	0,16	43	-	-	-	-	43
Sources indirectes	-	-	-	0,08	20	-	-	-	-	20
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	17	-	-	-	-	-	-	-	-	17
DÉCHETS	-	20	550	0,10	40	-	-	-	-	590
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	20	500	-	-	-	-	-	-	500
b. Traitement biologique des déchets solides	-	0,60	20	0,06	20	-	-	-	-	30
c. Traitement et rejet des eaux usées	-	2	50	0,08	21	-	-	-	-	70
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	0,30	7	-	-	-	-	-	-	7
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-1300	0,09	2	0,00	1	-	-	-	-	-1300
a. Terres forestières	-4200	-	-	-	-	-	-	-	-	-4200
b. Terres cultivées	120	0,03	0,74	0,00	0,40	-	-	-	-	120
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	7	0,01	0,16	0,00	0,05	-	-	-	-	7
e. Établissements	-65	0,05	2	0,00	0,59	-	-	-	-	-63
f. Produits ligneux récoltés^g	2 800	-	-	-	-	-	-	-	-	2 800

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.

b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-8 **Sommaire des émissions de GES pour le Nouveau-Brunswick, certaines années**

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL*	16 200	20 100	13 600	13 400	13 000	11 300	12 000	12 500
ÉNERGIE	14 800	18 600	12 200	11 900	11 600	10 000	10 700	11 100
a. Sources de combustion fixes	10 700	13 400	8 050	7 930	7 720	6 460	7 090	7 620
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	6 010	8 440	3 750	4 160	3 730	2 700	3 380	3 990
Industries de raffinage du pétrole	1 160	2 250	x	x	x	x	x	x
Extraction de pétrole et de gaz	-	-	26	34	24	39	49	61
Exploitation minière	126	161	x	x	x	x	x	x
Industries manufacturières	1 630	1 170	642	679	689	582	656	730
Construction	69	6	10	10	7	9	9	8
Commercial et institutionnel	579	600	271	306	332	326	311	341
Résidentiel	1 070	757	635	614	528	449	376	408
Agriculture et foresterie	53	33	36	34	32	28	36	40
b. Transports*	4 010	4 910	3 920	3 840	3 710	3 350	3 360	3 280
Transport aérien	137	127	108	116	118	61	64	95
Transport routier	2 810	3 410	2 900	2 850	2 760	2 510	2 450	2 390
Véhicules légers à essence	1 220	1 030	833	796	750	628	593	557
Camions légers à essence	807	1 040	1 250	1 260	1 260	1 140	1 170	1 220
Véhicules lourds à essence	134	114	100	97	98	93	81	89
Motocyclettes	5	15	27	27	27	21	17	18
Véhicules légers à moteur diesel	9	31	8	6	5	5	5	3
Camions légers à moteur diesel	35	25	6	6	6	6	8	7
Véhicules lourds à moteur diesel	599	1 160	679	660	614	616	570	500
Véhicules au propane et au gaz naturel	-	-	0,01	0,01	0,14	0,10	0,10	0,13
Transport ferroviaire	146	117	131	119	117	100	131	131
Transport maritime	188	224	148	120	128	105	129	160
Autres moyens de transport	724	1 030	630	632	593	574	593	501
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	273	241	127	133	121	113	128	104
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	103	97	67	68	65	68	83	66
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	242	334	184	189	172	160	183	147
Véhicules hors route : Résidentiel	10	x	28	x	26	25	19	20
Véhicules hors route : Autres	97	326	214	204	194	189	166	157
Transport par pipeline	-	x	11	x	15	20	15	8
c. Sources fuitives	61	230	230	170	210	190	200	210
Exploitation de la houille	1	0,30	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	60	226	225	173	210	188	202	211
Pétrole	9	19	17	14	15	16	16	15
Gaz naturel	0,22	29	25	24	24	25	26	24
Évacuation	36	147	152	112	141	122	133	142
Torçage	15	31	32	23	30	25	27	30
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	186	251	502	515	344	353	344	352
a. Produits minéraux	91	98	61	51	48	45	50	52
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	80	89	x	x	x	x	x	x
Utilisation de produits minéraux	10	8	x	x	x	x	x	x
b. Industrie chimique*	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	-	110	230	250	240	240	230	220
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant*	91	31	200	210	43	57	54	64
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	5	8	10	11	10	11	11	13
AGRICULTURE	440	470	400	410	410	400	420	410
a. Fermentation entérique	220	210	170	170	160	160	150	140
b. Gestion des fumiers	60	77	60	61	59	58	55	54
c. Sols agricoles	91	140	120	130	130	130	160	160
Sources directes	64	100	92	99	100	100	130	130
Sources indirectes	30	40	30	30	30	30	30	40
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	0,02	0,03	0,03	0,02	0,02	0,01	0,04	0,04
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	68	55	52	49	51	54	54	54
DÉCHETS	780	810	530	530	560	590	620	610
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	700	700	400	400	400	400	400	400
b. Traitement biologique des déchets solides	3	40	30	20	20	20	40	40
c. Traitement et rejet des eaux usées	70	70	80	80	100	100	100	100
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	-	0,04	-	-	-	-	-	-
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	40	50	40	40	40	40	40	30
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	9 500	7 500	2 300	1 500	620	1 400	790	470
a. Terres forestières	4 800	-370	-6100	-6800	-7300	-7000	-7300	-7700
b. Terres cultivées	43	86	130	110	160	150	190	120
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	310	610	760	560	570	630	580	690
e. Établissements	-39	21	-49	-53	-58	-63	-67	-68
f. Produits ligneux récoltés*	4 400	7 200	7 600	7 600	7 200	7 700	7 400	7 400

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄, associées à l'utilisation de NF₃.

e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de SiatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-9 **Sommaire des émissions de GES pour le Nouveau-Brunswick, 2022**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Potentiel de réchauffement planétaire		28		265		23 500		16 100	
Unité	kt	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
TOTAL^b	11 100	31	860	1	340	220	0,13	2	-	12 500
ÉNERGIE	10 900	4	120	0,40	100	-	-	-	-	11 100
a. Sources de combustion fixes	7 490	2	70	0,20	60	-	-	-	-	7 620
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	3 970	0,20	6	0,06	20	-	-	-	-	3 990
Industries de raffinage du pétrole	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Extraction de pétrole et de gaz	60	0,00	0,03	0,00	1	-	-	-	-	61
Exploitation minière	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Industries manufacturières	696	0,18	5	0,11	28	-	-	-	-	730
Construction	8	0,00	0,00	0,00	0,02	-	-	-	-	8
Commercial et institutionnel	339	0,01	0,15	0,01	2	-	-	-	-	341
Résidentiel	344	2	60	0,03	7	-	-	-	-	408
Agriculture et foresterie	40	0,00	0,01	0,00	0,10	-	-	-	-	40
b. Transports^c	3 220	0,69	19	0,14	37	-	-	-	-	3 280
Transport aérien	94	0,00	0,10	0,00	0,80	-	-	-	-	95
Transport routier	2 370	0,10	4	0,06	17	-	-	-	-	2 390
Véhicules légers à essence	554	0,03	1	0,01	2	-	-	-	-	557
Camions légers à essence	1 210	0,07	2	0,02	5	-	-	-	-	1 220
Véhicules lourds à essence	87	0,00	0,08	0,01	2	-	-	-	-	89
Motocyclettes	18	0,01	0,20	0,00	0,09	-	-	-	-	18
Véhicules légers à moteur diesel	3	0,00	0,00	0,00	0,07	-	-	-	-	3
Camions légers à moteur diesel	7	0,00	0,01	0,00	0,15	-	-	-	-	7
Véhicules lourds à moteur diesel	492	0,02	0,60	0,03	7	-	-	-	-	500
Véhicules au propane et au gaz naturel	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	0,13
Transport ferroviaire	119	0,01	0,20	0,05	10	-	-	-	-	131
Transport maritime	159	0,02	0,42	0,00	1	-	-	-	-	160
Autres moyens de transport	480	0,53	15	0,02	6	-	-	-	-	501
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	101	0,01	0,16	0,01	2	-	-	-	-	104
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	64	0,07	2	0,00	0,60	-	-	-	-	66
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	144	0,02	0,64	0,01	2	-	-	-	-	147
Véhicules hors route : Résidentiel	18	0,05	1	0,00	0,10	-	-	-	-	20
Véhicules hors route : Autres	145	0,38	11	0,00	1	-	-	-	-	157
Transport par pipeline	7	0,01	0,20	0,00	0,05	-	-	-	-	8
c. Sources fuyitives	170	1	35	0,01	4	-	-	-	-	210
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	170	1	35	0,01	4	-	-	-	-	211
Pétrole	0,09	0,40	11	0,01	3	-	-	-	-	15
Gaz naturel	0,01	0,86	24	-	-	-	-	-	-	24
Évacuation	140	0,01	0,18	-	-	-	-	-	-	142
Torçage	30	0,00	0,04	0,00	0,01	-	-	-	-	30
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	115	-	-	0,04	10	220	0,13	2	-	352
a. Produits minéraux	52	-	-	-	-	-	-	-	-	52
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
Utilisation de produits minéraux	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
b. Industrie chimique^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	-	-	-	-	-	220	0,11	-	-	220
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	64	-	-	-	-	-	-	-	-	64
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	0,04	10	-	0,02	2	-	13
AGRICULTURE	54	6	170	0,71	190	-	-	-	-	410
a. Fermentation entérique	-	5	140	-	-	-	-	-	-	140
b. Gestion des fumiers	-	1	29	0,09	20	-	-	-	-	54
c. Sols agricoles	-	-	-	0,62	160	-	-	-	-	160
Sources directes	-	-	-	0,49	130	-	-	-	-	130
Sources indirectes	-	-	-	0,10	40	-	-	-	-	40
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	0,00	0,03	0,00	0,01	-	-	-	-	0,04
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	54	-	-	-	-	-	-	-	-	54
DÉCHETS	0,01	20	570	0,20	40	-	-	-	-	610
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	20	400	-	-	-	-	-	-	400
b. Traitement biologique des déchets solides	-	0,70	20	0,07	20	-	-	-	-	40
c. Traitement et rejet des eaux usées	0,01	3	90	0,08	21	-	-	-	-	100
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	1	30	-	-	-	-	-	-	30
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	460	0,33	9	0,01	4	-	-	-	-	470
a. Terres forestières	-7700	-	-	-	-	-	-	-	-	-7700
b. Terres cultivées	120	0,05	1	0,00	1	-	-	-	-	120
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	690	0,18	5	0,01	1	-	-	-	-	690
e. Établissements	-72	0,10	3	0,00	1	-	-	-	-	-68
f. Produits ligneux récoltés^f	7 400	-	-	-	-	-	-	-	-	7 400

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.

b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-10 Sommaire des émissions de GES pour le Québec, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL*	84 400	85 600	79 500	80 700	82 100	74 300	77 400	79 100
ÉNERGIE	58 400	60 400	56 600	57 700	59 100	50 900	53 900	55 600
a. Sources de combustion fixes	30 600	26 700	20 900	22 000	22 800	20 100	20 600	20 800
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	1 490	616	239	242	238	291	251	233
Industries de raffinage du pétrole	3 460	3 640	1 530	2 040	1 890	1 890	1 880	1 900
Extraction de pétrole et de gaz	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière	824	318	825	1 480	1 560	1 370	1 520	1 400
Industries manufacturières	12 500	10 100	9 000	9 050	9 740	8 350	8 580	8 750
Construction	458	311	367	401	412	400	409	421
Commercial et institutionnel	4 400	5 410	5 160	4 850	4 950	4 300	4 580	4 700
Résidentiel	7 150	5 860	3 300	3 440	3 540	3 060	2 980	3 090
Agriculture et foresterie	290	367	452	462	475	384	339	348
b. Transports*	27 300	33 300	35 300	35 300	35 800	30 500	33 000	34 300
Transport aérien	951	763	805	903	900	551	664	831
Transport routier	20 800	24 800	26 800	26 400	26 500	22 200	24 200	25 600
Véhicules légers à essence	12 000	10 700	9 400	9 130	9 000	7 030	7 120	6 820
Camions légers à essence	4 020	7 040	8 920	9 130	9 620	8 510	9 930	10 700
Véhicules lourds à essence	569	765	732	723	744	747	740	791
Motocyclettes	77	164	261	272	281	249	226	240
Véhicules légers à moteur diesel	193	219	155	141	114	56	65	60
Camions légers à moteur diesel	322	190	106	110	111	79	113	131
Véhicules lourds à moteur diesel	3 610	5 770	7 190	6 870	6 570	5 550	5 970	6 770
Véhicules au propane et au gaz naturel	6	0,26	11	11	19	20	24	25
Transport ferroviaire	631	587	395	509	516	502	435	435
Transport maritime	700	943	840	836	802	661	727	763
Autres moyens de transport	4 250	6 140	6 490	6 680	7 170	6 510	6 980	6 680
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	811	766	982	1 020	1 130	997	1 110	1 050
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	820	1 010	1 260	1 310	1 430	1 290	1 430	1 370
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	1 980	2 490	2 810	2 890	3 140	2 750	3 030	2 850
Véhicules hors route : Résidentiel	83	240	203	199	199	213	186	192
Véhicules hors route : Autres	525	1 300	1 160	1 160	1 180	1 160	1 120	1 120
Transport par pipeline	26	335	82	98	103	100	105	89
c. Sources fuitives	540	470	430	410	450	380	390	440
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	544	469	429	405	446	377	389	442
Pétrole	23	29	21	21	22	19	19	21
Gaz naturel	380	156	148	149	152	146	147	149
Évacuation	100	236	220	200	230	181	191	231
Torçage	40	47	39	35	42	30	33	42
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	14 300	12 300	10 400	10 100	10 400	10 800	11 000	11 000
a. Produits minéraux	1 940	2 080	2 150	2 090	2 540	2 290	2 490	2 290
Production de ciment	1 450	1 330	1 660	1 620	2 080	1 870	2 040	1 840
Production de chaux	286	484	x	x	x	x	x	x
Utilisation de produits minéraux	200	270	x	x	x	x	x	x
b. Industrie chimique*	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	10 400	7 250	5 180	4 700	4 510	5 130	5 280	5 310
Production sidérurgique	-	-	19	8	7	10	7	7
Production d'aluminium	8 020	7 150	5 150	4 680	4 490	5 110	5 260	5 290
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	2 350	106	11	11	11	9	14	19
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	2	970	2 200	2 300	2 300	2 300	2 200	2 200
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant*	1 900	1 900	750	790	830	850	860	1 000
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	76	110	120	170	150	180	190	190
AGRICULTURE	6 700	7 500	7 400	7 900	7 700	7 900	7 700	7 900
a. Fermentation entérique	3 500	3 500	2 900	2 900	2 900	2 900	2 900	2 800
b. Gestion des fumiers	1 200	1 700	1 800	1 800	1 800	1 700	1 800	1 700
c. Sols agricoles	1 800	2 100	2 500	3 000	2 800	3 000	2 900	3 100
Sources directes	1 400	1 700	2 100	2 500	2 300	2 500	2 400	2 600
Sources indirectes	400	400	400	500	500	500	500	500
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	0,30	0,30	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	220	160	190	240	220	230	210	230
DÉCHETS	5 000	5 400	5 100	5 000	4 900	4 700	4 700	4 600
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	4 000	5 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
b. Traitement biologique des déchets solides	40	30	30	70	70	70	80	80
c. Traitement et rejet des eaux usées	300	300	400	400	400	400	400	400
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	160	190	35	35	34	34	35	35
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	200	300	200	200	200	200	200	200
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	17 000	15 000	10 000	11 000	11 000	15 000	12 000	12 000
a. Terres forestières	-5 900	-19 000	-20 000	-20 000	-20 000	-16 000	-17 000	-18 000
b. Terres cultivées	670	1 100	1 100	1 000	1 200	1 300	1 400	1 600
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	4 600	1 900	1 600	1 500	1 700	1 800	1 500	1 400
e. Établissements	280	120	-98	-110	-120	-140	-150	-160
f. Produits ligneux récoltés*	17 000	31 000	28 000	28 000	27 000	28 000	27 000	27 000

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄, associées à l'utilisation de NF₃.

e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de SiatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-11 Sommaire des émissions de GES pour le Québec, 2022

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Potentiel de réchauffement planétaire		28		265		23 500		16 100	
Unité	kt	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
TOTAL^b	62 100	350	9 700	17	4 500	2 200	584	110	0,60	79 100
ÉNERGIE	53 800	42	1 200	2	600	-	-	-	-	55 600
a. Sources de combustion fixes	19 800	30	800	0,90	200	-	-	-	-	20 800
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	232	0,01	0,14	0,00	0,90	-	-	-	-	233
Industries de raffinage du pétrole	1 890	0,04	1	0,02	5	-	-	-	-	1 900
Extraction de pétrole et de gaz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière	1 400	0,03	0,90	0,02	5	-	-	-	-	1 400
Industries manufacturières	8 630	0,63	18	0,36	96	-	-	-	-	8 750
Construction	419	0,01	0,22	0,01	2	-	-	-	-	421
Commercial et institutionnel	4 670	0,18	5	0,10	30	-	-	-	-	4 700
Résidentiel	2 220	30	800	0,40	100	-	-	-	-	3 090
Agriculture et foresterie	343	0,01	0,20	0,02	5	-	-	-	-	348
b. Transports^c	33 800	6	170	1	330	-	-	-	-	34 300
Transport aérien	824	0,02	0,70	0,02	6	-	-	-	-	831
Transport routier	25 400	1	40	0,72	190	-	-	-	-	25 600
Véhicules légers à essence	6 780	0,40	10	0,11	28	-	-	-	-	6 820
Camions légers à essence	10 700	0,60	20	0,15	39	-	-	-	-	10 700
Véhicules lourds à essence	772	0,02	0,70	0,07	18	-	-	-	-	791
Motocyclettes	236	0,08	2	0,00	1	-	-	-	-	240
Véhicules légers à moteur diesel	58	0,00	0,03	0,00	1	-	-	-	-	60
Camions légers à moteur diesel	128	0,00	0,09	0,01	3	-	-	-	-	131
Véhicules lourds à moteur diesel	6 660	0,30	8	0,38	100	-	-	-	-	6 770
Véhicules au propane et au gaz naturel	23	0,06	2	0,00	0,16	-	-	-	-	25
Transport ferroviaire	393	0,02	0,60	0,20	40	-	-	-	-	435
Transport maritime	755	0,07	2	0,02	5	-	-	-	-	763
Autres moyens de transport	6 460	5	130	0,30	90	-	-	-	-	6 680
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	1 030	0,04	1	0,06	20	-	-	-	-	1 050
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	1 320	1	34	0,05	10	-	-	-	-	1 370
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	2 790	0,34	9	0,20	50	-	-	-	-	2 850
Véhicules hors route : Résidentiel	177	0,48	13	0,00	1	-	-	-	-	192
Véhicules hors route : Autres	1 050	2	66	0,03	7	-	-	-	-	1 120
Transport par pipeline	86	0,09	2	0,00	0,60	-	-	-	-	89
c. Sources fuitives^d	240	7	195	0,02	5	-	-	-	-	440
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	240	7	195	0,02	5	-	-	-	-	442
Pétrole	0,13	0,56	16	0,02	5	-	-	-	-	21
Gaz naturel	0,04	5	149	-	-	-	-	-	-	149
Évacuation	200	1	30	-	-	-	-	-	-	231
Torçage	42	0,00	0,02	0,00	0,01	-	-	-	-	42
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	8 010	0,00	0,00	0,42	110	2 200	584	110	0,60	11 000
a. Produits minéraux	2 290	-	-	-	-	-	-	-	-	2 290
Production de ciment	1 840	-	-	-	-	-	-	-	-	1 840
Production de chaux	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
Utilisation de produits minéraux	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
b. Industrie chimique^e	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	4 720	0,00	0,00	-	-	-	572	19	-	5 310
Production sidérurgique	7	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	7
Production d'aluminium	4 710	-	-	-	-	-	572	0,41	-	5 290
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	19	-	19
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	-	-	-	-	-	2 200	6	15	0,60	2 200
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	1 000	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	0,42	110	-	5	71	-	190
AGRICULTURE	230	150	4 100	13	3 500	-	-	-	-	7 900
a. Fermentation entérique	-	100	2 800	-	-	-	-	-	-	2 800
b. Gestion des fumiers	-	48	1 300	2	400	-	-	-	-	1 700
c. Sols agricoles	-	-	-	12	3 100	-	-	-	-	3 100
Sources directes	-	-	-	10	2 600	-	-	-	-	2 600
Sources indirectes	-	-	-	2	500	-	-	-	-	500
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	0,01	0,20	0,00	0,04	-	-	-	-	0,20
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	230	-	-	-	-	-	-	-	-	230
DÉCHETS	10	160	4 400	0,90	200	-	-	-	-	4 600
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	100	4 000	-	-	-	-	-	-	4 000
b. Traitement biologique des déchets solides	-	2	40	0,10	40	-	-	-	-	80
c. Traitement et rejet des eaux usées	-	8	200	0,68	180	-	-	-	-	400
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	8	0,00	0,03	0,10	30	-	-	-	-	35
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	7	200	-	-	-	-	-	-	200
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	12 000	2	57	0,22	59	-	-	-	-	12 000
a. Terres forestières	-18 000	1	30	0,20	50	-	-	-	-	-18 000
b. Terres cultivées	1 600	0,19	5	0,02	5	-	-	-	-	1 600
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	1 400	0,19	5	0,00	1	-	-	-	-	1 400
e. Établissements	-180	0,55	15	0,01	4	-	-	-	-	-160
f. Produits ligneux récoltés^g	27 000	-	-	-	-	-	-	-	-	27 000

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.

b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-12 **Sommaire des émissions de GES pour l'Ontario, certaines années**

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL*	178 000	203 000	158 000	164 000	165 000	149 000	151 000	157 000
ÉNERGIE	132 000	161 000	119 000	125 000	126 000	111 000	112 000	118 000
a. Sources de combustion fixes	82 200	94 400	57 800	61 300	62 500	58 300	57 500	59 900
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	25 600	33 900	2 600	4 160	3 970	4 320	4 620	5 140
Industries de raffinage du pétrole	6 230	6 890	3 440	3 860	4 310	4 230	4 560	4 700
Extraction de pétrole et de gaz	100	167	36	58	84	34	83	99
Exploitation minière	493	417	549	491	510	529	539	579
Industries manufacturières	21 900	18 600	16 500	16 300	16 100	14 800	15 700	16 000
Construction	571	632	307	291	305	306	366	399
Commercial et institutionnel	9 170	12 700	15 800	16 600	17 000	15 400	13 200	13 700
Résidentiel	17 400	20 100	17 200	18 100	18 600	17 200	16 800	17 400
Agriculture et foresterie	774	1 030	1 370	1 410	1 610	1 440	1 590	1 760
b. Transports*	47 800	64 000	59 000	60 900	61 200	50 000	52 200	55 600
Transport aérien	2 370	2 220	2 410	2 590	2 590	1 350	1 570	2 290
Transport routier	34 000	47 100	44 000	45 300	45 800	37 300	38 800	40 900
Véhicules légers à essence	18 000	16 400	12 400	12 400	12 300	9 010	8 310	8 370
Camions légers à essence	8 920	16 200	18 600	19 400	20 300	16 600	17 300	18 800
Véhicules lourds à essence	1 330	1 650	1 430	1 460	1 500	1 340	1 480	1 370
Motocyclettes	68	140	275	282	288	224	252	221
Véhicules légers à moteur diesel	76	227	234	228	189	114	107	119
Camions légers à moteur diesel	142	162	164	185	194	156	173	231
Véhicules lourds à moteur diesel	5 310	12 300	10 800	11 300	11 100	9 810	11 100	11 700
Véhicules au propane et au gaz naturel	101	7	23	25	29	34	37	41
Transport ferroviaire	2 180	2 140	1 940	1 770	1 720	1 540	1 530	1 530
Transport maritime	207	269	265	249	263	273	300	303
Autres moyens de transport	9 030	12 300	10 400	11 000	10 800	9 540	10 100	10 500
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	762	784	1 140	1 250	1 220	1 050	1 080	1 170
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	1 290	1 500	1 540	1 690	1 700	1 540	1 660	1 750
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	3 620	3 900	4 420	4 610	4 460	3 860	3 980	4 230
Véhicules hors route : Résidentiel	152	500	405	409	410	385	414	349
Véhicules hors route : Autres	930	2 540	2 010	2 050	2 050	1 920	2 070	1 920
Transport par pipeline	2 280	3 040	929	1 020	948	783	848	1 110
c. Sources fugitives	2 300	2 600	2 600	2 600	2 700	2 600	2 700	2 800
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	2 300	2 550	2 560	2 610	2 690	2 610	2 680	2 790
Pétrole	68	45	29	31	31	30	32	33
Gaz naturel	1 710	1 920	1 990	2 040	2 070	2 050	2 090	2 130
Évacuation	364	489	477	483	521	470	502	553
Torçage	157	101	61	62	69	56	62	71
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	29 300	24 700	23 000	23 600	22 900	20 700	21 700	21 600
a. Produits minéraux	3 920	4 810	3 810	3 740	3 590	3 500	3 690	3 460
Production de ciment	2 440	3 700	3 020	2 950	2 830	2 870	2 970	2 720
Production de chaux	1 100	804	x	x	x	x	x	x
Utilisation de produits minéraux	380	310	x	x	x	x	x	x
b. Industrie chimique*	9 160	2 260	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	9 160	2 260	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	11 200	11 500	9 170	9 430	8 840	7 350	8 340	7 950
Production sidérurgique	10 500	10 300	9 050	9 290	8 550	7 260	8 210	7 800
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	708	1 160	125	137	293	96	130	148
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	820	1 900	4 000	4 400	4 400	4 300	4 100	4 000
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant*	4 100	4 100	5 800	5 800	5 900	5 300	5 400	6 000
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	140	180	220	240	240	260	250	240
AGRICULTURE	9 600	9 400	9 000	8 900	9 000	9 700	9 500	9 600
a. Fermentation entérique	4 800	4 600	3 700	3 700	3 700	3 700	3 700	3 700
b. Gestion des fumiers	1 800	2 100	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900
c. Sols agricoles	2 600	2 500	3 200	3 000	3 100	3 800	3 600	3 700
Sources directes	2 000	1 900	2 500	2 400	2 500	3 100	2 900	3 000
Sources indirectes	600	600	600	600	600	700	700	700
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	3	0,60	0,20	0,30	0,30	0,30	0,20	0,20
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	250	160	200	200	210	260	240	250
DÉCHETS	7 300	7 900	7 000	7 000	7 100	7 200	7 400	7 500
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	6 000	7 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
b. Traitement biologique des déchets solides	30	70	100	100	100	100	100	100
c. Traitement et rejet des eaux usées	600	800	900	900	900	900	1 000	1 000
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	67	110	110	110	98	83	83	100
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	100	100	100	100	100	100	100	100
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-12 000	-8 000	-22 000	-24 000	-24 000	-22 000	-23 000	-22 000
a. Terres forestières	-24 000	-25 000	-36 000	-37 000	-37 000	-37 000	-37 000	-37 000
b. Terres cultivées	600	380	1 000	250	840	1 500	950	2 200
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	6	8	13	13	12	12	12	12
e. Établissements	-760	-820	-840	-840	-830	-830	-840	-830
f. Produits ligneux récoltés*	12 000	18 000	15 000	14 000	14 000	14 000	13 000	14 000

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄, associées à l'utilisation de NF₃.

e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de SiatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-13 **Sommaire des émissions de GES pour l'Ontario, 2022**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Potentiel de réchauffement planétaire		28	265	265	100	100	100	16 100	
Unité	kt	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
TOTAL^b	132 000	530	15 000	24	6 400	4 000	15	200	-	157 000
ÉNERGIE	114 000	110	3 100	4	1 000	-	-	-	-	118 000
a. Sources de combustion fixes	59 100	10	400	1	400	-	-	-	-	59 900
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	5 070	1	36	0,10	40	-	-	-	-	5 140
Industries de raffinage du pétrole	4 690	0,10	3	0,02	7	-	-	-	-	4 700
Extraction de pétrole et de gaz	98	0,00	0,05	0,00	0,60	-	-	-	-	99
Exploitation minière	571	0,01	0,30	0,03	7	-	-	-	-	579
Industries manufacturières	15 900	0,47	13	0,35	93	-	-	-	-	16 000
Construction	396	0,01	0,19	0,01	3	-	-	-	-	399
Commercial et institutionnel	13 700	0,36	10	0,30	80	-	-	-	-	13 700
Résidentiel	17 000	10	300	0,50	100	-	-	-	-	17 400
Agriculture et foresterie	1 750	0,03	0,90	0,04	10	-	-	-	-	1 760
b. Transports^c	54 600	11	320	2	630	-	-	-	-	55 600
Transport aérien	2 270	0,04	1	0,07	20	-	-	-	-	2 290
Transport routier	40 500	2	70	1	330	-	-	-	-	40 900
Véhicules légers à essence	8 320	0,50	20	0,15	40	-	-	-	-	8 370
Camions légers à essence	18 700	1	30	0,26	69	-	-	-	-	18 800
Véhicules lourds à essence	1 330	0,04	1	0,12	33	-	-	-	-	1 370
Motocyclettes	218	0,08	2	0,00	1	-	-	-	-	221
Véhicules légers à moteur diesel	116	0,00	0,07	0,01	3	-	-	-	-	119
Camions légers à moteur diesel	226	0,01	0,20	0,02	5	-	-	-	-	231
Véhicules lourds à moteur diesel	11 500	0,50	10	0,69	180	-	-	-	-	11 700
Véhicules au propane et au gaz naturel	39	0,06	2	0,00	0,23	-	-	-	-	41
Transport ferroviaire	1 380	0,08	2	0,50	100	-	-	-	-	1 530
Transport maritime	300	0,03	0,77	0,01	2	-	-	-	-	303
Autres moyens de transport	10 200	9	250	0,50	100	-	-	-	-	10 500
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	1 150	0,04	1	0,06	20	-	-	-	-	1 170
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	1 680	2	47	0,07	20	-	-	-	-	1 750
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	4 140	0,67	19	0,30	70	-	-	-	-	4 230
Véhicules hors route : Résidentiel	321	0,91	25	0,01	2	-	-	-	-	349
Véhicules hors route : Autres	1 780	4	124	0,05	10	-	-	-	-	1 920
Transport par pipeline	1 070	1	29	0,03	7	-	-	-	-	1 110
c. Sources fuitives^d	330	88	2 450	0,02	6	-	-	-	-	2 800
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	330	88	2 450	0,02	6	-	-	-	-	2 790
Pétrole	0,18	0,93	26	0,02	6	-	-	-	-	33
Gaz naturel	2	76	2 130	-	-	-	-	-	-	2 130
Évacuation	260	11	295	-	-	-	-	-	-	553
Torçage	68	0,09	2	0,00	0,03	-	-	-	-	71
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	17 200	1	33	0,80	210	4 000	15	200	-	21 600
a. Produits minéraux	3 460	-	-	-	-	-	-	-	-	3 460
Production de ciment	2 720	-	-	-	-	-	-	-	-	2 720
Production de chaux	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
Utilisation de produits minéraux	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
b. Industrie chimique^e	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	7 800	0,07	2	-	-	-	-	148	-	7 950
Production sidérurgique	7 800	0,07	2	-	-	-	-	-	-	7 800
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	148	-	148
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	-	-	-	-	-	4 000	7	14	-	4 000
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	5 900	-	-	0,10	-	-	-	-	-	6 000
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	0,72	190	-	8	38	-	240
AGRICULTURE	250	170	4 900	17	4 500	-	-	-	-	9 600
a. Fermentation entérique	-	130	3 700	-	-	-	-	-	-	3 700
b. Gestion des fumiers	-	40	1 100	3	800	-	-	-	-	1 900
c. Sols agricoles	-	-	-	14	3 700	-	-	-	-	3 700
Sources directes	-	-	-	11	3 000	-	-	-	-	3 000
Sources indirectes	-	-	-	3	700	-	-	-	-	700
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	0,01	0,20	0,00	0,04	-	-	-	-	0,20
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	250	-	-	-	-	-	-	-	-	250
DÉCHETS	80	240	6 700	3	800	-	-	-	-	7 500
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	200	6 000	-	-	-	-	-	-	6 000
b. Traitement biologique des déchets solides	-	2	70	0,30	70	-	-	-	-	100
c. Traitement et rejet des eaux usées	10	10	300	3	660	-	-	-	-	1 000
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	70	0,03	0,90	0,10	30	-	-	-	-	100
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	4	100	-	-	-	-	-	-	100
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-22 000	0,56	16	0,03	7	-	-	-	-	-22 000
a. Terres forestières	-37 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-37 000
b. Terres cultivées	2 200	0,24	7	0,02	5	-	-	-	-	2 200
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	12	0,01	0,30	0,00	0,06	-	-	-	-	12
e. Établissements	-850	0,30	9	0,01	2	-	-	-	-	-830
f. Produits ligneux récoltés^g	14 000	-	-	-	-	-	-	-	-	14 000

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.

b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

x Indique qu'il n'y a aucune émission.

- Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-14 **Sommaire des émissions de GES pour le Manitoba, certaines années**

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL^a	18 200	20 600	21 600	22 400	22 100	21 100	20 600	21 600
ÉNERGIE	12 700	12 700	13 500	14 100	13 800	12 700	12 700	13 400
a. Sources de combustion fixes	4 910	4 500	4 310	4 280	4 260	4 130	3 920	4 420
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	519	361	70	41	40	41	56	48
Industries de raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction de pétrole et de gaz	1	0,46	0,00	0,00	-	0,00	-	-
Exploitation minière	78	96	97	120	119	119	118	107
Industries manufacturières	1 180	1 450	1 500	1 190	1 200	1 200	1 120	1 270
Construction	63	85	114	126	123	114	112	120
Commercial et institutionnel	1 400	1 400	1 370	1 530	1 510	1 430	1 370	1 580
Résidentiel	1 620	1 060	1 110	1 220	1 230	1 160	1 090	1 240
Agriculture et foresterie	43	43	40	49	50	51	50	45
b. Transports^b	7 110	7 750	8 410	9 040	8 790	7 870	8 020	8 260
Transport aérien	471	533	475	515	511	311	358	445
Transport routier	3 450	3 880	4 270	4 570	4 540	4 020	4 180	4 310
Véhicules légers à essence	1 560	1 150	885	935	904	744	745	712
Camions légers à essence	1 030	1 410	1 920	2 150	2 180	2 000	2 120	2 200
Véhicules lourds à essence	195	162	154	169	172	171	166	170
Motocyclettes	3	9	25	28	30	26	23	24
Véhicules légers à moteur diesel	9	10	7	6	6	4	4	4
Camions légers à moteur diesel	16	15	11	11	11	8	11	12
Véhicules lourds à moteur diesel	620	1 120	1 260	1 270	1 230	1 070	1 110	1 180
Véhicules au propane et au gaz naturel	15	0,12	0,61	1	2	2	2	2
Transport ferroviaire	596	513	600	615	592	533	537	537
Transport maritime	2	3	1	4	1	0,77	0,79	0,74
Autres moyens de transport	2 590	2 820	3 070	3 340	3 150	3 000	2 940	2 970
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	807	1 020	1 370	1 440	1 380	1 400	1 290	1 290
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	273	304	462	474	450	404	412	444
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	467	511	518	535	507	492	456	457
Véhicules hors route : Résidentiel	11	46	38	41	41	42	36	37
Véhicules hors route : Autres	178	349	528	539	506	466	454	499
Transport par pipeline	850	595	157	309	266	192	294	245
c. Sources fuitives	680	400	760	770	780	720	720	740
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	677	405	757	770	781	719	718	741
Pétrole	145	166	345	343	345	318	323	334
Gaz naturel	436	102	110	110	111	111	112	114
Évacuation	67	105	201	207	209	190	188	194
Torçage	29	32	101	110	115	99	95	99
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	486	684	870	974	937	940	878	943
a. Produits minéraux	222	71	87	81	75	73	71	72
Production de ciment	155	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	61	60	x	x	x	x	x	x
Utilisation de produits minéraux	7	12	x	x	x	x	x	x
b. Industrie chimique^c	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	-	180	380	420	420	410	390	380
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^e	x	x	x	x	x	x	x	x
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	x	x	x	x	x	x	x	x
AGRICULTURE	4 200	6 000	5 900	6 000	6 000	6 200	5 900	5 900
a. Fermentation entérique	2 100	3 600	2 600	2 700	2 600	2 600	2 600	2 500
b. Gestion des fumiers	390	760	720	730	720	710	700	690
c. Sols agricoles	1 400	1 400	2 200	2 200	2 200	2 400	2 200	2 400
Sources directes	1 100	1 100	1 700	1 800	1 800	1 900	1 700	1 900
Sources indirectes	300	300	500	500	500	500	500	500
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	200	10	20	20	20	20	20	20
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	130	190	310	310	330	460	390	350
DÉCHETS	880	1 300	1 400	1 400	1 400	1 200	1 200	1 400
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	800	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
b. Traitement biologique des déchets solides	0,30	5	9	10	10	10	20	20
c. Traitement et rejet des eaux usées	70	70	90	100	90	90	100	90
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	0,41	0,44	0,08	0,03	0,03	0,01	0,01	-
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	3	4	3	3	3	3	3	3
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-1 800	-1 700	-3 300	-5 200	-4 000	-2 700	-4 000	370
a. Terres forestières	-1 600	-630	-1 900	-1 900	-2 000	-1 900	-2 000	-2 000
b. Terres cultivées	-1 500	-2 900	-3 200	-5 100	-3 900	-2 900	-3 900	350
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	91	160	300	290	310	560	380	500
e. Établissements	9	-6	100	99	98	95	96	93
f. Produits ligneux récoltés^e	1 100	1 700	1 400	1 500	1 500	1 500	1 400	1 500

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄, associées à l'utilisation de NF₃.

e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de SiatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-15 **Sommaire des émissions de GES pour le Manitoba, 2022**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Potentiel de réchauffement planétaire									
Unité	kt	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
TOTAL^b	13 300	180	5 000	11	2 900	380	0,75	2	-	21 600
ÉNERGIE	12 500	28	780	0,60	200	-	-	-	-	13 400
a. Sources de combustion fixes	4 340	2	50	0,10	30	-	-	-	-	4 420
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	47	0,01	0,16	0,00	0,20	-	-	-	-	48
Industries de raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction de pétrole et de gaz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière	105	0,00	0,05	0,01	2	-	-	-	-	107
Industries manufacturières	1 260	0,05	2	0,04	10	-	-	-	-	1 270
Construction	119	0,00	0,06	0,00	0,61	-	-	-	-	120
Commercial et institutionnel	1 570	0,03	0,84	0,03	9	-	-	-	-	1 580
Résidentiel	1 190	2	40	0,04	10	-	-	-	-	1 240
Agriculture et foresterie	44	0,00	0,02	0,00	0,80	-	-	-	-	45
b. Transports^c	8 060	3	82	0,47	130	-	-	-	-	8 260
Transport aérien	441	0,02	0,40	0,01	3	-	-	-	-	445
Transport routier	4 260	0,30	7	0,15	39	-	-	-	-	4 310
Véhicules légers à essence	706	0,05	1	0,02	4	-	-	-	-	712
Camions légers à essence	2 190	0,10	4	0,05	13	-	-	-	-	2 200
Véhicules lourds à essence	166	0,01	0,20	0,02	4	-	-	-	-	170
Motocyclettes	24	0,01	0,20	0,00	0,12	-	-	-	-	24
Véhicules légers à moteur diesel	4	0,00	0,00	0,00	0,08	-	-	-	-	4
Camions légers à moteur diesel	11	0,00	0,01	0,00	0,25	-	-	-	-	12
Véhicules lourds à moteur diesel	1 160	0,05	1	0,07	17	-	-	-	-	1 180
Véhicules au propane et au gaz naturel	2	0,00	0,03	0,00	0,01	-	-	-	-	2
Transport ferroviaire	486	0,03	0,80	0,20	50	-	-	-	-	537
Transport maritime	0,73	0,00	0,00	0,00	0,01	-	-	-	-	0,74
Autres moyens de transport	2 870	3	74	0,10	30	-	-	-	-	2 970
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	1 270	0,08	2	0,07	20	-	-	-	-	1 290
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	417	0,85	24	0,01	4	-	-	-	-	444
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	443	0,25	7	0,03	7	-	-	-	-	457
Véhicules hors route : Résidentiel	34	0,10	3	0,00	0,20	-	-	-	-	37
Véhicules hors route : Autres	464	1	32	0,01	4	-	-	-	-	499
Transport par pipeline	236	0,23	7	0,01	2	-	-	-	-	245
c. Sources fuyitives	91	23	650	0,00	0,08	-	-	-	-	740
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	91	23	650	0,00	0,08	-	-	-	-	741
Pétrole	0,73	12	333	-	-	-	-	-	-	334
Gaz naturel	5	4	108	-	-	-	-	-	-	114
Évacuation	0,57	7	194	-	-	-	-	-	-	194
Torçage	84	0,53	15	0,00	0,08	-	-	-	-	99
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	491	-	-	0,25	66	380	0,75	2	-	943
a. Produits minéraux	72	-	-	-	-	-	-	-	-	72
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
Utilisation de produits minéraux	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
b. Industrie chimique^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	-	-	-	-	-	380	0,19	-	-	380
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	420	-	-	x	x	-	-	-	-	x
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	x	x	-	0,60	2	-	x
AGRICULTURE	350	110	3 000	10	2 600	-	-	-	-	5 900
a. Fermentation entérique	-	88	2 500	-	-	-	-	-	-	2 500
b. Gestion des fumiers	-	17	490	0,80	200	-	-	-	-	690
c. Sols agricoles	-	-	-	9	2 400	-	-	-	-	2 400
Sources directes	-	-	-	7	1 900	-	-	-	-	1 900
Sources indirectes	-	-	-	2	500	-	-	-	-	500
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	0,60	20	0,02	4	-	-	-	-	20
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	350	-	-	-	-	-	-	-	-	350
DÉCHETS	-	46	1 300	0,20	60	-	-	-	-	1 400
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	40	1 000	-	-	-	-	-	-	1 000
b. Traitement biologique des déchets solides	-	0,30	10	0,04	10	-	-	-	-	20
c. Traitement et rejet des eaux usées	-	1	40	0,20	53	-	-	-	-	90
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	0,09	3	-	-	-	-	-	-	3
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	340	0,74	21	0,03	8	-	-	-	-	370
a. Terres forestières	-2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-2000
b. Terres cultivées	320	0,60	17	0,03	7	-	-	-	-	350
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	500	0,08	2	0,00	0,61	-	-	-	-	500
e. Établissements	91	0,06	2	0,00	0,72	-	-	-	-	93
f. Produits ligneux récoltés^g	1 500	-	-	-	-	-	-	-	-	1 500

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.

b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-16 **Sommaire des émissions de GES pour la Saskatchewan, certaines années**

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL*	49 000	80 500	87 600	89 000	86 600	74 800	76 800	75 900
ÉNERGIE	41 500	67 300	74 400	75 800	73 300	61 300	63 500	62 400
a. Sources de combustion fixes	18 300	25 900	30 000	31 200	30 800	27 500	30 600	30 200
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	11 100	15 300	16 700	16 400	16 000	13 900	16 100	14 800
Industries de raffinage du pétrole	627	782	1 270	1 160	1 170	1 030	1 120	1 120
Extraction de pétrole et de gaz	1 400	4 490	5 830	6 220	6 280	5 960	6 420	6 790
Exploitation minière	974	1 300	1 730	2 270	2 010	1 710	2 250	2 350
Industries manufacturières	789	541	896	1 300	1 260	1 250	1 080	1 150
Construction	70	43	46	45	36	34	34	33
Commercial et institutionnel	984	1 540	1 510	1 670	1 750	1 580	1 550	1 720
Résidentiel	2 080	1 620	1 850	2 040	2 130	1 920	1 890	2 040
Agriculture et foresterie	296	261	169	170	130	133	137	135
b. Transports*	9 390	11 900	16 600	17 300	16 900	15 600	16 000	15 700
Transport aérien	259	192	224	235	218	117	147	181
Transport routier	3 100	4 980	7 050	7 070	6 910	6 260	6 510	6 230
Véhicules légers à essence	1 120	1 170	1 080	1 020	973	751	744	643
Camions légers à essence	1 080	1 600	2 980	2 960	2 970	2 690	2 830	2 710
Véhicules lourds à essence	332	237	297	285	281	275	262	239
Motocyclettes	2	6	15	14	13	11	10	10
Véhicules légers à moteur diesel	4	11	14	14	13	9	10	9
Camions légers à moteur diesel	16	36	40	44	43	38	47	51
Véhicules lourds à moteur diesel	517	1 930	2 610	2 730	2 610	2 480	2 600	2 570
Véhicules au propane et au gaz naturel	39	0,40	3	3	4	3	2	2
Transport ferroviaire	769	690	979	1 050	1 050	912	885	884
Transport maritime	0,00	-	-	-	-	-	-	-
Autres moyens de transport	5 260	6 030	8 360	8 910	8 690	8 340	8 420	8 440
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	2 500	2 630	5 000	5 410	5 290	5 370	5 130	4 920
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	361	335	473	470	466	409	431	410
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	422	433	539	552	532	507	488	459
Véhicules hors route : Résidentiel	9	47	54	53	52	53	47	45
Véhicules hors route : Autres	380	648	1 030	1 010	987	905	907	877
Transport par pipeline	1 600	1 940	1 260	1 420	1 370	1 100	1 420	1 730
c. Sources fugitives	14 000	30 000	28 000	27 000	26 000	18 000	17 000	16 000
Exploitation de la houille	20	20	20	20	20	10	20	20
Pétrole et gaz naturel	13 800	29 500	27 800	27 300	25 600	18 100	16 900	16 500
Pétrole	229	494	703	711	720	695	717	786
Gaz naturel	1 370	560	704	732	728	667	683	680
Évacuation	11 500	26 800	24 300	23 900	22 300	14 900	13 500	13 200
Torçage	673	1 640	2 110	1 990	1 830	1 860	2 000	1 770
d. Transport et stockage du CO₂	-	0,09	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	352	853	783	723	735	891	844	844
a. Produits minéraux	96	10	6	5	4	4	4	5
Production de ciment	89	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	8	10	6	5	4	4	5	5
b. Industrie chimique*	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	-	160	380	410	410	410	380	370
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant*	250	x	x	x	x	x	x	x
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	7	x	x	x	x	x	x	x
AGRICULTURE	6 100	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000
a. Fermentation entérique	3 700	6 800	5 200	5 100	5 100	5 100	5 200	5 000
b. Gestion des fumiers	640	1 200	970	960	940	950	960	920
c. Sols agricoles	1 600	2 400	3 800	4 000	4 000	4 000	3 700	4 300
Sources directes	1 200	1 800	2 900	3 000	3 000	3 100	2 800	3 400
Sources indirectes	400	600	900	1 000	1 000	1 000	900	900
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	80	30	30	30	30	30	20	30
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	190	450	1 000	1 000	1 000	1 100	1 200	1 000
DÉCHETS	1 000	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	900	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
b. Traitement biologique des déchets solides	0,01	2	4	4	4	4	3	3
c. Traitement et rejet des eaux usées	80	80	100	90	100	100	100	100
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	-	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,03
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	40	40	30	30	30	30	30	30
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-8 200	-14 000	-18 000	-15 000	-16 000	-16 000	-17 000	7 900
a. Terres forestières	-5 000	-1 200	-3 900	-3 900	-4 200	-4 300	-4 300	-4 300
b. Terres cultivées	-4 800	-16 000	-17 000	-15 000	-15 000	-15 000	-16 000	8 800
c. Prairies	0,05	0,03	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
d. Terres humides	38	68	42	44	47	52	190	250
e. Établissements	22	-5	0,13	-2	0,58	0,76	0,63	2
f. Produits ligneux récoltés*	1 500	3 200	2 900	3 000	3 100	3 200	3 100	3 200

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄, associées à l'utilisation de NF₃.

e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de SiatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-17 **Sommaire des émissions de GES pour la Saskatchewan, 2022**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Potentiel de réchauffement planétaire		28		265		23 500		16 100	
Unité	kt	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
TOTAL^b	48 800	760	21 000	20	5 400	370	0,36	0,60	-	75 900
ÉNERGIE	47 300	520	15 000	2	500	-	-	-	-	62 400
a. Sources de combustion fixes	29 800	6	200	0,70	200	-	-	-	-	30 200
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	14 700	1	39	0,40	90	-	-	-	-	14 800
Industries de raffinage du pétrole	1 110	0,03	0,70	0,01	3	-	-	-	-	1 120
Extraction de pétrole et de gaz	6 650	4	100	0,10	40	-	-	-	-	6 790
Exploitation minière	2 330	0,04	1	0,04	10	-	-	-	-	2 350
Industries manufacturières	1 140	0,04	0,99	0,03	8	-	-	-	-	1 150
Construction	33	0,00	0,02	0,00	0,19	-	-	-	-	33
Commercial et institutionnel	1 710	0,03	0,92	0,03	9	-	-	-	-	1 720
Résidentiel	2 020	0,50	10	0,04	10	-	-	-	-	2 040
Agriculture et foresterie	134	0,00	0,07	0,00	0,70	-	-	-	-	135
b. Transports^c	15 300	6	160	0,94	250	-	-	-	-	15 700
Transport aérien	179	0,01	0,20	0,01	1	-	-	-	-	181
Transport routier	6 150	0,30	10	0,28	73	-	-	-	-	6 230
Véhicules légers à essence	635	0,04	1	0,02	6	-	-	-	-	643
Camions légers à essence	2 680	0,20	5	0,09	23	-	-	-	-	2 710
Véhicules lourds à essence	234	0,01	0,30	0,02	5	-	-	-	-	239
Motocyclettes	10	0,00	0,10	0,00	0,05	-	-	-	-	10
Véhicules légers à moteur diesel	9	0,00	0,01	0,00	0,19	-	-	-	-	9
Camions légers à moteur diesel	50	0,00	0,04	0,00	1	-	-	-	-	51
Véhicules lourds à moteur diesel	2 530	0,10	3	0,14	38	-	-	-	-	2 570
Véhicules au propane et au gaz naturel	2	0,00	0,04	0,00	0,01	-	-	-	-	2
Transport ferroviaire	800	0,05	1	0,30	80	-	-	-	-	884
Transport maritime	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres moyens de transport	8 200	5	150	0,40	90	-	-	-	-	8 440
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	4 850	0,41	11	0,20	70	-	-	-	-	4 920
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	382	0,89	25	0,01	3	-	-	-	-	410
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	443	0,33	9	0,02	6	-	-	-	-	459
Véhicules hors route : Résidentiel	41	0,12	3	0,00	0,30	-	-	-	-	45
Véhicules hors route : Autres	814	2	57	0,02	6	-	-	-	-	877
Transport par pipeline	1 670	2	46	0,04	10	-	-	-	-	1 730
c. Sources fuitives	2 100	510	14 300	0,24	63	-	-	-	-	16 000
Exploitation de la houille	-	0,50	20	-	-	-	-	-	-	20
Pétrole et gaz naturel	2 100	509	14 300	0,20	60	-	-	-	-	16 500
Pétrole	15	25	710	0,20	60	-	-	-	-	786
Gaz naturel	34	23	647	-	-	-	-	-	-	680
Évacuation	460	456	12 800	-	-	-	-	-	-	13 200
Torçage	1 620	5	146	0,01	2	-	-	-	-	1 770
d. Transport et stockage du CO₂	0,20	-	-	-	-	-	-	-	-	0,20
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	444	-	-	0,09	25	370	0,36	0,60	-	844
a. Produits minéraux	5	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	5	-	-	-	-	-	-	-	-	5
b. Industrie chimique^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	-	-	-	-	-	370	0,17	-	-	370
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	440	-	-	x	x	-	-	-	-	x
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	x	x	-	0,20	0,60	-	x
AGRICULTURE	1 000	190	5 300	18	4 900	-	-	-	-	11 000
a. Fermentation entérique	-	180	5 000	-	-	-	-	-	-	5 000
b. Gestion des fumiers	-	12	330	2	600	-	-	-	-	920
c. Sols agricoles	-	-	-	16	4 300	-	-	-	-	4 300
Sources directes	-	-	-	13	3 400	-	-	-	-	3 400
Sources indirectes	-	-	-	3	900	-	-	-	-	900
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	0,80	20	0,02	5	-	-	-	-	30
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	1 000	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000
DÉCHETS	10	48	1 400	0,10	30	-	-	-	-	1 400
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	40	1 000	-	-	-	-	-	-	1 000
b. Traitement biologique des déchets solides	-	0,06	2	0,01	2	-	-	-	-	3
c. Traitement et rejet des eaux usées	-	3	80	0,11	30	-	-	-	-	100
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	0,03
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	0,90	30	-	-	-	-	-	-	30
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	7 900	0,66	19	0,03	8	-	-	-	-	7 900
a. Terres forestières	-4300	-	-	-	-	-	-	-	-	-4300
b. Terres cultivées	8 800	0,58	16	0,03	7	-	-	-	-	8 800
c. Prairies	-	0,01	0,30	0,00	0,06	-	-	-	-	0,30
d. Terres humides	250	0,02	0,65	0,00	0,15	-	-	-	-	250
e. Établissements	0	0,05	1	0,00	0,54	-	-	-	-	2
f. Produits ligneux récoltés^f	3 200	-	-	-	-	-	-	-	-	3 200

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.

b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-18 **Sommaire des émissions de GES pour l'Alberta, certaines années**

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL*	177 000	251 000	287 000	286 000	287 000	269 000	271 000	270 000
ÉNERGIE	156 000	218 000	254 000	252 000	253 000	235 000	237 000	235 000
a. Sources de combustion fixes	92 900	131 000	164 000	160 000	162 000	152 000	151 000	149 000
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	39 700	52 000	46 800	36 600	36 300	32 300	28 400	24 600
Industries de raffinage du pétrole	2 990	4 000	4 280	4 390	4 470	3 590	3 500	3 960
Extraction de pétrole et de gaz	26 900	52 000	86 400	92 300	93 200	89 600	93 200	93 800
Exploitation minière	297	325	148	170	176	131	65	126
Industries manufacturières	10 400	8 770	8 840	8 790	9 290	8 770	8 690	8 760
Construction	238	170	346	385	439	450	421	488
Commercial et institutionnel	5 040	5 610	7 810	8 400	8 630	8 120	7 810	8 480
Résidentiel	6 750	7 480	8 590	8 970	8 890	8 680	8 190	8 660
Agriculture et foresterie	477	238	393	389	403	370	373	394
b. Transports*	21 100	32 200	39 700	41 300	42 300	35 100	36 500	37 800
Transport aérien	1 140	1 350	1 530	1 700	1 670	901	1 040	1 450
Transport routier	11 900	17 400	20 700	21 900	22 100	17 900	18 100	18 100
Véhicules légers à essence	3 700	3 740	3 070	3 060	3 070	2 350	2 180	2 060
Camions légers à essence	4 050	6 180	8 280	8 600	8 980	7 350	7 480	7 650
Véhicules lourds à essence	1 120	842	818	839	866	708	734	621
Motocyclettes	23	66	151	153	165	115	122	103
Véhicules légers à moteur diesel	13	42	58	62	59	39	37	40
Camions légers à moteur diesel	116	112	160	186	190	153	160	211
Véhicules lourds à moteur diesel	2 530	6 420	8 100	8 990	8 740	7 120	7 340	7 320
Véhicules au propane et au gaz naturel	304	6	46	50	67	71	72	77
Transport ferroviaire	521	885	1 210	1 190	1 170	1 110	1 050	1 050
Transport maritime	0,01	0,05	0,30	-	0,01	0,01	0,01	0,00
Autres moyens de transport	7 600	12 600	16 200	16 400	17 300	15 200	16 200	17 200
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	1 990	2 790	3 260	3 080	3 220	2 720	2 840	2 880
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	812	658	956	900	907	783	866	889
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	2 670	4 480	6 530	6 540	7 000	5 940	6 180	6 320
Véhicules hors route : Résidentiel	45	153	127	128	130	110	111	89
Véhicules hors route : Autres	771	1 320	1 670	1 590	1 600	1 390	1 490	1 460
Transport par pipeline	1 300	3 190	3 700	4 200	4 410	4 250	4 760	5 540
c. Sources fuitives	42 000	55 000	51 000	51 000	49 000	48 000	50 000	48 000
Exploitation de la houille	400	400	300	200	200	200	80	400
Pétrole et gaz naturel	41 300	54 900	50 600	50 400	48 800	47 400	49 400	47 400
Pétrole	4 150	6 260	6 760	6 850	6 930	6 620	6 670	6 790
Gaz naturel	6 250	8 740	6 370	6 280	6 090	5 870	5 830	5 710
Évacuation	26 900	38 000	35 200	34 700	33 200	31 600	33 200	30 900
Torçage	3 970	1 930	2 330	2 530	2 580	3 320	3 730	3 960
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	0,10	0,10	0,10	0,30	0,50	0,50
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	6 660	11 300	12 300	12 800	12 400	11 600	12 400	12 500
a. Produits minéraux	1 100	1 460	1 420	1 550	1 500	1 290	1 570	1 520
Production de ciment	795	1 090	x	x	x	x	x	x
Production de chaux	108	125	x	x	x	x	x	x
Utilisation de produits minéraux	190	250	150	160	150	150	150	150
b. Industrie chimique*	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	0,33	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	0,33	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	0,28	640	1 500	1 600	1 600	1 500	1 500	1 400
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant*	5 500	9 200	9 400	9 600	9 200	8 700	9 300	9 500
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	16	35	51	58	60	60	61	61
AGRICULTURE	13 000	18 000	16 000	17 000	17 000	18 000	17 000	18 000
a. Fermentation entérique	8 700	13 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000
b. Gestion des fumiers	1 400	2 200	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900
c. Sols agricoles	2 200	2 600	3 200	3 400	3 600	3 900	3 600	4 100
Sources directes	1 700	2 000	2 500	2 700	2 800	3 100	2 800	3 300
Sources indirectes	500	700	700	800	800	900	800	800
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	4	0,80	0,90	0,90	1	1	0,90	1
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	260	370	610	720	760	880	920	860
DÉCHETS	2 200	3 300	4 500	4 600	4 500	4 600	4 600	4 600
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	2 000	3 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
b. Traitement biologique des déchets solides	4	20	40	30	20	30	60	60
c. Traitement et rejet des eaux usées	500	500	500	600	500	400	400	400
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	6	18	36	31	37	37	26	22
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	100	100	90	90	90	90	90	80
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	5 100	16 000	14 000	15 000	16 000	22 000	19 000	30 000
a. Terres forestières	-6700	3 300	-2100	-2700	-3300	-1700	-2200	-2800
b. Terres cultivées	3 700	-6200	-6200	-5100	-2200	-1600	-2600	8 000
c. Prairies	0,60	0,70	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90
d. Terres humides	88	200	250	270	310	320	350	350
e. Établissements	1 600	2 600	3 200	3 100	3 000	3 200	3 100	3 200
f. Produits ligneux récoltés*	6 300	16 000	19 000	20 000	18 000	21 000	21 000	21 000

Notes :
 Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
 Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.
 Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.
 a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.
 b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.
 c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄, associées à l'utilisation de NF₃.
 e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de SiatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.
 0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.
 - Indique qu'il n'y a aucune émission.
 x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

A 11

Tableau A11-19 **Sommaire des émissions de GES pour l'Alberta, 2022**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Potentiel de réchauffement planétaire		28		265		23 500		16 100	
Unité	kt	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
TOTAL^b	207 000	2 000	55 000	26	6 900	1 400	4	7	-	270 000
ÉNERGIE	195 000	1 400	39 000	5	1 000	-	-	-	-	235 000
a. Sources de combustion fixes	146 000	90	3 000	3	800	-	-	-	-	149 000
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	24 300	4	110	0,50	100	-	-	-	-	24 600
Industries de raffinage du pétrole	3 950	0,08	2	0,03	8	-	-	-	-	3 960
Extraction de pétrole et de gaz	90 900	90	2 000	2	500	-	-	-	-	93 800
Exploitation minière	125	0,00	0,06	0,00	0,60	-	-	-	-	126
Industries manufacturières	8 660	0,47	13	0,32	86	-	-	-	-	8 760
Construction	482	0,01	0,24	0,02	5	-	-	-	-	488
Commercial et institutionnel	8 420	0,16	4	0,20	50	-	-	-	-	8 480
Résidentiel	8 580	1	40	0,20	50	-	-	-	-	8 660
Agriculture et foresterie	391	0,01	0,20	0,01	2	-	-	-	-	394
b. Transports^c	36 900	13	360	2	470	-	-	-	-	37 800
Transport aérien	1 440	0,03	0,70	0,04	10	-	-	-	-	1 450
Transport routier	17 900	1	30	0,73	190	-	-	-	-	18 100
Véhicules légers à essence	2 040	0,10	4	0,06	16	-	-	-	-	2 060
Camions légers à essence	7 590	0,50	10	0,19	49	-	-	-	-	7 650
Véhicules lourds à essence	606	0,02	0,60	0,05	14	-	-	-	-	621
Motocyclettes	101	0,04	1	0,00	0,50	-	-	-	-	103
Véhicules légers à moteur diesel	39	0,00	0,02	0,00	0,86	-	-	-	-	40
Camions légers à moteur diesel	207	0,01	0,10	0,02	5	-	-	-	-	211
Véhicules lourds à moteur diesel	7 210	0,30	9	0,41	110	-	-	-	-	7 320
Véhicules au propane et au gaz naturel	71	0,20	6	0,00	0,49	-	-	-	-	77
Transport ferroviaire	954	0,05	2	0,40	100	-	-	-	-	1 050
Transport maritime	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	0,00
Autres moyens de transport	16 700	12	330	0,60	200	-	-	-	-	17 200
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	2 830	0,25	7	0,10	40	-	-	-	-	2 880
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	833	2	49	0,03	7	-	-	-	-	889
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	6 220	0,96	27	0,30	70	-	-	-	-	6 320
Véhicules hors route : Résidentiel	82	0,23	6	0,00	0,60	-	-	-	-	89
Véhicules hors route : Autres	1 350	3	92	0,04	10	-	-	-	-	1 460
Transport par pipeline	5 360	5	140	0,10	40	-	-	-	-	5 540
c. Sources fuyitives	12 000	1 270	35 700	0,06	15	-	-	-	-	48 000
Exploitation de la houille	-	10	400	-	-	-	-	-	-	400
Pétrole et gaz naturel	12 000	1 260	35 300	0,06	20	-	-	-	-	47 400
Pétrole	580	221	6 200	0,04	10	-	-	-	-	6 790
Gaz naturel	7	204	5 700	-	-	-	-	-	-	5 710
Évacuation	8 000	820	23 000	-	-	-	-	-	-	30 900
Torçage	3 510	16	441	0,02	5	-	-	-	-	3 960
d. Transport et stockage du CO₂	0,50	-	-	-	-	-	-	-	-	0,50
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	10 900	4	110	0,44	120	1 400	4	7	-	12 500
a. Produits minéraux	1 520	-	-	-	-	-	-	-	-	1 520
Production de ciment	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
Production de chaux	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
Utilisation de produits minéraux	150	-	-	-	-	-	-	-	-	150
b. Industrie chimique^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	-	-	-	-	-	1 400	3	5	-	1 400
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	9 400	-	-	-	100	-	-	-	-	9 500
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	0,22	57	-	1	2	-	61
AGRICULTURE	860	420	12 000	20	5 300	-	-	-	-	18 000
a. Fermentation entérique	-	400	11 000	-	-	-	-	-	-	11 000
b. Gestion des fumiers	-	27	760	4	1 000	-	-	-	-	1 900
c. Sols agricoles	-	-	-	15	4 100	-	-	-	-	4 100
Sources directes	-	-	-	12	3 300	-	-	-	-	3 300
Sources indirectes	-	-	-	3	800	-	-	-	-	800
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	0,03	1	0,00	0,24	-	-	-	-	1
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	860	-	-	-	-	-	-	-	-	860
DÉCHETS	30	160	4 400	0,80	200	-	-	-	-	4 600
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	100	4 000	-	-	-	-	-	-	4 000
b. Traitement biologique des déchets solides	-	1	30	0,09	20	-	-	-	-	60
c. Traitement et rejet des eaux usées	-	6	200	0,71	190	-	-	-	-	400
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	16	0,00	0,00	0,02	6	-	-	-	-	22
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	3	80	-	-	-	-	-	-	80
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	30 000	6	170	0,26	69	-	-	-	-	30 000
a. Terres forestières	-2800	-	-	-	-	-	-	-	-	-2800
b. Terres cultivées	7 900	3	84	0,13	35	-	-	-	-	8 000
c. Prairies	-	0,03	0,70	0,00	0,20	-	-	-	-	0,90
d. Terres humides	350	0,12	3	0,00	0,34	-	-	-	-	350
e. Établissements	3 100	3	83	0,13	33	-	-	-	-	3 200
f. Produits ligneux récoltés^g	21 000	-	-	-	-	-	-	-	-	21 000

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.

b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-20 Sommaire des émissions de GES pour la Colombie-Britannique, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL^a	51 100	62 700	62 800	65 000	64 000	60 200	62 200	64 300
ÉNERGIE	43 200	52 800	54 500	56 400	55 600	52 400	54 700	57 000
a. Sources de combustion fixes	19 400	21 400	21 900	21 900	21 300	20 800	21 100	21 800
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	804	1 330	637	817	1 050	735	961	894
Industries de raffinage du pétrole	1 240	493	504	378	471	382	424	448
Extraction de pétrole et de gaz	2 220	5 290	7 570	7 620	6 960	7 200	6 960	7 420
Exploitation minière	615	384	479	534	528	513	574	535
Industries manufacturières	6 480	6 110	4 910	4 990	4 450	4 010	4 040	3 970
Construction	307	112	96	106	101	100	90	102
Commercial et institutionnel	2 950	3 130	2 860	2 780	2 930	3 000	3 120	3 330
Résidentiel	4 500	4 470	4 290	4 050	4 220	4 290	4 390	4 540
Agriculture et foresterie	323	75	568	614	586	578	520	543
b. Transports^b	18 700	24 100	26 700	28 200	28 000	25 200	27 300	28 800
Transport aérien	1 340	1 550	1 460	1 600	1 600	905	1 120	1 540
Transport routier	10 400	14 000	15 200	15 600	15 400	13 900	15 000	15 500
Véhicules légers à essence	4 300	4 270	3 780	3 720	3 500	2 880	2 850	2 720
Camions légers à essence	3 090	5 170	6 230	6 430	6 350	5 840	6 310	6 510
Véhicules lourds à essence	568	597	609	621	602	610	620	546
Motocyclettes	14	39	82	86	86	77	75	62
Véhicules légers à moteur diesel	50	83	99	102	93	62	71	82
Camions légers à moteur diesel	211	174	117	137	144	121	159	219
Véhicules lourds à moteur diesel	1 840	3 690	4 300	4 510	4 590	4 260	4 860	5 300
Véhicules au propane et au gaz naturel	293	10	29	37	47	45	48	54
Transport ferroviaire	1 880	1 470	1 830	1 980	2 120	2 070	2 100	2 100
Transport maritime	615	859	1 060	1 120	1 230	1 220	1 450	1 730
Autres moyens de transport	4 480	6 180	7 130	7 860	7 650	7 080	7 620	7 930
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	1 220	1 360	1 350	1 590	1 520	1 340	1 500	1 590
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	353	435	713	792	800	775	859	895
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	1 690	2 480	2 520	2 980	2 810	2 470	2 760	2 890
Véhicules hors route : Résidentiel	36	129	111	110	105	113	105	84
Véhicules hors route : Autres	325	795	1 000	1 040	1 030	1 070	1 090	1 060
Transport par pipeline	864	986	1 440	1 350	1 380	1 310	1 310	1 420
c. Sources fuitives	5 100	7 300	5 900	6 300	6 300	6 400	6 300	6 500
Exploitation de la houille	900	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Pétrole et gaz naturel ^c	4 140	6 220	4 890	5 170	5 230	5 370	5 070	5 330
Pétrole	99	157	106	97	80	57	56	50
Gaz naturel	1 130	1 360	867	861	857	799	807	793
Évacuation	2 560	4 030	3 370	3 660	3 790	4 000	3 550	3 830
Torçage	356	669	541	544	501	520	661	663
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	3 190	4 530	3 700	3 980	3 810	3 600	3 440	3 190
a. Produits minéraux	879	1 500	968	1 060	999	903	1 010	898
Production de ciment	656	1 260	x	x	x	x	x	x
Production de chaux	170	188	x	x	x	x	x	x
Utilisation de produits minéraux	53	53	21	22	20	20	19	19
b. Industrie chimique^d	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	1 550	1 150	787	769	760	722	511	369
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	1 550	1 150	787	769	760	722	511	369
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	2	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	0,13	590	1 400	1 500	1 500	1 500	1 400	1 400
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	690	1 200	480	550	460	400	400	420
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	77	93	78	76	88	71	81	79
AGRICULTURE	2 000	2 700	2 200	2 300	2 300	2 300	2 300	2 200
a. Fermentation entérique	1 500	2 000	1 600	1 600	1 600	1 600	1 600	1 600
b. Gestion des fumiers	310	430	400	410	400	400	400	400
c. Sols agricoles	190	200	210	230	220	240	240	220
Sources directes	120	120	130	150	140	150	150	140
Sources indirectes	70	80	80	80	80	90	90	80
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	25	24	28	33	33	43	46	36
DÉCHETS	2 700	2 700	2 300	2 300	2 300	1 900	1 800	1 800
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	1 000	1 000	1 000
b. Traitement biologique des déchets solides	2	50	60	80	90	90	100	100
c. Traitement et rejet des eaux usées	200	200	300	300	300	300	300	300
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	5	-	-	-	-	-	-	-
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	400	400	300	300	300	300	300	300
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-8 600	39 000	32 000	35 000	27 000	26 000	23 000	21 000
a. Terres forestières	-41 000	-11 000	-15 000	-14 000	-17 000	-20 000	-21 000	-22 000
b. Terres cultivées	1 300	660	380	530	210	600	710	520
c. Prairies	-	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
d. Terres humides	230	79	54	53	51	49	48	47
e. Établissements	540	-140	-58	-77	-100	-78	-120	-120
f. Produits ligneux récoltés^g	30 000	50 000	46 000	49 000	44 000	46 000	44 000	43 000

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

c. Les estimations des émissions pour cette source sont actuellement en cours de révision et des révisions à la hausse des émissions de CH₄ pour les années antérieures à 2020 sont anticipées dans l'édition 2025 du présent rapport, dans l'attente d'une collecte et d'une analyse plus approfondies des données.

d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-21 **Sommaire des émissions de GES pour la Colombie-Britannique, 2022**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Potentiel de réchauffement planétaire		28		265		23 500		16 100	
Unité	kt	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
TOTAL^b	52 800	300	8 500	5	1 400	1 400	143	15	-	64 300
ÉNERGIE	51 200	180	5 100	3	700	-	-	-	-	57 000
a. Sources de combustion fixes	20 800	30	800	0,80	200	-	-	-	-	21 800
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	836	2	45	0,05	10	-	-	-	-	894
Industries de raffinage du pétrole	447	0,01	0,30	0,00	0,70	-	-	-	-	448
Extraction de pétrole et de gaz	6 780	20	600	0,20	50	-	-	-	-	7 420
Exploitation minière	532	0,01	0,30	0,01	3	-	-	-	-	535
Industries manufacturières	3 860	0,64	18	0,34	90	-	-	-	-	3 970
Construction	101	0,00	0,05	0,00	0,59	-	-	-	-	102
Commercial et institutionnel	3 300	0,06	2	0,07	20	-	-	-	-	3 330
Résidentiel	4 390	4	100	0,10	30	-	-	-	-	4 540
Agriculture et foresterie	540	0,01	0,30	0,01	3	-	-	-	-	543
b. Transports^c	28 100	7	190	2	510	-	-	-	-	28 800
Transport aérien	1 530	0,04	1	0,04	10	-	-	-	-	1 540
Transport routier	15 300	1	30	0,69	180	-	-	-	-	15 500
Véhicules légers à essence	2 690	0,20	5	0,09	24	-	-	-	-	2 720
Camions légers à essence	6 450	0,40	10	0,21	55	-	-	-	-	6 510
Véhicules lourds à essence	533	0,02	0,60	0,05	12	-	-	-	-	546
Motocyclettes	61	0,02	0,60	0,00	0,31	-	-	-	-	62
Véhicules légers à moteur diesel	80	0,00	0,05	0,01	2	-	-	-	-	82
Camions légers à moteur diesel	214	0,01	0,20	0,02	5	-	-	-	-	219
Véhicules lourds à moteur diesel	5 210	0,20	7	0,31	83	-	-	-	-	5 300
Véhicules au propane et au gaz naturel	50	0,10	4	0,00	0,35	-	-	-	-	54
Transport ferroviaire	1 900	0,10	3	0,80	200	-	-	-	-	2 100
Transport maritime	1 710	0,16	5	0,05	10	-	-	-	-	1 730
Autres moyens de transport	7 670	5	150	0,40	100	-	-	-	-	7 930
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	1 550	0,10	3	0,10	30	-	-	-	-	1 590
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	856	1	31	0,03	9	-	-	-	-	895
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	2 820	0,52	15	0,20	50	-	-	-	-	2 890
Véhicules hors route : Résidentiel	77	0,21	6	0,00	0,50	-	-	-	-	84
Véhicules hors route : Autres	992	2	59	0,03	8	-	-	-	-	1 060
Transport par pipeline	1 370	1	37	0,03	9	-	-	-	-	1 420
c. Sources fuyitives	2 300	149	4 170	0,00	1	-	-	-	-	6 500
Exploitation de la houille	-	40	1 000	-	-	-	-	-	-	1 000
Pétrole et gaz naturel ^d	2 300	109	3 050	0,01	1	-	-	-	-	5 330
Pétrole	0,11	2	49	0,00	0,90	-	-	-	-	50
Gaz naturel	0,67	28	792	-	-	-	-	-	-	793
Évacuation	1 700	76	2 120	-	-	-	-	-	-	3 830
Torçage	571	3	91	0,00	0,30	-	-	-	-	663
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	1 550	-	-	0,25	67	1 400	143	15	-	3 190
a. Produits minéraux	898	-	-	-	-	-	-	-	-	898
Production de ciment	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
Production de chaux	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x
Utilisation de produits minéraux	19	-	-	-	-	-	-	-	-	19
b. Industrie chimique^e	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	230	-	-	-	-	-	139	0,09	-	369
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	230	-	-	-	-	-	139	0,09	-	369
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	0,01	-	0,01
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^f	-	-	-	-	-	1 400	2	4	-	1 400
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^g	420	-	-	-	-	-	-	-	-	420
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	0,25	67	-	2	10	-	79
AGRICULTURE	36	63	1 800	2	420	-	-	-	-	2 200
a. Fermentation entérique	-	56	1 600	-	-	-	-	-	-	1 600
b. Gestion des fumiers	-	7	200	0,80	200	-	-	-	-	400
c. Sols agricoles	-	-	-	0,83	220	-	-	-	-	220
Sources directes	-	-	-	0,52	140	-	-	-	-	140
Sources indirectes	-	-	-	0,30	80	-	-	-	-	80
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	36	-	-	-	-	-	-	-	-	36
DÉCHETS	0,10	57	1 600	0,80	200	-	-	-	-	1 800
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	40	1 000	-	-	-	-	-	-	1 000
b. Traitement biologique des déchets solides	-	2	50	0,20	50	-	-	-	-	100
c. Traitement et rejet des eaux usées	-	4	100	0,65	170	-	-	-	-	300
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	10	300	-	-	-	-	-	-	300
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	21 000	11	310	0,47	120	-	-	-	-	21 000
a. Terres forestières	-23 000	10	300	0,40	100	-	-	-	-	-22 000
b. Terres cultivées	500	0,48	13	0,02	5	-	-	-	-	520
c. Prairies	-	0,00	0,09	0,00	0,02	-	-	-	-	0,10
d. Terres humides	47	0,02	0,51	0,00	0,02	-	-	-	-	47
e. Établissements	-150	0,79	22	0,03	9	-	-	-	-	-120
f. Produits ligneux récoltés^h	43 000	-	-	-	-	-	-	-	-	43 000

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.

b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

d. Les estimations des émissions pour cette source sont actuellement en cours de révision et des révisions à la hausse des émissions de CH₄ pour les années antérieures à 2020 sont anticipées dans l'édition 2025 du présent rapport, dans l'attente d'une collecte et d'une analyse plus approfondies des données.

e. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

f. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

g. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11–22 **Sommaire des émissions de GES pour le Yukon, certaines années**

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL^a	550	564	564	644	691	597	651	662
ÉNERGIE	527	531	513	590	635	540	593	605
a. Sources de combustion fixes	218	193	68	86	107	106	94	85
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	90	22	24	33	48	54	42	39
Industries de raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction de pétrole et de gaz	0,31	67	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière	8	x	x	x	14	8	6	6
Industries manufacturières	6	-	16	16	17	16	17	18
Construction	4	x	x	x	1	1	1	0,62
Commercial et institutionnel	77	41	17	23	19	19	21	18
Résidentiel	32	45	6	6	7	9	6	5
Agriculture et foresterie	1	8	-	0,83	-	-	-	-
b. Transports^b	309	327	445	504	528	433	499	520
Transport aérien	35	36	48	54	54	26	33	47
Transport routier	173	198	271	287	296	265	277	285
Véhicules légers à essence	28	19	23	24	25	22	18	18
Camions légers à essence	83	87	128	145	154	146	131	143
Véhicules lourds à essence	14	10	14	16	19	14	12	11
Motocyclettes	0,31	0,56	1	2	2	2	2	2
Véhicules légers à moteur diesel	0,15	0,26	0,32	0,26	0,23	0,27	0,32	0,52
Camions légers à moteur diesel	2	1	2	2	2	3	4	8
Véhicules lourds à moteur diesel	46	79	103	98	94	79	110	103
Véhicules au propane et au gaz naturel	-	-	0,25	0,16	0,21	-	-	-
Transport ferroviaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport maritime	2	3	0,52	0,46	3	4	4	4
Autres moyens de transport	99	90	126	163	175	138	184	183
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	7	3	8	10	10	9	12	12
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	4	9	7	10	13	8	11	12
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	79	54	92	119	117	98	136	134
Véhicules hors route : Résidentiel	0,35	x	x	x	2	2	2	1
Véhicules hors route : Autres	9	23	17	23	33	21	23	24
Transport par pipeline	-	x	x	x	-	-	-	-
c. Sources fugitives	0,11	11	0,16	0,21	0,31	0,26	0,19	0,20
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	0,11	11	0,16	0,21	0,31	0,26	0,20	0,20
Pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	0,11	3	0,16	0,21	0,31	0,26	0,20	0,20
Évacuation	-	7	-	-	-	-	-	-
Torçage	-	1	-	-	-	-	-	-
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	2	8	20	22	23	24	24	22
a. Produits minéraux	0,11	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	0,11	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00
b. Industrie chimique^c	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	-	7	18	21	21	21	20	20
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^e	2	0,39	0,35	0,50	0,99	2	2	2
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	0,15	0,33	0,98	1	2	2	3	0,56
AGRICULTURE	-	-	-	-	-	-	-	-
a. Fermentation entérique	-	-	-	-	-	-	-	-
b. Gestion des fumiers	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Sols agricoles	-	-	-	-	-	-	-	-
Sources directes	-	-	-	-	-	-	-	-
Sources indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	-	-	-	-	-	-	-	-
DÉCHETS	20	25	32	33	33	34	34	35
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	20	20	30	30	30	30	30	30
b. Traitement biologique des déchets solides	0,01	0,10	0,20	0,40	0,40	0,40	0,50	0,50
c. Traitement et rejet des eaux usées	5	5	7	7	7	7	7	7
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	-	0,02	-	-	-	-	-	-
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	-	-	-	-	-	-	-
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-4300	-4200	-4400	-4400	-4400	-4400	-4400	-4400
a. Terres forestières	-4400	-4300	-4400	-4400	-4400	-4400	-4400	-4400
b. Terres cultivées	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Établissements	28	19	11	10	9	9	9	8
f. Produits ligneux récoltés^f	46	42	21	13	13	19	18	18

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄, associées à l'utilisation de NF₃.

e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StiaCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.
- Indique qu'il n'y a aucune émission.
x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-23 Sommaire des émissions de GES pour le Yukon, 2022

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Unité	kt	kt	28 kt d'éq. CO ₂	265 kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	23 500 kt d'éq. CO ₂	16 100 kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
Potentiel de réchauffement planétaire										
TOTAL^b	598	1	36	0,03	8	20	0,01	-	-	662
ÉNERGIE	596	0,09	3	0,03	7	-	-	-	-	605
a. Sources de combustion fixes	84	0,02	0,60	0,00	0,60	-	-	-	-	85
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	38	0,00	0,09	0,00	0,10	-	-	-	-	39
Industries de raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction de pétrole et de gaz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière	5	0,00	0,00	0,00	0,10	-	-	-	-	6
Industries manufacturières	18	0,00	0,00	0,00	0,05	-	-	-	-	18
Construction	0,61	0,00	0,00	0,00	0,01	-	-	-	-	0,62
Commercial et institutionnel	18	0,00	0,01	0,00	0,20	-	-	-	-	18
Résidentiel	4	0,02	0,50	0,00	0,20	-	-	-	-	5
Agriculture et foresterie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b. Transports^c	512	0,06	2	0,02	6	-	-	-	-	520
Transport aérien	47	0,00	0,05	0,00	0,40	-	-	-	-	47
Transport routier	282	0,01	0,40	0,01	3	-	-	-	-	285
Véhicules légers à essence	18	0,00	0,03	0,00	0,13	-	-	-	-	18
Camions légers à essence	142	0,01	0,20	0,00	0,87	-	-	-	-	143
Véhicules lourds à essence	11	0,00	0,01	0,00	0,24	-	-	-	-	11
Motocyclettes	2	0,00	0,02	0,00	0,01	-	-	-	-	2
Véhicules légers à moteur diesel	0,51	0,00	0,00	0,00	0,01	-	-	-	-	0,52
Camions légers à moteur diesel	8	0,00	0,01	0,00	0,17	-	-	-	-	8
Véhicules lourds à moteur diesel	101	0,00	0,10	0,01	2	-	-	-	-	103
Véhicules au propane et au gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport ferroviaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport maritime	4	0,00	0,01	0,00	0,03	-	-	-	-	4
Autres moyens de transport	179	0,04	1	0,01	3	-	-	-	-	183
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	12	0,00	0,01	0,00	0,20	-	-	-	-	12
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	11	0,01	0,14	0,00	0,10	-	-	-	-	12
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	132	0,01	0,19	0,01	2	-	-	-	-	134
Véhicules hors route : Résidentiel	1	0,00	0,10	0,00	0,01	-	-	-	-	1
Véhicules hors route : Autres	23	0,03	0,79	0,00	0,20	-	-	-	-	24
Transport par pipeline	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Sources fuyitives	-	0,01	0,20	-	-	-	-	-	-	0,20
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	-	0,01	0,20	-	-	-	-	-	-	0,20
Pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	-	0,01	0,20	-	-	-	-	-	-	0,20
Évacuation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Torçage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	2	-	-	0,00	0,56	20	0,01	-	-	22
a. Produits minéraux	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
b. Industrie chimique^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	-	-	-	-	-	20	0,01	-	-	20
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	0,00	0,56	-	-	-	-	0,56
AGRICULTURE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
a. Fermentation entérique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b. Gestion des fumiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Sols agricoles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sources directes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sources indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DÉCHETS	-	1	34	0,00	1	-	-	-	-	35
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	1	30	-	-	-	-	-	-	30
b. Traitement biologique des déchets solides	-	0,01	0,20	0,00	0,20	-	-	-	-	0,50
c. Traitement et rejet des eaux usées	-	0,20	6	0,00	0,73	-	-	-	-	7
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-4400	-	-	-	-	-	-	-	-	-4400
a. Terres forestières	-4400	-	-	-	-	-	-	-	-	-4400
b. Terres cultivées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Établissements	8	-	-	-	-	-	-	-	-	8
f. Produits ligneux récoltés^g	18	-	-	-	-	-	-	-	-	18

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires.

Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.

b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

Tableau A11-24 **Sommaire des émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest, certaines années**

Catégories de gaz à effet de serre	1999	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL^a	1 260	1 730	1 410	1 420	1 420	1 210	1 280	1 350
ÉNERGIE	1 220	1 670	1 340	1 350	1 350	1 140	1 210	1 280
a. Sources de combustion fixes	598	721	373	388	420	366	399	443
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	88	x	x	x	x	x	x	x
Industries de raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction de pétrole et de gaz	128	215	13	11	57	43	49	56
Exploitation minière	104	164	198	201	192	153	183	207
Industries manufacturières	-	x	x	x	x	x	x	x
Construction	0,83	x	x	x	x	x	x	x
Commercial et institutionnel	192	141	50	51	54	58	62	67
Résidentiel	85	102	48	57	57	50	47	54
Agriculture et foresterie	0,02	2	-	-	-	-	-	-
b. Transports^b	603	929	959	959	912	765	800	828
Transport aérien	131	182	136	152	147	102	115	131
Transport routier	118	502	603	552	501	374	417	430
Véhicules légers à essence	14	14	16	13	14	11	10	9
Camions légers à essence	52	66	85	78	82	71	72	73
Véhicules lourds à essence	5	7	8	7	8	7	7	8
Motocyclettes	0,24	0,43	1	1	1	0,92	0,96	0,78
Véhicules légers à moteur diesel	0,11	0,47	2	2	1	1	2	2
Camions légers à moteur diesel	2	6	11	9	9	10	12	15
Véhicules lourds à moteur diesel	45	408	480	441	386	273	314	323
Véhicules au propane et au gaz naturel	-	-	0,05	0,07	0,09	0,07	-	-
Transport ferroviaire	2	4	0,55	0,40	0,25	0,40	0,39	0,39
Transport maritime	24	34	6	4	7	9	10	10
Autres moyens de transport	329	208	214	250	257	280	258	257
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	2	1	1	2	2	2	2	2
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	7	6	6	7	8	8	8	8
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	295	177	179	212	212	234	211	210
Véhicules hors route : Résidentiel	0,88	1	1	1	1	1	1	1
Véhicules hors route : Autres	20	20	26	29	34	35	35	35
Transport par pipeline	4	3	0,27	0,27	0,27	0,54	0,54	0,54
c. Sources fuitives	18	22	6	7	16	13	13	14
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	18	23	6	7	16	13	13	14
Pétrole	2	4	1	1	2	2	2	2
Gaz naturel	7	8	4	4	6	5	6	6
Évacuation	4	4	0,08	0,38	2	1	1	1
Torçage	4	7	0,83	1	7	5	5	5
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	10	23	30	31	32	31	30	28
a. Produits minéraux	0,01	0,15	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,03
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	0,01	0,15	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,03
b. Industrie chimique^c	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	5	15	26	29	29	28	25	24
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^e	4	7	3	2	3	3	3	3
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	0,46	0,45	0,52	0,56	0,55	0,62	0,58	1
AGRICULTURE	-	-	-	-	-	-	-	-
a. Fermentation entérique	-	-	-	-	-	-	-	-
b. Gestion des fumiers	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Sols agricoles	-	-	-	-	-	-	-	-
Sources directes	-	-	-	-	-	-	-	-
Sources indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	-	-	-	-	-	-	-	-
DÉCHETS	30	31	38	38	39	39	40	40
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	30	30	30	30	40	40	40	40
b. Traitement biologique des déchets solides	-	-	0,06	0,06	0,09	0,07	0,10	0,10
c. Traitement et rejet des eaux usées	3	3	4	4	4	4	4	4
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	0,19	0,00	-	-	-	-	-	-
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	-	-	-	-	-	-	-
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	- 710	- 670	-1 900	-2 000	-2 200	-2 400	-2 500	-2 600
a. Terres forestières	- 830	- 710	-1 900	-2 000	-2 200	-2 400	-2 600	-2 600
b. Terres cultivées	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Établissements	52	14	14	12	10	9	9	8
f. Produits ligneux récoltés^f	68	29	34	31	33	31	31	31

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
 Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.
 Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.
 a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.
 b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.
 c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄, associées à l'utilisation de NF₃.
 e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de SiatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.
 0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.
 - Indique qu'il n'y a aucune émission.
 x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-25 **Sommaire des émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest, 2022**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre									
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃	TOTAL
	Unité	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂
Potentiel de réchauffement planétaire			28		265			23 500	16 100	
TOTAL^b	1 260	2	57	0,05	14	24	0,01	0,62	-	1 350
ÉNERGIE	1 250	0,60	17	0,05	10	-	-	-	-	1 280
a. Sources de combustion fixes	435	0,20	5	0,01	2	-	-	-	-	443
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Industries de raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction de pétrole et de gaz	52	0,10	4	0,00	0,30	-	-	-	-	56
Exploitation minière	206	0,01	0,20	0,00	0,80	-	-	-	-	207
Industries manufacturières	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Construction	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Commercial et institutionnel	66	0,00	0,02	0,00	0,60	-	-	-	-	67
Résidentiel	52	0,05	1	0,00	0,50	-	-	-	-	54
Agriculture et foresterie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b. Transports^c	815	0,09	3	0,04	11	-	-	-	-	828
Transport aérien	129	0,01	0,30	0,00	1	-	-	-	-	131
Transport routier	424	0,02	0,50	0,02	6	-	-	-	-	430
Véhicules légers à essence	9	0,00	0,02	0,00	0,07	-	-	-	-	9
Camions légers à essence	72	0,00	0,10	0,00	0,44	-	-	-	-	73
Véhicules lourds à essence	8	0,00	0,01	0,00	0,17	-	-	-	-	8
Motocyclettes	0,77	0,00	0,01	0,00	0,00	-	-	-	-	0,78
Véhicules légers à moteur diesel	2	0,00	0,00	0,00	0,04	-	-	-	-	2
Camions légers à moteur diesel	15	0,00	0,01	0,00	0,33	-	-	-	-	15
Véhicules lourds à moteur diesel	318	0,01	0,40	0,02	5	-	-	-	-	323
Véhicules au propane et au gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport ferroviaire	0,35	0,00	0,00	0,00	0,04	-	-	-	-	0,39
Transport maritime	9	0,00	0,03	0,00	0,07	-	-	-	-	10
Autres moyens de transport	252	0,06	2	0,01	4	-	-	-	-	257
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	2	0,00	0,00	0,00	0,03	-	-	-	-	2
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	8	0,01	0,20	0,00	0,09	-	-	-	-	8
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	207	0,01	0,34	0,01	3	-	-	-	-	210
Véhicules hors route : Résidentiel	0,99	0,00	0,07	0,00	0,01	-	-	-	-	1
Véhicules hors route : Autres	34	0,04	1	0,00	0,40	-	-	-	-	35
Transport par pipeline	0,54	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	0,54
c. Sources fuyitives	5	0,32	9	0,00	0,00	-	-	-	-	14
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	5	0,32	9	0,00	0,00	-	-	-	-	14
Pétrole	0,00	0,06	2	-	-	-	-	-	-	2
Gaz naturel	0,00	0,20	6	-	-	-	-	-	-	6
Évacuation	0,00	0,05	1	-	-	-	-	-	-	1
Torçage	5	0,01	0,24	0,00	0,00	-	-	-	-	5
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	3	-	-	0,00	0,59	24	0,01	0,62	-	28
a. Produits minéraux	0,03	-	-	-	-	-	-	-	-	0,03
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	0,03	-	-	-	-	-	-	-	-	0,03
b. Industrie chimique^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	-	-	-	-	-	24	0,01	-	-	24
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	0,00	0,59	-	-	0,62	-	1
AGRICULTURE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
a. Fermentation entérique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b. Gestion des fumiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Sols agricoles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sources directes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sources indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DÉCHETS	0,00	1	40	0,00	0,60	-	-	-	-	40
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	1	40	-	-	-	-	-	-	40
b. Traitement biologique des déchets solides	-	0,00	0,05	0,00	0,05	-	-	-	-	0,10
c. Traitement et rejet des eaux usées	-	0,10	3	0,00	0,53	-	-	-	-	4
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-2600	-	-	-	-	-	-	-	-	-2600
a. Terres forestières	-2600	-	-	-	-	-	-	-	-	-2600
b. Terres cultivées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Établissements	8	-	-	-	-	-	-	-	-	8
f. Produits ligneux récoltés^g	31	-	-	-	-	-	-	-	-	31

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.

b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

g. 0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.
 - Indique qu'il n'y a aucune émission.
 x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11–26 **Sommaire des émissions de GES pour le Nunavut, certaines années**

Catégories de gaz à effet de serre	1999	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	kt d'éq. CO ₂							
TOTAL^a	417	585	742	736	754	591	628	617
ÉNERGIE	392	554	694	684	700	537	575	564
a. Sources de combustion fixes	104	128	137	164	162	149	155	150
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	17	x	x	x	x	x	x	x
Industries de raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction de pétrole et de gaz	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière	87	0,26	-	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	-	x	x	x	x	x	x	x
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-
Commercial et institutionnel	-	x	-	-	-	-	-	-
Résidentiel	-	-	-	-	-	-	-	-
Agriculture et foresterie	-	-	-	-	-	-	-	-
b. Transports^b	289	427	557	520	538	387	420	414
Transport aérien	112	141	147	171	168	135	157	150
Transport routier	15	37	71	59	56	44	48	51
Véhicules légers à essence	1	3	5	4	4	3	4	4
Camions légers à essence	5	12	29	25	25	22	26	28
Véhicules lourds à essence	0,92	1	2	2	2	2	2	2
Motocyclettes	0,01	0,04	0,15	0,14	0,14	0,12	0,15	0,13
Véhicules légers à moteur diesel	-	0,07	0,08	0,06	0,04	0,04	0,01	0,01
Camions légers à moteur diesel	0,30	0,37	0,44	0,31	0,30	0,36	0,41	0,48
Véhicules lourds à moteur diesel	7	20	34	27	24	17	16	16
Véhicules au propane et au gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport ferroviaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport maritime	142	130	113	107	148	88	91	91
Autres moyens de transport	19	119	227	184	166	120	123	123
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	-	-	-	-	-	-	-	-
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	0,93	4	9	8	7	6	6	6
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	13	100	174	139	124	85	85	84
Véhicules hors route : Résidentiel	0,51	1	2	1	1	1	2	1
Véhicules hors route : Autres	5	14	42	35	33	28	31	31
Transport par pipeline	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Sources fugitives	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-
Évacuation	-	-	-	-	-	-	-	-
Torçage	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	6	10	19	22	24	23	20	20
a. Produits minéraux	0,01	0,15	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,03
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	0,01	0,15	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,03
b. Industrie chimique^c	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	5	9	18	21	22	22	20	18
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^e	0,35	0,40	0,49	0,61	0,49	0,62	0,09	0,64
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	0,31	0,32	0,44	0,47	0,47	0,49	0,51	0,51
AGRICULTURE	-	-	-	-	-	-	-	-
a. Fermentation entérique	-	-	-	-	-	-	-	-
b. Gestion des fumiers	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Sols agricoles	-	-	-	-	-	-	-	-
Sources directes	-	-	-	-	-	-	-	-
Sources indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	-	-	-	-	-	-	-	-
DÉCHETS	18	21	29	30	31	32	32	33
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	20	20	30	30	30	30	30	30
b. Traitement biologique des déchets solides	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
c. Traitement et rejet des eaux usées	2	2	2	2	2	2	2	2
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	-	0,06	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,09
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	-	-	-	-	-	-	-
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	0,16	0,09	0,09	0,09	0,09	0	0	0
a. Terres forestières	-	-	-	-	-	-	-	-
b. Terres cultivées	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Établissements	0,16	0,09	0,09	0,09	0,09	0,09	0,09	0,09
f. Produits ligneux récoltés^e	-	-	-	-	-	-	-	-

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄, associées à l'utilisation de NF₃.

e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.
- Indique qu'il n'y a aucune émission.
x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11-27 **Sommaire des émissions de GES pour le Nunavut, 2022**

Catégories de gaz à effet de serre	Gaz à effet de serre										TOTAL
	CO ₂	CH ₄	CH ₄	N ₂ O	N ₂ O	HFC ^a	PFC ^a	SF ₆	NF ₃		
	kt	kt	kt d'éq. CO ₂	kt	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	kt d'éq. CO ₂	23 500	16 100	kt d'éq. CO ₂	
Potentiel de réchauffement planétaire											
Unité											
TOTAL^b	558	1	35	0,02	5	18	0,01	-	-	617	
ÉNERGIE	558	0,08	2	0,02	4	-	-	-	-	564	
a. Sources de combustion fixes	149	0,00	0,10	0,00	0,30	-	-	-	-	150	
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Industries de raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Extraction de pétrole et de gaz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Exploitation minière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Industries manufacturières	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Commercial et institutionnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Résidentiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Agriculture et foresterie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
b. Transports^c	408	0,07	2	0,01	4	-	-	-	-	414	
Transport aérien	149	0,00	0,06	0,00	1	-	-	-	-	150	
Transport routier	50	0,00	0,07	0,00	0,49	-	-	-	-	51	
Véhicules légers à essence	4	0,00	0,01	0,00	0,03	-	-	-	-	4	
Camions légers à essence	28	0,00	0,05	0,00	0,17	-	-	-	-	28	
Véhicules lourds à essence	2	0,00	0,00	0,00	0,04	-	-	-	-	2	
Motocyclettes	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	0,13	
Véhicules légers à moteur diesel	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	0,01	
Camions légers à moteur diesel	0,47	0,00	0,00	0,00	0,01	-	-	-	-	0,48	
Véhicules lourds à moteur diesel	16	0,00	0,02	0,00	0,24	-	-	-	-	16	
Véhicules au propane et au gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Transport ferroviaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Transport maritime	90	0,01	0,23	0,00	0,60	-	-	-	-	91	
Autres moyens de transport	119	0,06	2	0,01	2	-	-	-	-	123	
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	6	0,01	0,20	0,00	0,06	-	-	-	-	6	
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	83	0,01	0,15	0,01	1	-	-	-	-	84	
Véhicules hors route : Résidentiel	1	0,00	0,10	0,00	0,01	-	-	-	-	1	
Véhicules hors route : Autres	29	0,04	1	0,00	0,30	-	-	-	-	31	
Transport par pipeline	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
c. Sources fuyitives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pétrole et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Évacuation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Torçage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	0,66	-	-	0,00	0,51	18	0,01	-	-	20	
a. Produits minéraux	0,03	-	-	-	-	-	-	-	-	0,03	
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Utilisation de produits minéraux	0,03	-	-	-	-	-	-	-	-	0,03	
b. Industrie chimique^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^e	-	-	-	-	-	18	0,01	-	-	18	
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^f	0,64	-	-	-	-	-	-	-	-	0,64	
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	-	-	-	0,00	0,51	-	-	-	-	0,51	
AGRICULTURE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
a. Fermentation entérique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
b. Gestion des fumiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
c. Sols agricoles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sources directes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sources indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
e. Chaufage, application d'urée et autres engrais carbonés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
DÉCHETS	0,08	1	33	0,00	0,40	-	-	-	-	33	
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	-	1	30	-	-	-	-	-	-	30	
b. Traitement biologique des déchets solides	-	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	0,00	
c. Traitement et rejet des eaux usées	-	0,06	2	0,00	0,40	-	-	-	-	2	
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	0,09	
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	0,09	-	-	-	-	-	-	-	-	0,09	
a. Terres forestières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
b. Terres cultivées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
d. Terres humides	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
e. Établissements	0,09	-	-	-	-	-	-	-	-	0,09	
f. Produits ligneux récoltés^g	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Notes :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.

a. Se reporter au Tableau 1-1 du Chapitre 1 de ce rapport pour voir la liste des potentiels de réchauffement planétaires (PRP) utilisés.

b. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

c. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.

d. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

e. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄ associées à l'utilisation de NF₃.

f. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de StatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission.

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A11–28 **Sommaire des émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, 1990–1998**

Catégories de gaz à effet de serre	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
	kt d'éq. CO ₂								
TOTAL^a	1 790	1 760	1 580	1 880	2 050	2 110	2 120	1 940	1 760
ÉNERGIE	1 740	1 710	1 530	1 810	1 900	1 970	2 070	1 880	1 700
a. Sources de combustion fixes	917	986	849	947	1 010	1 150	1 020	970	729
Production d'électricité et de chaleur du secteur public	156	156	126	137	139	155	118	129	173
Industries de raffinage du pétrole	8	6	7	5	12	11	4	-	-
Extraction de pétrole et de gaz	277	196	112	137	135	140	150	130	126
Exploitation minière	36	42	18	36	109	212	150	158	132
Industries manufacturières	26	16	18	8	14	20	-	-	-
Construction	6	5	6	3	4	21	0,68	0,70	0,53
Commercial et institutionnel	250	367	357	389	401	473	405	370	207
Résidentiel	156	188	192	230	190	118	196	181	90
Agriculture et foresterie	2	9	12	2	2	0,01	-	0,01	0,02
b. Transports^b	727	614	590	764	821	756	982	896	956
Transport aérien	257	228	231	264	265	243	266	256	242
Transport routier	104	97	97	125	133	113	137	133	131
Véhicules légers à essence	15	14	15	21	22	15	22	19	17
Camions légers à essence	43	41	41	59	63	44	69	62	59
Véhicules lourds à essence	6	6	6	8	8	6	8	7	7
Motocyclettes	0,17	0,16	0,16	0,24	0,27	0,19	0,27	0,23	0,21
Véhicules légers à moteur diesel	0,13	0,11	0,10	0,10	0,10	0,09	0,08	0,08	0,10
Camions légers à moteur diesel	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Véhicules lourds à moteur diesel	38	35	33	34	38	45	36	43	45
Véhicules au propane et au gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport ferroviaire	1	0,49	0,69	0,71	0,82	0,70	0,86	0,79	1
Transport maritime	116	126	137	148	159	170	169	168	166
Autres moyens de transport	249	163	124	226	263	229	410	339	416
Véhicules hors route : Agriculture et foresterie	2	1	0,61	1	1	0,91	2	1	2
Véhicules hors route : Commercial et institutionnel	12	8	8	11	10	11	10	13	9
Véhicules hors route : Fabrication, mines et construction	203	130	93	185	220	183	364	285	377
Véhicules hors route : Résidentiel	0,40	0,41	0,44	0,75	0,96	0,74	1	1	1
Véhicules hors route : Autres	32	23	21	29	30	34	32	38	27
Transport par pipeline	-	-	-	-	2	0,13	0,09	0,04	-
c. Sources fuggitives	100	110	92	98	69	69	64	16	14
Exploitation de la houille	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pétrole et gaz naturel	101	107	92	98	69	69	64	16	14
Pétrole	2	2	2	2	3	3	2	2	2
Gaz naturel	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Évacuation	6	6	6	6	6	6	5	5	5
Torçage	90	96	82	87	58	58	54	6	4
d. Transport et stockage du CO₂	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET UTILISATION DES PRODUITS	6	14	5	28	108	91	7	8	10
a. Produits minéraux	-	-	-	-	-	0,03	0,03	0,03	0,00
Production de ciment	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de chaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de produits minéraux	-	-	-	-	-	0,03	0,03	0,03	0,00
b. Industrie chimique^c	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'acide adipique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Production de métaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production sidérurgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Production d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SF ₆ utilisé dans les usines de fonte et de moulage du magnésium	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Production et consommation d'halocarbures, de SF₆ et de NF₃^d	-	-	-	-	-	3	5	7	8
e. Produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant^e	6	14	4	28	110	87	2	0,76	1
f. Fabrication et utilisation d'autres produits	0,33	0,32	0,29	0,28	0,32	0,38	0,42	0,43	0,60
AGRICULTURE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
a. Fermentation entérique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b. Gestion des fumiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Sols agricoles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sources directes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sources indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Incinération des résidus agricoles dans les champs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Chaulage, application d'urée et autres engrais carbonés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DÉCHETS	38	39	40	41	43	44	45	46	47
a. Élimination des déchets solides (sites d'enfouissement)	30	30	40	40	40	40	40	40	40
b. Traitement biologique des déchets solides	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Traitement et rejet des eaux usées	4	4	4	5	5	5	5	5	5
d. Incinération et combustion à l'air libre de déchets	0,18	0,18	0,18	0,19	0,19	0,19	0,20	0,19	0,19
e. Sites d'enfouissement de déchets de bois industriels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AFFECTATION DES TERRES, CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	-1 700	-1 600	-1 500	-1 300	-430	-520	-660	-970	-940
a. Terres forestières	-1 800	-1 700	-1 600	-1 400	-590	-650	-820	-1 100	-1 100
b. Terres cultivées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
c. Prairies	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d. Terres humides	-	-	-	-	-	-	-	-	-
e. Établissements	69	66	63	61	59	57	55	52	52
f. Produits ligneux récoltés^f	23	23	29	98	100	80	110	93	93

Notes :

- Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
- Les estimations pour la dernière année (2022) sont basées sur des données d'énergie préliminaires. Ces données, bien qu'elles constituent la meilleure information disponible au moment de publication, sont sujettes à révision lors de la prochaine année de soumission.
- Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs économiques canadiens sont présentées à l'Annexe 12 du présent rapport.
- a. Les totaux provinciaux excluent tous les GES du secteur de l'affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.
- b. Pour la catégorie Transports, les émissions attribuables à l'utilisation d'éthanol sont prises en compte dans les émissions de l'essence, tandis que celles attribuables au biodiesel sont incluses dans les émissions du diesel.
- c. Les émissions des catégories de production d'ammoniac, de production d'acide nitrique et de production pétrochimique sont incluses, sous forme de valeurs en équivalent CO₂, dans les produits non énergétiques provenant de combustibles et de l'utilisation de solvant dans les tableaux provinciaux et territoriaux afin de protéger les données confidentielles.

d. Au Canada, l'utilisation de HFC et de PFC remonte à 1995; des émissions de HFC ont été générées en tant que sous-produit de la production de HCFC (HCFC-22 exclusivement), mais seulement de 1990 à 1992 et, avant 1995, les émissions de PFC étaient un sous-produit des émissions de CF₄, associées à l'utilisation de NF₃.

e. En raison des limites des données historiques sur la production de produits de bases du bois de SiatCan, qui ne sont disponibles qu'au niveau national de la résolution spatiale, il n'est pas possible de différencier les émissions par province/territoire des Produits ligneux récoltés résultant de l'exploitation et de la conversion des forêts avant 1990. Par conséquent, le total national peut ne pas être égal à la somme des provinces et des territoires.

0,00 Indique que les émissions ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.
- Indique qu'il n'y a aucune émission.

TABLEAUX DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PROVINCIALES ET TERRITORIALES PAR SECTEURS ÉCONOMIQUES CANADIENS, DE 1990 À 2022

Tableau A12-1	Descriptions des secteurs économiques canadiens	44
Tableau A12-2	Émissions de GES pour Terre-Neuve et Labrador par secteurs économiques canadiens, certaines années	45
Tableau A12-3	Émissions de GES pour l'Île-du-Prince-Édouard par secteurs économiques canadiens, certaines années	46
Tableau A12-4	Émissions de GES pour la Nouvelle-Écosse par secteurs économiques canadiens, certaines années	47
Tableau A12-5	Émissions de GES pour le Nouveau-Brunswick par secteurs économiques canadiens, certaines années	48
Tableau A12-6	Émissions de GES pour le Québec par secteurs économiques canadiens, certaines années	49
Tableau A12-7	Émissions de GES pour l'Ontario par secteurs économiques canadiens, certaines années	50
Tableau A12-8	Émissions de GES pour le Manitoba par secteurs économiques canadiens, certaines années	51
Tableau A12-9	Émissions de GES pour la Saskatchewan par secteurs économiques canadiens, certaines années	52
Tableau A12-10	Émissions de GES pour l'Alberta par secteurs économiques canadiens, certaines années	53
Tableau A12-11	Émissions de GES pour la Colombie-Britannique par secteurs économiques canadiens, certaines années	54
Tableau A12-12	Émissions de GES pour le Yukon par secteurs économiques canadiens, certaines années	55
Tableau A12-13	Émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest par secteurs économiques canadiens, certaines années	56
Tableau A12-14	Émissions de GES pour le Nunavut par secteurs économiques canadiens, certaines années	57
Tableau A12-15	Émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut par secteurs économiques canadiens, 1990-1998	58

La présente annexe contient des tableaux sommaires (Tableau A12-2 à Tableau A12-15) qui répartissent les émissions de gaz à effet de serre (GES) des provinces et des territoires par secteurs de l'économie canadienne, de 1990 à 2022. Étant donné que la création du Nunavut a eu lieu en 1999, les données des années 1990-1998 combinent le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest (Tableau A12-15) et les émissions de 1999-2022 sont présentées séparément pour ces deux territoires (Tableau A12-13 et Tableau A12-14). En outre, le Tableau A12-1 fournit une brève description de chaque secteur économique.

La répartition des émissions de GES provinciales et territoriales selon les secteurs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est disponible à l'Annexe 11 du présent rapport.

La réattribution par secteurs économiques canadiens des émissions provinciales et territoriales originalement réparties selon les secteurs du GIEC permet d'analyser les tendances et les politiques, car la plupart des gens associent les émissions de GES à une activité économique spécifique (p. ex. la production d'électricité, l'agriculture ou la conduite d'un véhicule). Cette réattribution ne fait que présenter les émissions sous des catégories différentes, sans modifier l'ampleur globale des estimations des émissions provinciales et territoriales. Les estimations pour chaque secteur économique comprennent les émissions produites par des procédés associés à l'énergie et non associés à l'énergie.

Bien que les Modalités, procédures et lignes directrices (MPL) exigent de déclarer des données détaillées au niveau national uniquement, il est important de présenter une information détaillée par province et territoire, car les émissions et les tendances varient d'une région à l'autre. Il convient de noter que la somme des estimations des émissions provinciales et territoriales peut ne pas correspondre au total national, car les chiffres ont été arrondis.

D'autres tableaux présentant les émissions de gaz à effet de serre provinciales et territoriales sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://ouvert.canada.ca>.

Tableau A12-1 Descriptions des secteurs économiques canadiens

Secteurs économiques	Description
PÉTROLE ET GAZ	
Industrie du pétrole et du gaz en amont	Émissions fugitives et émissions attribuables à la combustion fixe, au transport sur place, à la production d'électricité et de vapeur, et aux procédés provenant de :
Production et traitement du gaz naturel	– production et transformation de gaz naturel
Production de pétrole classique	Émissions provenant de :
Production de pétrole léger classique	– production de pétrole brut léger classique
Production de pétrole lourd classique	– production de pétrole brut lourd classique
Production de pétrole des régions pionnières	– production extracôtière et dans l'Arctique de pétrole brut
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	Émissions fugitives et émissions attribuables à la combustion fixe, au transport sur place, à la production d'électricité et de vapeur, et aux procédés provenant de :
Exploitation minière et extraction	– exploitation minière et extraction de bitume naturel
Extraction sur place	– extraction sur place de bitume naturel dans des zones désignées de sables bitumineux, y compris l'extraction primaire, la stimulation cyclique par la vapeur (SCV), le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) et d'autres techniques expérimentales
Valorisation	– valorisation du bitume naturel et du pétrole lourd en vue de produire du pétrole brut synthétique
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	Émissions fugitives et émissions de combustion provenant du transport et du stockage de pétrole brut et de gaz naturel.
Industrie du pétrole et du gaz en aval	Émissions provenant de :
Raffinage du pétrole	– émissions fugitives et émissions attribuables à la combustion fixe, au transport sur place, à la production d'électricité et de vapeur, et aux procédés provenant des industries de raffinage du pétrole
Distribution du gaz naturel	– émissions fugitives et émissions de combustion provenant de la distribution locale de gaz naturel jusqu'au compteur de gaz naturel, incluant ce dernier
ÉLECTRICITÉ	Émissions de combustion et de procédés provenant de la production et transmission d'électricité des services publics et de vapeur (pour la vente). Les centrales de cogénération des services publics se trouvant sur des sites industriels sont exclues. Inclus les fuites non intentionnelles reliées à la consommation de gaz naturel et situées après le compteur de gaz.
TRANSPORTS	Émissions de sources mobiles, y compris toutes les émissions de combustibles fossiles et de gaz autres que le CO ₂ provenant des biocarburants. Inclus les fuites non intentionnelles, situées après le compteur de gaz, des véhicules au gaz naturel.
Transport de passagers	Émissions de combustion, de procédés et de frigorigènes des véhicules utilisés principalement pour le transport de passagers.
Voitures, camions légers et motocyclettes	– les voitures, camions et motos légers dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est inférieur à 3856 kg
Transport par autobus, par train et aérien	– tous les autobus et transport ferroviaire et aérien de passagers
Transport de marchandises	Émissions de combustion, de procédés et de frigorigènes des véhicules utilisés principalement pour le transport de marchandises et de fret.
Camions lourds, trains	– les véhicules dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est supérieur ou égal à 3856 kg. Comprend également la composante fret du ferroviaire
Transport aérien et transport maritime	– transport aérien de marchandises et transport maritime intérieur (incluant toutes les opérations de pêche et militaires)
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	Émissions de combustion provenant de l'usage non-industriel de véhicules récréatifs hors-route (p. ex. : VTT, motoneige, véhicule nautique), incluant également les moteurs portatifs (p. ex. : générateurs, tondeuse, tronçonneuse) et les fuites non intentionnelles, situées après le compteur de gaz, reliées au moteur à gaz naturel.
INDUSTRIE LOURDE	Émissions attribuables à la combustion fixe, au transport sur place, à la production d'électricité et de vapeur, aux procédés et incluant les fuites non intentionnelles reliées à la consommation de gaz naturel et situées après le compteur de gaz, provenant de :
Exploitation minière	– mines de métaux et de non-métaux, carrières de pierre et de gravier
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	– métaux non ferreux (production d'aluminium, de magnésium et autre production)
Pâtes et papiers	– pâtes et papiers (surtout la fabrication de pâtes, de papiers et de produits du papier)
Sidérurgie	– sidérurgie (aciéries de moulage, coulage, usines de laminage et fabrication de fer)
Ciment	– production de ciment et autres produits minéraux non métalliques
Chaux et gypse	– fabrication de chaux et de produits en gypse
Produits chimiques et engrais	– produits chimiques (fabrication d'engrais, fabrication de produits chimiques organiques et inorganiques)
BÂTIMENTS	Émissions attribuables à la combustion fixe et aux procédés (c.-à-d. climatisation), incluant les fuites non intentionnelles, situées après le compteur de gaz, des appareils fonctionnant au gaz naturel, provenant de :
Industrie des services	– Industrie des services reliés à l'extraction minière, aux communications, aux communications, au commerce de gros et de détail, à la finance et aux assurances, à l'immobilier, à l'éducation, etc.; bureaux, santé, arts, hébergement, restauration, information et culture; établissements fédéraux, provinciaux et municipaux; Défense nationale et Garde côtière canadienne; gares ferroviaires, aéroports et entrepôts.
Résidentiel	– résidences personnelles (maisons, résidences hôtelières, immeubles en copropriété et maisons de ferme)
AGRICULTURE	Émissions provenant de :
Utilisation de combustibles à la ferme	– émissions attribuables à la combustion fixe, au transport sur place et aux procédés de l'industrie de l'agriculture, de la chasse et du piégeage (à l'exclusion de la transformation des aliments ainsi que de la fabrication et de la réparation de la machinerie agricole); inclus les fuites non intentionnelles reliées à la consommation de gaz naturel et situées après le compteur de gaz
Cultures	– épandage de biosolides et d'engrais azotés inorganiques, décomposition des résidus de culture, perte de carbone organique dans le sol, travail des sols organiques, émissions indirectes résultantes du lessivage et de la volatilisation, brûlage des résidus organiques dans les champs, chaulage et application d'urée
Élevage	– bâtiments d'élevage, stockage du fumier, fumier déposé par des animaux en pacage et épandage de fumier aux fins de gestion des sols
DÉCHETS	Émissions, autres que CO ₂ , provenant de la biomasse :
Déchets solides	– sites d'enfouissement des déchets solides municipaux (décharges municipales), sites d'enfouissement des déchets de bois et autres traitements des déchets solides municipaux
Eaux usées	– épuration des eaux usées municipales et industrielles
Incinération des déchets	– incinération des déchets solides municipaux, des déchets dangereux, des déchets cliniques et des boues d'épuration
PRODUCTION DE CHARBON	Émissions fugitives et émissions attribuables à la combustion fixe et au transport sur place provenant des mines de charbon souterraines et à ciel ouvert. Inclus les fuites non intentionnelles reliées à la consommation de gaz naturel et situées après le compteur de gaz.
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	Émissions fugitives et émissions attribuables à la combustion fixe et au transport sur place provenant des mines de charbon souterraines et à ciel ouvert. Inclus les fuites non intentionnelles reliées à la consommation de gaz naturel et situées après le compteur de gaz.
Industrie manufacturière légère	– toutes les autres industries manufacturières ne figurant pas dans les catégories d'industrie manufacturière légère, construction et exploitation forestière énumérées ci-dessus
Construction	– construction de bâtiments, routes, etc.
Ressources forestières	– exploitation forestière et services connexes

Tableau A12-2 Émissions de GES pour Terre-Neuve et Labrador par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	9,5	10,3	10,9	10,6	11,1	8,9	8,4	8,6
PÉTROLE ET GAZ	1,1	2,5	2,5	2,7	2,8	1,7	1,4	1,3
Industrie du pétrole et du gaz en amont	0,0	1,6	1,5	1,8	1,8	1,5	1,3	1,3
Production et traitement du gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole classique	0,0	1,6	1,5	1,8	1,8	1,5	1,3	1,3
Production de pétrole léger classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole lourd classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole des régions pionnières	0,0	1,6	1,5	1,8	1,8	1,5	1,3	1,3
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière et extraction	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction sur place	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie du pétrole et du gaz en aval	1,1	1,0	1,0	0,9	1,0	0,2	0,1	0,0
Raffinage du pétrole	1,1	1,0	1,0	0,9	1,0	0,2	0,1	0,0
Distribution du gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-
ÉLECTRICITÉ	1,6	0,8	1,5	1,1	1,1	1,0	0,6	0,7
TRANSPORTS	2,7	3,3	3,8	3,6	3,9	3,3	3,5	3,7
Transport de passagers	1,4	1,6	2,3	2,1	2,0	1,7	1,8	1,9
Voitures, camions légers et motocyclettes	1,2	1,2	2,0	1,8	1,7	1,6	1,6	1,7
Transport par autobus, par train et aérien	0,2	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Transport de marchandises	1,1	1,5	1,2	1,2	1,6	1,4	1,5	1,6
Camions lourds, trains	0,3	0,5	0,6	0,6	0,7	0,5	0,5	0,5
Transport aérien et transport maritime	0,8	1,0	0,6	0,6	0,9	0,9	1,0	1,1
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
INDUSTRIE LOURDE	1,9	1,8	0,7	0,9	1,1	1,0	1,2	1,2
Exploitation minière	1,4	1,5	0,6	0,8	1,1	0,9	1,1	1,1
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pâtes et papiers	0,4	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Sidérurgie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ciment	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chaux et gypse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits chimiques et engrais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BÂTIMENTS	1,1	0,8	1,1	0,9	0,9	0,8	0,7	0,7
Industrie des services	0,3	0,4	0,6	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4
Résidentiel	0,7	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3
AGRICULTURE	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Utilisation de combustibles à la ferme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cultures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Élevage	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
DÉCHETS	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Déchets solides^a	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Eaux usées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Incinération des déchets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRODUCTION DE CHARBON	-	-	-	-	-	-	-	-
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	0,4	0,3	0,5	0,7	0,6	0,3	0,3	0,3
Industrie manufacturière légère	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	0,2	0,2	0,5	0,5	0,5	0,3	0,3	0,2
Ressources forestières	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

Tableau A12-3 Émissions de GES pour l'Île-du-Prince-Édouard par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	1,8	1,9	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
PÉTROLE ET GAZ	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie du pétrole et du gaz en amont	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production et traitement du gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole léger classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole lourd classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole des régions pionnières	-	-	-	-	-	-	-	-
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière et extraction	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction sur place	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie du pétrole et du gaz en aval	-	-	-	-	-	-	-	-
Raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution du gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-
ÉLECTRICITÉ	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TRANSPORTS	0,5	0,7	0,8	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7
Transport de passagers	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5
Voitures, camions légers et motocyclettes	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5
Transport par autobus, par train et aérien	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport de marchandises	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Camions lourds, trains	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Transport aérien et transport maritime	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
INDUSTRIE LOURDE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exploitation minière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pâtes et papiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sidérurgie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ciment	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chaux et gypse	0,0	0,0	0,0	-	-	-	0,0	-
Produits chimiques et engrais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BÂTIMENTS	0,6	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Industrie des services	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Résidentiel	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
AGRICULTURE	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
Utilisation de combustibles à la ferme	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Cultures	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Élevage	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
DÉCHETS	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Déchets solides^a	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Eaux usées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Incinération des déchets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRODUCTION DE CHARBON	-	-	-	-	-	-	-	-
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Industrie manufacturière légère	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Construction	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ressources forestières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

Tableau A12-4 Émissions de GES pour la Nouvelle-Écosse par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	19,6	22,8	16,0	16,5	16,2	14,8	14,7	14,8
PÉTROLE ET GAZ	0,7	1,6	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie du pétrole et du gaz en amont	0,0	0,5	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Production et traitement du gaz naturel	0,0	0,4	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Production de pétrole classique	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production de pétrole léger classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole lourd classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole des régions pionnières	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière et extraction	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction sur place	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie du pétrole et du gaz en aval	0,7	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Raffinage du pétrole	0,7	1,1	-	-	-	-	-	-
Distribution du gaz naturel	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ÉLECTRICITÉ	6,9	10,7	6,7	7,0	6,7	6,3	6,1	5,8
TRANSPORTS	4,1	5,0	5,0	5,2	5,4	4,6	4,9	5,2
Transport de passagers	2,6	3,0	3,3	3,4	3,3	2,7	2,9	3,1
Voitures, camions légers et motocyclettes	2,3	2,7	2,9	2,9	2,9	2,5	2,7	2,8
Transport par autobus, par train et aérien	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,3
Transport de marchandises	1,2	1,6	1,4	1,4	1,8	1,6	1,7	1,8
Camions lourds, trains	0,7	1,0	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9
Transport aérien et transport maritime	0,5	0,6	0,4	0,5	0,8	0,7	0,8	0,9
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
INDUSTRIE LOURDE	1,1	1,0	0,4	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4
Exploitation minière	0,2	0,4	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pâtes et papiers	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Sidérurgie	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ciment	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Chaux et gypse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits chimiques et engrais	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
BÂTIMENTS	3,0	2,7	2,0	2,1	2,1	2,0	1,9	2,0
Industrie des services	0,8	1,3	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8
Résidentiel	2,1	1,3	1,2	1,3	1,4	1,3	1,2	1,2
AGRICULTURE	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Utilisation de combustibles à la ferme	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Cultures	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Élevage	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
DÉCHETS	0,8	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6
Déchets solides^a	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Eaux usées	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Incinération des déchets	-	-	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION DE CHARBON	1,8	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4
Industrie manufacturière légère	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Construction	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Ressources forestières	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

Tableau A12-5 Émissions de GES pour le Nouveau-Brunswick par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	16,2	20,1	13,6	13,4	13,0	11,3	12,0	12,5
PÉTROLE ET GAZ	1,2	2,9	3,3	2,9	3,2	3,1	3,1	2,9
Industrie du pétrole et du gaz en amont	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Production et traitement du gaz naturel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Production de pétrole classique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production de pétrole léger classique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production de pétrole lourd classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole des régions pionnières	-	-	-	-	-	-	-	-
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière et extraction	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction sur place	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie du pétrole et du gaz en aval	1,2	2,8	3,2	2,8	3,1	3,1	3,0	2,8
Raffinage du pétrole	1,2	2,8	3,2	2,8	3,1	3,0	3,0	2,8
Distribution du gaz naturel	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ÉLECTRICITÉ	6,0	8,0	3,4	3,6	3,2	2,1	2,8	3,4
TRANSPORTS	3,5	4,4	3,7	3,6	3,5	3,1	3,1	3,1
Transport de passagers	2,3	2,5	2,3	2,3	2,3	2,0	1,9	2,0
Voitures, camions légers et motocyclettes	2,1	2,2	2,2	2,1	2,1	1,8	1,8	1,8
Transport par autobus, par train et aérien	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Transport de marchandises	1,0	1,4	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8
Camions lourds, trains	0,8	1,2	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7
Transport aérien et transport maritime	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	0,2	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
INDUSTRIE LOURDE	1,8	1,3	0,8	0,8	0,7	0,6	0,6	0,7
Exploitation minière	0,2	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	0,1	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Pâtes et papiers	1,3	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5
Sidérurgie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ciment	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chaux et gypse	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Produits chimiques et engrais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BÂTIMENTS	1,7	1,4	1,1	1,1	1,1	1,0	0,9	1,0
Industrie des services	0,6	0,7	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Résidentiel	1,1	0,8	0,7	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4
AGRICULTURE	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Utilisation de combustibles à la ferme	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Cultures	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Élevage	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
DÉCHETS	0,8	0,8	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
Déchets solides^a	0,7	0,7	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
Eaux usées	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Incinération des déchets	-	0,0	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION DE CHARBON	0,0	0,0	-	-	-	-	-	-
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	0,6	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Industrie manufacturière légère	0,2	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Construction	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ressources forestières	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

Tableau A12-6 Émissions de GES pour le Québec par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	84,4	85,6	79,5	80,7	82,1	74,3	77,4	79,1
PÉTROLE ET GAZ	3,9	4,4	2,0	2,4	2,3	2,3	2,3	2,3
Industrie du pétrole et du gaz en amont	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Production et traitement du gaz naturel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production de pétrole classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole léger classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole lourd classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole des régions pionnières	-	-	-	-	-	-	-	-
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière et extraction	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction sur place	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Industrie du pétrole et du gaz en aval	3,7	4,1	1,8	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2
Raffinage du pétrole	3,6	4,0	1,8	2,3	2,2	2,1	2,1	2,2
Distribution du gaz naturel	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
ÉLECTRICITÉ	1,5	0,6	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3
TRANSPORTS	24,6	30,1	32,0	31,8	32,0	27,1	29,2	30,8
Transport de passagers	18,2	20,1	21,1	21,1	21,4	17,6	19,2	20,0
Voitures, camions légers et motocyclettes	16,7	18,5	19,1	19,0	19,4	16,2	17,7	18,2
Transport par autobus, par train et aérien	1,6	1,5	2,0	2,0	2,0	1,4	1,5	1,8
Transport de marchandises	4,9	7,4	8,2	8,1	7,8	6,8	7,3	8,1
Camions lourds, trains	4,0	6,3	7,3	7,1	6,8	6,0	6,2	7,0
Transport aérien et transport maritime	0,9	1,1	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	1,4	2,6	2,6	2,7	2,8	2,7	2,8	2,7
INDUSTRIE LOURDE	24,7	19,9	16,9	17,3	18,2	17,0	17,4	17,7
Exploitation minière	2,0	1,9	2,1	2,8	3,0	2,5	2,9	2,9
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	12,6	9,7	7,5	6,7	7,0	7,5	7,6	7,8
Pâtes et papiers	4,5	2,8	1,4	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5
Sidérurgie	1,3	0,9	1,2	1,3	1,1	0,3	0,3	0,3
Ciment	2,5	2,4	2,8	2,8	3,6	3,2	3,4	3,3
Chaux et gypse	0,5	0,9	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7
Produits chimiques et engrais	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,0	1,2
BÂTIMENTS	11,8	12,4	10,2	10,2	10,5	9,4	9,6	9,8
Industrie des services	4,6	6,4	6,6	6,4	6,5	5,9	6,2	6,3
Résidentiel	7,2	6,0	3,6	3,9	4,0	3,5	3,4	3,5
AGRICULTURE	7,3	8,2	8,4	8,9	8,8	8,8	8,7	8,9
Utilisation de combustibles à la ferme	0,6	0,7	1,0	1,0	1,1	1,0	1,0	1,0
Cultures	1,4	1,6	2,0	2,5	2,3	2,5	2,4	2,6
Élevage	5,3	6,0	5,5	5,4	5,5	5,4	5,4	5,3
DÉCHETS	5,0	5,4	5,1	5,0	4,9	4,7	4,7	4,6
Déchets solides^a	4,5	4,9	4,7	4,6	4,5	4,3	4,3	4,2
Eaux usées	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Incineration des déchets	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRODUCTION DE CHARBON	-	-	-	-	-	-	-	-
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	5,6	4,7	4,7	4,6	5,0	4,6	5,1	4,7
Industrie manufacturière légère	3,7	2,9	2,6	2,6	2,8	2,5	2,9	2,8
Construction	1,3	1,3	1,6	1,6	1,7	1,6	1,7	1,5
Ressources forestières	0,6	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

Tableau A12-7 Émissions de GES pour l'Ontario par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	178,4	203,0	158,4	164,2	165,5	148,5	151,1	157,0
PÉTROLE ET GAZ	10,4	11,9	7,5	7,8	8,3	7,7	8,2	8,7
Industrie du pétrole et du gaz en amont	3,4	4,0	1,7	1,9	1,8	1,6	1,7	2,0
Production et traitement du gaz naturel	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Production de pétrole classique	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production de pétrole léger classique	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production de pétrole lourd classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole des régions pionnières	-	-	-	-	-	-	-	-
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière et extraction	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction sur place	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	3,1	3,6	1,6	1,7	1,6	1,4	1,5	1,8
Industrie du pétrole et du gaz en aval	7,0	7,9	5,8	5,9	6,4	6,1	6,5	6,7
Raffinage du pétrole	6,5	7,2	5,2	5,3	5,8	5,5	5,8	6,1
Distribution du gaz naturel	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
ÉLECTRICITÉ	25,7	32,8	2,2	3,5	3,4	3,2	3,4	3,8
TRANSPORTS	41,5	57,1	53,6	55,2	55,6	45,3	47,2	49,9
Transport de passagers	30,2	36,8	35,8	36,9	37,6	28,9	29,1	31,4
Voitures, camions légers et motocyclettes	27,5	33,6	32,3	33,1	33,8	26,6	26,6	28,2
Transport par autobus, par train et aérien	2,7	3,2	3,5	3,8	3,7	2,3	2,4	3,1
Transport de marchandises	8,9	15,7	13,8	14,1	13,9	12,5	14,0	14,5
Camions lourds, trains	8,2	15,1	13,2	13,4	13,2	11,8	13,0	13,5
Transport aérien et transport maritime	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	1,0	1,0
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	2,4	4,6	4,0	4,2	4,2	3,9	4,2	4,0
INDUSTRIE LOURDE	42,2	34,8	29,2	29,3	28,5	26,4	28,5	28,6
Exploitation minière	1,1	1,0	1,5	1,3	1,4	1,5	1,7	1,7
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	1,5	1,9	1,0	0,9	1,1	0,8	0,7	0,8
Pâtes et papiers	3,3	2,0	1,5	1,6	1,7	1,5	1,6	1,8
Sidérurgie	15,0	15,0	13,9	14,4	13,5	11,5	13,1	12,5
Ciment	4,6	6,3	4,4	4,3	4,3	4,4	4,4	4,2
Chaux et gypse	1,7	1,7	1,3	1,2	1,1	1,0	1,1	1,3
Produits chimiques et engrais	14,9	6,7	5,6	5,5	5,3	5,6	6,0	6,2
BÂTIMENTS	27,6	36,1	37,9	40,1	41,1	38,1	35,5	36,6
Industrie des services	9,8	15,2	19,5	20,6	21,0	19,4	17,2	17,7
Résidentiel	17,8	20,8	18,5	19,5	20,1	18,7	18,3	18,9
AGRICULTURE	10,9	11,0	11,3	11,4	11,7	12,1	12,1	12,4
Utilisation de combustibles à la ferme	1,3	1,6	2,4	2,5	2,7	2,4	2,6	2,8
Cultures	2,2	1,9	2,7	2,5	2,6	3,3	3,1	3,2
Élevage	7,4	7,5	6,3	6,3	6,4	6,4	6,4	6,4
DÉCHETS	7,3	7,9	7,0	7,0	7,1	7,2	7,4	7,5
Déchets solides^a	6,6	7,0	6,0	5,9	6,1	6,1	6,4	6,5
Eaux usées	0,6	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0
Incinération des déchets	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
PRODUCTION DE CHARBON	-	-	-	-	-	-	-	-
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	12,9	11,5	9,6	10,0	9,8	8,6	8,8	9,4
Industrie manufacturière légère	9,9	8,0	6,4	6,5	6,3	5,8	6,0	6,4
Construction	2,7	3,3	3,0	3,3	3,1	2,5	2,5	2,7
Ressources forestières	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

Tableau A12-8 Émissions de GES pour le Manitoba par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	18,2	20,6	21,6	22,4	22,1	21,1	20,6	21,6
PÉTROLE ET GAZ	1,5	1,0	0,9	1,0	1,0	0,9	1,0	0,9
Industrie du pétrole et du gaz en amont	1,5	0,9	0,8	1,0	1,0	0,8	0,9	0,9
Production et traitement du gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole classique	0,3	0,3	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6
Production de pétrole léger classique	0,3	0,3	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6
Production de pétrole lourd classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole des régions pionnières	-	-	-	-	-	-	-	-
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière et extraction	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction sur place	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	1,2	0,6	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3
Industrie du pétrole et du gaz en aval	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Raffinage du pétrole	0,0	-	-	-	-	-	-	-
Distribution du gaz naturel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ÉLECTRICITÉ	0,5	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
TRANSPORTS	5,0	5,7	6,5	6,9	6,7	5,9	6,1	6,4
Transport de passagers	3,1	3,2	3,4	3,7	3,8	3,2	3,3	3,4
Voitures, camions légers et motocyclettes	2,6	2,6	2,9	3,2	3,2	2,8	3,0	3,0
Transport par autobus, par train et aérien	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,3	0,3	0,4
Transport de marchandises	1,4	1,8	2,0	2,1	2,0	1,8	1,9	1,9
Camions lourds, trains	1,3	1,7	1,9	2,0	1,9	1,7	1,8	1,8
Transport aérien et transport maritime	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	0,5	0,7	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	1,0
INDUSTRIE LOURDE	1,4	1,6	1,3	1,4	1,3	1,3	1,2	1,4
Exploitation minière	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pâtes et papiers	0,3	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Sidérurgie	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Ciment	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chaux et gypse	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Produits chimiques et engrais	0,3	0,9	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8	0,9
BÂTIMENTS	3,1	2,7	2,9	3,1	3,2	3,0	2,9	3,2
Industrie des services	1,4	1,6	1,7	1,8	1,8	1,8	1,7	1,9
Résidentiel	1,7	1,1	1,2	1,3	1,3	1,3	1,2	1,4
AGRICULTURE	5,0	7,0	7,3	7,4	7,4	7,7	7,2	7,2
Utilisation de combustibles à la ferme	0,8	1,0	1,4	1,5	1,4	1,4	1,3	1,3
Cultures	1,5	1,4	2,4	2,4	2,4	2,8	2,4	2,6
Élevage	2,6	4,6	3,5	3,6	3,5	3,5	3,4	3,3
DÉCHETS	0,9	1,3	1,4	1,4	1,4	1,2	1,2	1,4
Déchets solides ^a	0,8	1,2	1,3	1,3	1,3	1,1	1,1	1,3
Eaux usées	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Incinération des déchets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
PRODUCTION DE CHARBON	-	-	-	-	-	-	-	-
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	0,8	1,0	1,4	1,1	1,1	1,1	1,0	1,1
Industrie manufacturière légère	0,4	0,5	0,9	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7
Construction	0,3	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
Ressources forestières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

Tableau A12-9 Émissions de GES pour la Saskatchewan par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	49,0	80,5	87,6	89,0	86,6	74,8	76,8	75,9
PÉTROLE ET GAZ	17,4	37,7	36,9	37,0	35,3	27,0	26,8	27,0
Industrie du pétrole et du gaz en amont	16,1	36,6	35,4	35,5	33,7	25,7	25,3	25,5
Production et traitement du gaz naturel	1,9	3,2	2,2	2,1	2,0	1,3	1,2	1,2
Production de pétrole classique	11,7	28,4	29,3	29,2	27,6	20,6	19,8	19,8
Production de pétrole léger classique	4,3	6,4	14,0	14,4	13,9	9,6	7,2	6,8
Production de pétrole lourd classique	7,4	22,0	15,2	14,8	13,7	11,0	12,6	13,0
Production de pétrole des régions pionnières	-	-	-	-	-	-	-	-
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	-	2,6	2,1	2,3	2,3	2,1	2,4	2,2
Exploitation minière et extraction	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction sur place	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	2,6	2,1	2,3	2,3	2,1	2,4	2,2
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	2,5	2,4	1,8	2,0	1,9	1,6	2,0	2,3
Industrie du pétrole et du gaz en aval	1,2	1,1	1,6	1,5	1,5	1,3	1,5	1,5
Raffinage du pétrole	0,7	0,9	1,4	1,2	1,3	1,1	1,2	1,2
Distribution du gaz naturel	0,6	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
ÉLECTRICITÉ	11,1	14,3	15,3	14,9	14,8	12,6	14,7	13,3
TRANSPORTS	4,9	7,0	9,9	10,0	9,8	8,8	9,0	8,7
Transport de passagers	2,5	3,1	4,5	4,5	4,4	3,8	3,9	3,8
Voitures, camions légers et motocyclettes	2,2	2,8	4,2	4,1	4,1	3,6	3,7	3,5
Transport par autobus, par train et aérien	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3
Transport de marchandises	1,7	2,8	3,8	4,1	3,9	3,7	3,7	3,7
Camions lourds, trains	1,6	2,8	3,8	4,0	3,9	3,6	3,7	3,6
Transport aérien et transport maritime	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	0,7	1,0	1,6	1,5	1,5	1,4	1,4	1,3
INDUSTRIE LOURDE	1,7	2,3	3,3	4,1	3,6	3,7	4,1	4,2
Exploitation minière	1,1	1,4	2,5	3,0	2,5	2,4	3,0	3,2
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pâtes et papiers	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Sidérurgie	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1
Ciment	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chaux et gypse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits chimiques et engrais	0,2	0,6	0,6	0,9	0,9	1,1	0,8	0,9
BÂTIMENTS	3,2	3,4	3,7	4,1	4,3	3,9	3,9	4,2
Industrie des services	1,0	1,7	1,8	1,9	2,0	1,9	1,8	2,0
Résidentiel	2,1	1,7	2,0	2,2	2,3	2,1	2,0	2,2
AGRICULTURE	8,9	13,8	16,2	16,7	16,5	16,7	16,3	16,3
Utilisation de combustibles à la ferme	2,8	2,9	5,1	5,5	5,4	5,5	5,2	5,0
Cultures	1,7	2,7	4,7	4,9	4,9	5,0	4,8	5,2
Élevage	4,4	8,3	6,3	6,3	6,2	6,2	6,3	6,1
DÉCHETS	1,0	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Déchets solides ^a	0,9	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
Eaux usées	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Incinération des déchets	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRODUCTION DE CHARBON	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	0,8	0,6	0,8	0,8	0,8	0,6	0,6	0,7
Industrie manufacturière légère	0,5	0,2	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4
Construction	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Ressources forestières	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

Tableau A12-10 Émissions de GES pour l'Alberta par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	177,2	251,1	287,3	286,5	287,1	268,5	271,0	269,9
PÉTROLE ET GAZ	73,2	119,7	152,2	159,3	158,8	151,7	158,8	158,3
Industrie du pétrole et du gaz en amont	69,5	115,0	146,9	154,0	153,6	147,5	154,6	153,6
Production et traitement du gaz naturel	31,4	60,5	48,6	49,6	48,5	46,6	48,3	45,9
Production de pétrole classique	18,7	17,3	18,5	19,1	18,4	16,3	17,1	17,0
Production de pétrole léger classique	13,6	14,2	14,7	15,1	14,6	13,0	13,6	13,5
Production de pétrole lourd classique	5,1	3,1	3,8	4,0	3,8	3,4	3,5	3,6
Production de pétrole des régions pionnières	-	-	-	-	-	-	-	-
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	15,3	33,2	75,3	80,1	81,5	79,4	83,6	84,3
Exploitation minière et extraction	2,3	5,8	13,1	15,1	15,7	15,2	15,6	16,5
Extraction sur place	4,6	12,7	41,8	43,6	43,5	41,7	45,2	45,1
Valorisation	8,4	14,6	20,4	21,4	22,2	22,6	22,9	22,7
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	4,2	4,0	4,6	5,1	5,3	5,1	5,6	6,4
Industrie du pétrole et du gaz en aval	3,7	4,7	5,3	5,3	5,2	4,2	4,1	4,7
Raffinage du pétrole	3,2	4,4	5,1	5,1	5,0	4,0	3,9	4,4
Distribution du gaz naturel	0,5	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
ÉLECTRICITÉ	39,8	47,6	42,5	31,4	31,0	27,1	22,6	19,4
TRANSPORTS	15,2	22,0	26,6	27,9	28,0	22,6	23,0	23,4
Transport de passagers	9,2	11,9	14,0	14,5	14,8	11,4	11,4	11,9
Voitures, camions légers et motocyclettes	8,0	10,3	11,9	12,2	12,6	10,2	10,1	10,2
Transport par autobus, par train et aérien	1,3	1,6	2,1	2,2	2,2	1,3	1,3	1,7
Transport de marchandises	4,4	8,0	9,8	10,8	10,6	8,9	9,1	9,0
Camions lourds, trains	4,1	7,8	9,6	10,6	10,4	8,6	8,7	8,6
Transport aérien et transport maritime	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	1,6	2,1	2,8	2,6	2,6	2,3	2,5	2,4
INDUSTRIE LOURDE	12,8	17,7	17,5	17,9	18,3	17,8	18,2	18,0
Exploitation minière	0,3	0,4	0,8	0,8	0,8	0,9	0,6	0,4
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	0,5	0,6	0,8	0,8	0,7	0,6	0,6	0,8
Pâtes et papiers	0,5	0,8	1,2	1,8	1,9	1,6	1,6	1,5
Sidérurgie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ciment	1,2	1,8	1,7	1,8	1,8	1,6	1,8	1,7
Chaux et gypse	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Produits chimiques et engrais	9,9	13,7	12,8	12,3	12,8	12,8	13,3	13,2
BÂTIMENTS	12,2	16,2	20,3	21,7	21,8	20,9	20,3	21,3
Industrie des services	5,3	8,4	11,3	12,2	12,4	11,8	11,6	12,1
Résidentiel	6,9	7,7	9,0	9,4	9,4	9,2	8,7	9,2
AGRICULTURE	14,7	21,1	19,7	20,1	20,4	20,4	20,4	21,0
Utilisation de combustibles à la ferme	2,1	2,7	3,4	3,2	3,3	2,9	3,0	3,0
Cultures	2,2	2,5	3,4	3,7	3,9	4,4	4,1	4,5
Élevage	10,5	16,0	12,9	13,1	13,2	13,2	13,4	13,4
DÉCHETS	2,2	3,3	4,5	4,6	4,5	4,6	4,6	4,6
Déchets solides ^a	1,7	2,8	3,9	4,0	4,0	4,1	4,2	4,2
Eaux usées	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4
Incinération des déchets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRODUCTION DE CHARBON	0,9	0,7	0,8	0,7	0,8	0,4	0,2	0,8
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	6,3	2,8	3,2	3,0	3,4	2,9	2,9	3,1
Industrie manufacturière légère	4,8	1,4	2,0	1,9	2,2	1,9	2,0	2,1
Construction	1,0	1,1	0,9	0,7	0,9	0,7	0,7	0,7
Ressources forestières	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

Tableau A12-11 Émissions de GES pour la Colombie-Britannique par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	51,1	62,7	62,8	65,0	64,0	60,2	62,2	64,3
PÉTROLE ET GAZ	8,4	13,5	15,0	15,1	14,4	14,7	14,3	15,2
Industrie du pétrole et du gaz en amont^a	6,9	12,9	14,3	14,5	13,8	14,2	13,7	14,6
Production et traitement du gaz naturel	4,7	10,7	12,1	12,3	11,7	12,2	11,8	12,6
Production de pétrole classique	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,4
Production de pétrole léger classique	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,4
Production de pétrole lourd classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole des régions pionnières	-	-	-	-	-	-	-	-
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière et extraction	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction sur place	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	1,6	1,4	1,6	1,5	1,6	1,5	1,5	1,6
Industrie du pétrole et du gaz en aval	1,5	0,6	0,7	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6
Raffinage du pétrole	1,3	0,5	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5
Distribution du gaz naturel	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
ÉLECTRICITÉ	0,9	1,0	0,1	0,3	0,6	0,2	0,4	0,3
TRANSPORTS	15,0	19,5	21,8	22,7	22,6	20,4	22,1	23,2
Transport de passagers	9,2	11,7	12,3	12,7	12,4	10,4	10,9	11,5
Voitures, camions légers et motocyclettes	7,7	9,9	10,4	10,6	10,3	9,1	9,6	9,7
Transport par autobus, par train et aérien	1,5	1,9	1,9	2,1	2,0	1,2	1,3	1,8
Transport de marchandises	5,0	6,4	7,6	8,0	8,4	8,1	9,1	9,7
Camions lourds, trains	4,2	5,3	6,3	6,7	6,9	6,6	7,2	7,5
Transport aérien et transport maritime	0,9	1,1	1,3	1,4	1,5	1,5	1,9	2,2
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	0,7	1,4	1,8	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0
INDUSTRIE LOURDE	8,9	7,2	6,6	6,9	6,5	5,6	5,5	5,2
Exploitation minière	0,5	0,4	0,6	0,9	0,8	0,8	0,7	0,8
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	2,0	1,7	1,2	1,1	1,2	1,1	0,9	0,7
Pâtes et papiers	4,1	1,8	2,2	2,2	2,4	2,1	2,2	2,0
Sidérurgie	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ciment	1,1	2,0	2,1	2,2	1,6	1,1	1,3	1,2
Chaux et gypse	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Produits chimiques et engrais	1,0	0,9	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
BÂTIMENTS	7,7	8,5	8,5	8,4	8,7	8,8	9,0	9,4
Industrie des services	3,1	3,8	3,8	3,9	4,1	4,1	4,2	4,4
Résidentiel	4,6	4,7	4,7	4,5	4,7	4,7	4,8	5,0
AGRICULTURE	2,4	2,9	3,0	3,2	3,1	3,1	3,1	3,1
Utilisation de combustibles à la ferme	0,4	0,2	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8
Cultures	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Élevage	1,9	2,5	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
DÉCHETS	2,7	2,7	2,3	2,3	2,3	1,9	1,8	1,8
Déchets solides ^b	2,5	2,5	2,0	2,0	2,0	1,6	1,5	1,5
Eaux usées	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Incinération des déchets	0,0	-	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION DE CHARBON	1,8	2,1	2,0	2,3	2,3	2,1	2,5	2,4
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	3,3	5,3	3,4	3,9	3,4	3,3	3,4	3,5
Industrie manufacturière légère	1,5	3,3	1,4	1,6	1,3	1,5	1,4	1,5
Construction	0,6	0,7	0,8	0,9	0,8	0,6	0,8	0,7
Ressources forestières	1,2	1,3	1,1	1,3	1,3	1,1	1,2	1,3

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour cette source sont actuellement en cours de révision et des révisions à la hausse des émissions de CH₄ pour les années antérieures à 2020 sont anticipées dans l'édition 2025 du présent rapport, dans l'attente d'une collecte et d'une analyse plus approfondies des données.

b. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

Tableau A12-12 Émissions de GES pour le Yukon par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1990	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7
PÉTROLE ET GAZ	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie du pétrole et du gaz en amont	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production et traitement du gaz naturel	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production de pétrole classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole léger classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole lourd classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole des régions pionnières	-	-	-	-	-	-	-	-
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière et extraction	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction sur place	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie du pétrole et du gaz en aval	-	-	-	-	-	-	-	-
Raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution du gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-
ÉLECTRICITÉ	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
TRANSPORTS	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4
Transport de passagers	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3
Voitures, camions légers et motocyclettes	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Transport par autobus, par train et aérien	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Transport de marchandises	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Camions lourds, trains	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Transport aérien et transport maritime	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIE LOURDE	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Exploitation minière	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pâtes et papiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sidérurgie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ciment	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chaux et gypse	0,0	-	-	-	-	-	-	-
Produits chimiques et engrais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BÂTIMENTS	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie des services	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résidentiel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AGRICULTURE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Utilisation de combustibles à la ferme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cultures	-	-	-	-	-	-	-	-
Élevage	-	-	-	-	-	-	-	-
DÉCHETS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Déchets solides^a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Eaux usées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Incinération des déchets	-	0,0	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION DE CHARBON	-	-	-	-	-	-	-	-
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie manufacturière légère	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ressources forestières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

Tableau A12-13 Émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1999	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	1,3	1,7	1,4	1,4	1,4	1,2	1,3	1,4
PÉTROLE ET GAZ	0,2	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Industrie du pétrole et du gaz en amont	0,2	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Production et traitement du gaz naturel	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production de pétrole classique	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
Production de pétrole léger classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole lourd classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole des régions pionnières	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière et extraction	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction sur place	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie du pétrole et du gaz en aval	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution du gaz naturel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ÉLECTRICITÉ	0,1	x	x	x	x	x	x	x
TRANSPORTS	0,3	0,8	0,8	0,8	0,7	0,5	0,6	0,6
Transport de passagers	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3
Voitures, camions légers et motocyclettes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Transport par autobus, par train et aérien	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Transport de marchandises	0,1	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Camions lourds, trains	0,1	0,4	0,5	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3
Transport aérien et transport maritime	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIE LOURDE	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Exploitation minière	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	-	0,0	-	-	-	-	-	-
Pâtes et papiers	-	0,0	-	-	-	-	-	-
Sidérurgie	-	0,0	-	-	-	-	-	-
Ciment	-	0,0	-	-	-	-	-	-
Chaux et gypse	-	0,0	-	-	-	-	-	-
Produits chimiques et engrais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BÂTIMENTS	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Industrie des services	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Résidentiel	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
AGRICULTURE	0,0	0,0	-	-	-	-	-	-
Utilisation de combustibles à la ferme	0,0	0,0	-	-	-	-	-	-
Cultures	-	-	-	-	-	-	-	-
Élevage	-	-	-	-	-	-	-	-
DÉCHETS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Déchets solides^a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Eaux usées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Incinération des déchets	0,0	0,0	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION DE CHARBON	-	-	-	-	-	-	-	-
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	0,0	x	x	x	x	x	x	x
Industrie manufacturière légère	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	0,0	x	x	x	x	x	x	x
Ressources forestières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A12-14 Émissions de GES pour le Nunavut par secteurs économiques canadiens, certaines années

Catégories de gaz à effet de serre	1999	2005	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Mt d'éq. CO ₂							
TOTAL DES GES	0,4	0,6	0,7	0,7	0,8	0,6	0,6	0,6
PÉTROLE ET GAZ	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie du pétrole et du gaz en amont	-	-	-	-	-	-	-	-
Production et traitement du gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole léger classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole lourd classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Production de pétrole des régions pionnières	-	-	-	-	-	-	-	-
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation minière et extraction	-	-	-	-	-	-	-	-
Extraction sur place	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	-	-	-	-	-	-	-	-
Industrie du pétrole et du gaz en aval	-	-	-	-	-	-	-	-
Raffinage du pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution du gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-
ÉLECTRICITÉ	0,0	x	x	x	x	x	x	x
TRANSPORTS	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Transport de passagers	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2
Voitures, camions légers et motocyclettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport par autobus, par train et aérien	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Transport de marchandises	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1
Camions lourds, trains	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport aérien et transport maritime	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIE LOURDE	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Exploitation minière	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	-	-	-	-	-	-	-	-
Pâtes et papiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Sidérurgie	-	-	-	-	-	-	-	-
Ciment	-	-	-	-	-	-	-	-
Chaux et gypse	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits chimiques et engrais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BÂTIMENTS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie des services	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résidentiel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AGRICULTURE	-	-	-	-	-	-	-	-
Utilisation de combustibles à la ferme	-	-	-	-	-	-	-	-
Cultures	-	-	-	-	-	-	-	-
Élevage	-	-	-	-	-	-	-	-
DÉCHETS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Déchets solides^a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Eaux usées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Incinération des déchets	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRODUCTION DE CHARBON	-	-	-	-	-	-	-	-
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	0,0	x	x	x	x	x	x	x
Industrie manufacturière légère	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	0,0	x	x	x	x	x	x	x
Ressources forestières	-	-	-	-	-	-	-	-

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

Tableau A12-15 Émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut par secteurs économiques canadiens, 1990-1998

Catégories de gaz à effet de serre	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
	Mt d'éq. CO ₂								
TOTAL DES GES	1,8	1,8	1,6	1,9	2,0	2,1	2,1	1,9	1,8
PÉTROLE ET GAZ	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1
Industrie du pétrole et du gaz en amont	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1
Production et traitement du gaz naturel	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production de pétrole classique	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Production de pétrole léger classique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production de pétrole lourd classique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production de pétrole des régions pionnières	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Sables bitumineux (exploitation, extraction sur place, valorisation)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exploitation minière et extraction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Extraction sur place	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Valorisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport du pétrole, du gaz naturel et du CO ₂	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie du pétrole et du gaz en aval	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Raffinage du pétrole	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Distribution du gaz naturel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ÉLECTRICITÉ	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2
TRANSPORTS	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Transport de passagers	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Voitures, camions légers et motocyclettes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Transport par autobus, par train et aérien	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Transport de marchandises	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Camions lourds, trains	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
Transport aérien et transport maritime	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres : à des fins récréatives, commerciales et résidentielles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
INDUSTRIE LOURDE	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,4	0,5
Exploitation minière	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,4	0,5
Fonte et raffinage (métaux non ferreux)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pâtes et papiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sidérurgie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ciment	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Chaux et gypse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits chimiques et engrais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BÂTIMENTS	0,4	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,3
Industrie des services	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,4	0,4	0,2
Résidentiel	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1
AGRICULTURE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Utilisation de combustibles à la ferme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cultures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Élevage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DÉCHETS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Déchets solides^a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Eaux usées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Incinération des déchets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRODUCTION DE CHARBON	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE LÉGÈRE, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Industrie manufacturière légère	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ressources forestières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations présentées ici sont constamment améliorées. Les émissions historiques pourraient être mises à jour dans les publications futures, à mesure que de nouvelles données deviendront disponibles et que des méthodes et des modèles seront mis au point et améliorés.

Les émissions nationales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 9 du présent rapport.

Les émissions provinciales et territoriales de GES par secteurs du GIEC sont présentées à l'Annexe 11 du présent rapport.

a. Les estimations des émissions pour les Déchets solides comprennent les émissions provenant des décharges municipales de déchets solides, des décharges de déchets de bois et du compostage des déchets solides municipaux.

0,0 Indique que les émissions plus petites que 0,05 Mt d'éq. CO₂ ont été tronquées parce qu'elles ont été arrondies.

- Indique qu'il n'y a aucune émission

x Indique que des données ont été supprimées pour respecter la confidentialité.

L'ÉLECTRICITÉ AU CANADA : SOMMAIRE ET TABLEAUX SUR L'INTENSITÉ

Tableau A13-1	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES au Canada	61
Tableau A13-2	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour Terre-Neuve-et-Labrador	62
Tableau A13-3	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour l'Île-du-Prince-Édouard	63
Tableau A13-4	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour la Nouvelle-Écosse	64
Tableau A13-5	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Nouveau-Brunswick	65
Tableau A13-6	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Québec	66
Tableau A13-7	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour l'Ontario	67
Tableau A13-8	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Manitoba	68
Tableau A13-9	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour la Saskatchewan	69
Tableau A13-10	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour l'Alberta	70
Tableau A13-11	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour la Colombie-Britannique	71
Tableau A13-12	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Yukon	72
Tableau A13-13	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest	73
Tableau A13-14	Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Nunavut	74

La présente annexe illustre en détail les données sur les gaz à effet de serre (GES) provenant de la production d'électricité par la catégorie de la production d'électricité et de chaleur du secteur public (catégorie 1.A.1.a du GIEC) à l'échelle nationale, provinciale et territoriale.

L'industrie canadienne de la production d'électricité transforme l'énergie en électricité à partir des chutes d'eau, du charbon, du gaz naturel, de produits pétroliers raffinés, de divers combustibles, de la biomasse et des ressources nucléaires, éoliennes et solaires. Le processus qui permet de fournir de l'électricité à la population ne comprend pas que la production d'énergie à la centrale, il inclut également la distribution par le réseau électrique. L'efficacité du système de transport a un effet sur la quantité d'électricité disponible pour les clients. L'estimation des émissions de GES et les valeurs de la production d'énergie sont fondées sur les activités qui se déroulent à la centrale, et des efforts ont été faits pour tenir compte de l'impact de l'infrastructure de transport et de distribution (y compris les émissions d'hexafluorure de soufre (SF₆) dues à l'appareillage de connexion et à d'autre équipement électrique, qui sont comptabilisées dans le secteur des Procédés industriels et utilisation des produits [PIUP]).

L'industrie de la production d'électricité au Canada est composée d'entités dont la principale activité est la production d'électricité (grands producteurs) et d'autres qui produisent de l'énergie pour leur propre utilisation, en partie ou en entier (producteurs autonomes). Les grands producteurs qui vendent leur électricité au réseau peuvent être des producteurs publics ou privés et leurs émissions sont déclarées sous le code 22111 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les producteurs autonomes sont généralement des entreprises privées qui produisent de l'électricité soit pour alimenter leurs activités, soit comme sous-produit de leurs activités. Ils peuvent vendre l'ensemble

ou une partie de leur électricité au réseau. Toute industrie qui produit de l'électricité, mais dont l'activité principale n'est pas la production d'électricité, est déclarée sous le code SCIAN associé à son activité commerciale principale. Toutefois, dans certains cas, une entreprise peut avoir divisé ses activités de sorte que la production d'électricité est une entité commerciale distincte (même si les activités se déroulent au même endroit). Dans ce cas, la production d'électricité est incluse dans la catégorie Production d'électricité et de chaleur du secteur public.

L'analyse effectuée dans la présente section ne vise que les grands producteurs. Elle se base sur diverses sources de données. Les données sur la consommation de combustibles et la production d'électricité proviennent du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada* (BDEE) (Statistique Canada, s.d.[a]), de la publication intitulée *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE) (Statistique Canada, s.d.[b]) et des tableaux de données en ligne 25-10-0019-01, 25-10-0020-01, 25-10-0021-01 et 25-10-0084-01 de Statistique Canada (s.d.[c], s.d.[d], s.d.[e], s.d.[f]).

Un indicateur de l'« intensité relative à la production » a été élaboré pour refléter l'intensité des émissions de GES associées à l'électricité fournie au réseau de distribution. Des valeurs d'intensité des émissions du secteur de la production d'électricité ont été calculées pour chaque type de combustible au moyen d'estimations des émissions de GES et de données sur la production d'électricité. La méthodologie utilisée pour établir ces estimations est expliquée dans le Chapitre 3 et l'Annexe 3.1 de ce rapport. Les émissions de GES sont basées sur le total des combustibles utilisés par le secteur des services publics, tel qu'indiqué dans le BDEE¹, et les données sur la production proviennent des tableaux de données de Statistique Canada (2005–2022) et de la publication PTDE (1990–2004).

Un indicateur de l'« intensité attribuable à la consommation » a aussi été élaboré pour refléter l'intensité des émissions de GES lorsque l'électricité est fournie aux consommateurs. Par conséquent, les pertes d'énergie électrique provenant (surtout) du transport et de la distribution sont soustraites de la production totale globale d'électricité, tandis que les émissions de SF₆ attribuables à l'équipement utilisé dans le transport et la distribution sont additionnées aux émissions totales globales de GES. Il est considéré que les pertes d'énergie électrique dans le transport, la distribution et partout ailleurs correspondent à la part d'« énergie non utilisée » du secteur des services publics, comme le montrent les tableaux [A13–1](#) à [A13–14](#). Ces pertes sont calculées à partir de données de Statistique Canada (s.d.[e]) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux. De même, les valeurs des émissions de SF₆ sont fondées sur la part du secteur des services publics de production d'électricité dans les émissions totales de SF₆ provenant de l'équipement utilisé dans le transport et la distribution de l'électricité.

Les valeurs de l'intensité des émissions provenant de la production d'électricité pour le Canada, les provinces et les territoires sont fournies aux tableaux [A13–1](#) à [A13–14](#).

1 À l'occasion, Statistique Canada révisé certaines données historiques, ce qui peut modifier les valeurs fournies aux tableaux [A13–1](#) à [A13–14](#).

Tableau A13-1 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES au Canada

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
	kt d'équivalent CO ₂									
Combustion	94 100	124 000	102 000	83 100	79 100	70 700	69 400	61 800	60 600	56 300
Charbon	80 100	97 900	78 500	57 800	57 700	44 600	42 800	34 600	31 400	24 400
Gaz naturel	2 720	14 500	18 900	19 900	16 700	21 500	22 400	23 700	26 200	27 900
Autres combustibles ^c	11 300	11 300	4 700	5 390	4 750	4 590	4 140	3 410	3 040	4 100
Autres émissions^d	–	52	53	87	80	78	80	68	72	76
TOTAL^{e,f,g}	94 100	124 000	102 000	83 100	79 200	70 700	69 400	61 800	60 700	56 400
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
	GWh									
Combustion^j	101 000	140 000	117 000	108 000	99 100	98 700	97 700	90 600	92 800	89 200
Charbon	82 200	93 900	74 300	57 800	55 600	47 000	44 500	35 900	32 000	24 400
Gaz naturel	4 140	29 800	33 600	41 200	35 200	43 500	45 800	47 800	54 200	57 400
Autres combustibles	14 800	16 700	8 650	8 560	8 250	8 210	7 360	6 840	6 630	7 390
Produits pétroliers raffinés	14 700	10 800	3 010	3 550	3 050	2 750	2 400	2 140	2 100	2 700
Biomasse	14	1 780	2 310	1 980	2 170	2 210	1 880	2 110	2 240	1 960
Autre	91	4 070	3 330	3 030	3 030	3 260	3 080	2 590	2 290	2 720
Nucléaire	68 800	86 800	85 500	96 000	95 600	95 000	95 500	92 600	87 400	82 300
Hydroélectricité	263 000	327 000	321 000	345 000	361 000	353 000	349 000	355 000	359 000	373 000
Autres sources renouvelables^k	26	1 580	8 780	27 500	32 100	34 300	33 600	36 300	36 200	39 000
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	–	32	10 100	280	410	340	330	500	640	670
TOTAL^l	433 000	556 000	542 000	577 000	588 000	581 000	577 000	575 000	576 000	584 000
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
	Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)									
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	220	220	190	140	130	120	120	110	100	100
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,004	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,004	0,004	0,004	0,003	0,003	0,003	0,003	0,002	0,002	0,002
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^o	220	220	190	140	130	120	120	110	110	100
	Pertes									
Énergie non utilisée (GWh) ^{p,q}	31 000	33 000	40 000	46 000	43 000	41 000	42 000	44 000	39 000	37 000
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	210	170	190	200	150	170	130	160	160	140
	Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)									
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^r	230	240	200	160	150	130	130	120	110	100

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-XIB au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburants d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57-202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

– Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

Tableau A13-2 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour Terre-Neuve-et-Labrador

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
kt d'équivalent CO ₂										
Combustion	1 640	820	740	1 340	1 530	1 130	1 140	950	650	690
Charbon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles ^c	1 640	820	740	1 340	1 530	1 130	1 140	950	650	690
Autres émissions^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^{e,f,g}	1 640	820	740	1 340	1 530	1 130	1 140	950	650	690
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
GWh										
Combustion^j	2 090	1 360	916	1 560	1 800	1 260	1 320	1 090	760	800
Charbon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles	2 090	1 360	920	1 560	1 800	1 260	1 320	1 090	760	800
Nucléaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hydroélectricité	34 300	38 900	39 400	38 800	36 500	41 800	40 800	38 500	39 400	39 500
Autres sources renouvelables^k	-	-	180	170	190	210	180	180	160	160
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^j	36 400	40 300	40 500	40 500	38 500	43 300	42 300	39 800	40 300	40 400
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)										
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	45	20	18	33	39	26	27	24	16	17
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,0005	0,0002	0,0003	0,0005	0,0006	0,0004	0,0004	0,0003	0,0002	0,0002
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,001	0,0	0,0	0,001	0,001	0,001	0,001	0,0	0,0	0,0
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^f	45	20	18	33	40	26	27	24	16	17
Pertes										
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	990	860	1 200	1 900	1 620	1 930	1 900	1 800	2 100	1 900
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	0,97	0,52	0,55	3,5	1,7	2,2	1,9	3,6	3,2	2,9
Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)										
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^r	46	21	19	35	41	27	28	25	17	18

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-XIB au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57 202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

– Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

0,0 Indique une valeur d'émission ou de production d'électricité inférieure à 0,1

Tableau A13-3 **Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour l'Île-du-Prince-Édouard**

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
kt d'équivalent CO ₂										
Combustion	100	5,6	1,9	14	8,6	2,8	1,1	0,3	1,9	1,1
Charbon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles ^c	100	5,6	1,9	14	8,6	2,8	1,1	0,3	1,9	1,1
Autres émissions^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^{e,f,g}	100	5,6	1,9	14	8,6	2,8	1,1	0,3	1,9	1,1
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
GWh										
Combustion^j	81	6,3	3,8	9,8	5,6	3,0	0,93	0,25	1,8	1,1
Charbon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles	81	6,3	3,8	9,8	5,6	3,0	0,93	0,25	1,8	1,1
Nucléaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hydroélectricité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sources renouvelables^k	-	40	460	610	600	640	650	660	600	490
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^j	81	46	460	620	610	640	650	660	600	490
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)										
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	1 300	120	4,0	22	14	4,0	2,0	0,0	3,0	2,0
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,01	0,002	0,00008	0,0007	0,0005	0,0003	0,0001	0,0	0,0002	0,0001
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,03	0,002	0,0001	0,0004	0,0002	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^f	1 300	120	4,0	23	14	4,0	2,0	0,0	3,0	2,0
Pertes										
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	unk	unk	8,6	20	7,0	24	24	25	23	21
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0
Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)										
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^r	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-XIB au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57 202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

– Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

0,0 Indique une valeur d'émission ou de production d'électricité inférieure à 0,1

unk Indique que les inconnues sont des valeur appropriées lorsque les données ne sont pas disponibles

** En raison du niveau élevé des importations par le Nouveau-Brunswick, les valeurs de ce dernier sont plus représentatives de l'intensité de la consommation de GES.

Tableau A13-4 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour la Nouvelle-Écosse

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
kt d'équivalent CO ₂										
Combustion	6 870	10 700	8 780	6 980	6 650	6 970	6 670	6 280	6 040	5 790
Charbon	5 080	5 460	6 340	4 400	4 690	4 840	4 820	4 240	4 440	3 680
Gaz naturel	-	x	x	690	730	790	780	990	920	880
Autres combustibles ^c	1 790	x	x	1 890	1 230	1 340	1 070	1 050	680	1 220
Autres émissions^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^{e,f,g}	6 870	10 700	8 780	6 980	6 650	6 970	6 670	6 280	6 040	5 790
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
GWh										
Combustion^j	8 440	11 100	10 300	8 220	7 680	7 890	7 410	7 410	7 260	6 740
Charbon	6 020	6 770	6 790	4 870	4 840	4 980	4 990	4 470	4 660	3 850
Gaz naturel	-	180	2 270	1 300	1 440	1 420	1 360	1 860	1 670	1 630
Autres combustibles	2 430	4 110	1 270	2 050	1 400	1 490	1 060	1 080	930	1 250
Nucléaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hydroélectricité	1 120	1 040	970	1 010	850	940	1 030	750	780	880
Autres sources renouvelables^k	26	110	410	820	1 270	1 410	1 270	1 280	1 190	1 150
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^j	9 590	12 200	11 700	10 000	9 800	10 240	9 710	9 430	9 230	8 770
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)										
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	710	870	750	690	680	680	680	660	650	660
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,007	0,02	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^f	720	880	750	690	680	680	690	670	650	660
Pertes										
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	580	770	670	570	660	670	640	640	600	540
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	24	30	28	34	41	26	6,2	4,2	5,7	5,7
Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)										
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^r	770	940	800	740	730	730	740	720	700	700

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-XIB au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57-202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

- Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

x Indicates data not shown due to statistical limitations

Tableau A13-5 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Nouveau-Brunswick

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
	kt d'équivalent CO ₂									
Combustion	6 010	8 440	4 960	4 140	3 750	4 160	3 730	2 700	3 380	3 990
Charbon	1 170	2 900	1 800	1 560	1 850	2 070	1 750	1 140	1 390	1 850
Gaz naturel	–	x	x	1 040	580	660	680	830	920	590
Autres combustibles ^c	4 840	x	x	1 540	1 320	1 430	1 300	730	1 070	1 550
Autres émissions^d	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL^{e,f,g}	6 010	8 440	4 960	4 140	3 750	4 160	3 730	2 700	3 380	3 990
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
	GWh									
Combustion^j	7 630	12 100	6 220	5 630	4 390	4 780	4 010	3 240	3 950	4 340
Charbon	1 270	2 920	2 080	1 650	2 090	2 330	1 820	1 170	1 440	1 990
Gaz naturel	–	1 970	1 840	2 320	1 300	980	1 030	1 370	1 580	820
Autres combustibles	6 360	7 210	2 300	1 650	1 000	1 480	1 150	700	940	1 530
Nucléaire	5 340	4 380	–	4 280	5 120	4 870	5 020	4 790	4 420	3 540
Hydroélectricité	3 460	3 820	3 330	2 620	2 600	2 530	2 990	2 760	2 630	3 430
Autres sources renouvelables^k	–	–	390	790	780	820	890	900	760	620
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL^j	16 400	20 300	10 600	13 300	12 900	13 000	12 900	11 700	11 800	11 900
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
	Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)									
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	360	410	460	310	290	320	290	230	290	330
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,004	0,02	0,03	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,007	0,008	0,008	0,005	0,004	0,005	0,004	0,004	0,005	0,005
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^f	370	420	470	310	290	320	290	230	290	330
	Pertes									
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	990	1 060	650	670	630	700	580	580	520	450
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	0,73	–	0,36	0,85	1,5	1,4	0,75	1,0	1,0	2,3
	Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)									
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^r	390	440	500	330	310	340	300	240	300	350

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-XIB au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57 202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

– Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

x Indicates data not shown due to statistical limitations

Tableau A13-6 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Québec

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
kt d'équivalent CO ₂										
Combustion	1 490	610	420	210	240	240	240	290	250	230
Charbon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	110	270	220	0,0	0,80	2,0	1,2	0,8	1,6	1,4
Autres combustibles ^c	1 380	350	200	210	240	240	240	290	250	230
Autres émissions^d	-	4,6	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^{e,f,g}	1 490	620	420	210	240	240	240	290	250	230
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
GWh										
Combustion^j	1 980	1 390	1 510	960	1 310	1 350	1 240	1 270	1 270	1 190
Charbon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	-	210	200	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,8	1,4
Autres combustibles	1 980	1 170	1 310	960	1 310	1 350	1 240	1 270	1 270	1 190
Nucléaire	4 070	4 480	3 550	-	-	-	-	-	-	-
Hydroélectricité	112 000	155 000	161 000	175 000	182 000	180 000	180 000	176 000	183 000	185 000
Autres sources renouvelables^k	-	420	1 550	6 420	9 530	10 200	10 700	10 800	10 500	10 100
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^j	118 000	161 000	168 000	182 000	193 000	191 000	191 000	188 000	195 000	196 000
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)										
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	13	3,7	2,5	1,1	1,2	1,3	1,2	1,5	1,3	1,2
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,0004	0,0010	0,0004	0,0	0,0	0,0	0,0002	0,0	0,0	0,0
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,0003	0,0004	0,0001	0,0	0,0	0,0	0,0001	0,0	0,0	0,0
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^f	13	3,8	2,5	1,1	1,2	1,3	1,2	1,5	1,3	1,2
Pertes										
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	7 280	9 060	15 600	17 250	18 000	17 890	17 800	16 870	17 440	16 250
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	38	31	32	76	23	60	39	71	71	71
Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)										
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^r	14	4,3	3,0	1,7	1,5	1,7	1,6	2,1	1,8	1,7

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-XIB au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57-202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

– Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

0,0 Indique une valeur d'émission ou de production d'électricité inférieure à 0,1

x Indicates data not shown due to statistical limitations

Tableau A13-7 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour l'Ontario

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
	kt d'équivalent CO ₂									
Combustion	25 600	33 900	20 200	6 340	2 600	4 160	3 960	4 320	4 620	5 140
Charbon	24 400	28 700	12 600	–	–	–	–	–	–	–
Gaz naturel	8,0	4 960	7 340	6 260	2 450	4 040	3 910	4 260	4 530	5 060
Autres combustibles ^c	1 160	230	180	80	140	120	57	63	82	79
Autres émissions^d	–	1,4	0,23	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL^{e,f,g}	25 600	33 900	20 200	6 340	2 600	4 160	3 970	4 320	4 620	5 140
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
	GWh									
Combustion^j	29 200	40 900	27 200	15 900	7 000	10 600	10 100	9 400	10 100	11 800
Charbon	27 800	29 400	12 300	–	–	–	–	–	–	–
Gaz naturel	3,2	10 000	14 100	15 300	6 090	9 780	9 370	8 640	9 400	11 260
Autres combustibles	1 430	1 440	860	640	890	820	740	720	730	570
Nucléaire	59 400	78 000	82 000	91 800	90 400	90 200	90 500	87 800	83 000	78 800
Hydroélectricité	38 700	34 600	31 800	34 800	39 500	37 800	37 800	38 500	34 700	39 600
Autres sources renouvelables^k	–	26	3 190	12 200	11 800	13 600	12 700	13 100	12 500	14 600
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	–	–	3 630	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL^j	127 000	153 000	148 000	155 000	149 000	152 000	151 000	149 000	140 000	145 000
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
	Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)									
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	200	220	140	40	17	27	26	29	32	35
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,002	0,011	0,014	0,010	0,004	0,007	0,007	0,007	0,008	0,009
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,003	0,004	0,003	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^j	200	220	140	41	17	27	26	29	33	35
	Pertes									
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	10 300	12 400	15 500	16 800	12 600	10 500	13 500	15 300	9 120	9 110
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	79	52	61	58	58	59	51	70	55	38
	Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)									
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^j	220	240	150	46	19	30	29	33	36	38

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-XIB au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57-202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

– Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

Tableau A13-8 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Manitoba

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
kt d'équivalent CO ₂										
Combustion	520	350	81	100	54	25	24	28	43	32
Charbon	x	x	x	71	30	5,6	-	-	-	-
Gaz naturel	x	x	x	32	12	7,2	13	16	29	19
Autres combustibles ^c	49	19	14	-	13	12	12	13	14	13
Autres émissions^d	-	8,8	12	21	16	16	16	13	13	16
TOTAL^{e,f,g}	520	360	92	120	69	41	40	41	56	48
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
GWh										
Combustion^j	400	450	84	110	62	30	32	35	60	45
Charbon	380	420	44	63	29	5,3	-	-	-	-
Gaz naturel	0,90	11	23	29	17	9,7	17	19	43	29
Autres combustibles	22	15	17	14	15	15	15	16	17	16
Nucléaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hydroélectricité	19 800	36 400	33 300	34 800	36 000	30 700	32 900	36 200	28 000	36 700
Autres sources renouvelables^k	-	53	340	900	930	870	880	960	960	970
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^j	20 200	36 900	33 700	35 800	37 000	31 600	33 900	37 200	29 000	37 800
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)										
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	26	9,7	2,7	3,4	1,9	1,3	1,2	1,1	1,9	1,2
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,0004	0,0002	0,0002	0,0003	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0003	0,0002
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,001	0,0002	0,0	0,0001	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^f	26	9,8	2,7	3,5	1,9	1,3	1,2	1,1	1,9	1,3
Pertes										
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	2 100	1 860	1 610	2 850	3 260	2 440	2 090	3 150	2 140	3 020
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	4,4	4,1	4,4	1,0	1,2	2,5	1,9	1,4	2,2	2,0
Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)										
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^r	29	10	3,0	3,8	2,1	1,5	1,3	1,3	2,2	1,4

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-XIB au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57 202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

– Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

0,0 Indique une valeur d'émission ou de production d'électricité inférieure à 0,1

x Indicates data not shown due to statistical limitations

Tableau A13-9 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour la Saskatchewan

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
	kt d'équivalent CO ₂									
Combustion	11 100	15 300	16 200	16 200	16 700	16 300	16 000	13 900	16 100	14 800
Charbon	x	x	x	12 500	12 500	11 700	11 400	8 700	11 100	9 800
Gaz naturel	x	x	x	3 620	4 180	4 620	4 600	5 170	4 970	4 950
Autres combustibles ^c	6,5	4,3	12	9,1	9,4	9,4	5,8	4,7	5,5	12
Autres émissions^d	-	18	30	39	41	41	41	35	38	35
TOTAL^{e,f,g}	11 100	15 300	16 200	16 200	16 700	16 400	16 000	13 900	16 100	14 800
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
	GWh									
Combustion^j	9 660	14 800	15 100	19 100	20 300	19 400	19 300	18 800	20 500	18 900
Charbon	9 340	12 200	12 100	12 100	11 700	10 300	10 000	7 900	9 700	8 500
Gaz naturel	310	2 610	3 040	6 990	8 660	9 020	9 270	10 890	10 840	10 380
Autres combustibles	8,8	12	18	0,41	0,44	0,42	0,20	0,28	0,17	0,18
Nucléaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hydroélectricité	4 210	4 570	3 870	3 430	3 850	3 590	3 670	4 420	2 980	3 300
Autres sources renouvelables^k	-	92	510	620	740	690	710	740	780	1 230
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	-	-	630	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^j	13 900	19 500	20 100	23 100	25 200	23 900	23 900	24 100	24 500	23 700
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
	Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)									
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	800	780	800	700	660	680	670	570	650	620
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,02	0,03	0,04	0,05	0,05	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	0,02	0,02
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^f	800	790	810	700	660	690	670	580	660	630
	Pertes									
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	1 330	1 360	1 840	1 970	1 720	1 660	1 630	1 700	1 580	1 500
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	1,8	1,3	1,4	0,75	0,82	0,28	0,50	0,48	0,94	0,60
	Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)									
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^r	890	840	890	770	710	740	720	620	700	670

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-XIB au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57 202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

– Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

x Indicates data not shown due to statistical limitations

Tableau A13-10 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour l'Alberta

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
	kt d'équivalent CO ₂									
Combustion	39 700	52 000	49 000	46 700	46 800	36 600	36 300	32 300	28 400	24 500
Charbon	38 000	46 800	43 400	39 200	38 600	26 000	24 800	20 500	14 500	9 000
Gaz naturel	1 700	5 120	5 580	7 510	8 140	10 600	11 500	11 800	13 900	15 500
Autres combustibles ^c	11	68	18	17	0,0	0,0	10	10	8,6	8,3
Autres émissions^d	–	10	5,6	19	16	15	16	13	13	15
TOTAL^{e,f,g}	39 700	52 000	49 000	46 800	46 800	36 600	36 300	32 300	28 400	24 600
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
	GWh									
Combustion^j	39 900	54 200	51 700	54 100	54 800	51 500	51 600	47 300	46 300	43 000
Charbon	37 300	42 200	41 000	39 100	37 000	29 400	27 700	22 400	16 300	10 000
Gaz naturel	2 510	11 600	10 200	14 500	17 300	21 500	23 200	24 300	29 400	32 500
Autres combustibles	22	420	500	520	590	660	670	640	620	530
Nucléaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Hydroélectricité	2 060	2 240	1 480	1 980	2 060	1 990	2 040	2 150	2 160	380
Autres sources renouvelables^k	–	840	1 630	4 090	4 630	4 140	3 970	5 960	7 020	8 360
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL^j	41 900	57 300	56 400	60 400	61 700	57 800	57 700	55 800	55 800	52 200
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
	Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)									
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	940	900	860	770	750	630	620	580	500	470
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,02	0,03	0,03	0,04	0,04	0,05	0,05	0,06	0,06	0,08
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^f	950	910	870	770	760	630	630	580	510	470
	Pertes									
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	3 380	4 870	2 490	2 210	2 200	2 060	1 590	1 590	1 600	1 640
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	1,7	0,45	1,0	3,3	1,4	2,4	4,1	2,9	2,9	1,9
	Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)									
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^r	1 030	990	910	800	790	660	650	600	520	490

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-XIB au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57-202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

– Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

0,0 Indique une valeur d'émission ou de production d'électricité inférieure à 0,1

Tableau A13-11 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour la Colombie-Britannique

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
	kt d'équivalent CO ₂									
Combustion	800	1 330	1 560	780	630	810	1 040	730	950	880
Charbon	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gaz naturel	x	x	x	733	581	752	967	671	898	815
Autres combustibles ^c	x	x	x	49	50	59	73	57	55	69
Autres émissions^d	–	4,6	6,0	7,2	6,5	6,9	7,4	6,7	8,3	9,3
TOTAL^{e,f,g}	800	1 330	1 560	790	640	820	1 050	730	960	890
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
	GWh									
Combustion^j	1 390	3 820	3 050	1 610	1 410	1 580	2 280	1 680	2 280	1 980
Charbon	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gaz naturel	1 310	3 140	1 850	790	460	750	1 420	680	1 210	780
Autres combustibles	79	690	1 210	820	950	830	870	1 000	1 070	1 200
Nucléaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Hydroélectricité	46 400	50 300	45 000	52 400	57 100	52 900	48 000	55 000	64 100	63 000
Autres sources renouvelables^k	–	–	120	870	1 590	1 690	1 650	1 760	1 750	1 380
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	–	–	3 630	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL^j	47 800	54 100	51 800	54 800	60 100	56 200	52 000	58 400	68 100	66 400
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
	Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)									
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	17	24	29	14	10	14	19	12	13	13
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,004	0,011	0,033	0,021	0,020	0,022	0,026	0,021	0,020	0,024
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,0004	0,0016	0,0017	0,0009	0,0007	0,0007	0,0008	0,0007	0,0008	0,0007
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^f	17	25	30	14	11	15	20	13	14	14
	Pertes									
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	2 210	2 120	1 940	3 170	3 730	3 950	3 190	3 830	4 590	4 120
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	59	49	60	21	20	12	23	3,9	13	10
	Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)									
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^r	19	27	33	16	12	16	22	14	15	15

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-XIB au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57 202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

– Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

x Indicates data not shown due to statistical limitations

Tableau A13-12 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Yukon

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
kt d'équivalent CO ₂										
Combustion	90	22	18	18	24	33	48	54	42	39
Charbon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	-	-	-	0,79	3,8	12	30	22	9,8	10
Autres combustibles ^c	90	22	18	17	20	21	18	32	32	28
Autres émissions^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^{e,f,g}	90	22	18	18	24	33	48	54	42	39
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
GWh										
Combustion^j	62	22	25	26	37	59	92	91	65	66
Charbon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	-	-	-	1,3	9,9	30	66	48	22	26
Autres combustibles	62	22	25	24	27	29	26	44	44	40
Nucléaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hydroélectricité	420	320	380	420	450	420	380	440	510	500
Autres sources renouvelables^k	-	0,89	0,09	0,65	0,03	-	-	-	-	2,0
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^j	480	340	410	450	480	480	470	530	570	570
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)										
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	190	64	44	41	49	69	100	100	70	70
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,005	0,002	0,001	0,002	0,003	0,007	0,017	0,012	0,006	0,006
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^j	190	64	44	41	49	69	100	100	70	70
Pertes										
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	47	45	33	54	55	56	45	42	45	43
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	-	-	-	-	0,52	0,71	0,95	0,94	2,1	-
Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)										
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^j	210	74	48	46	56	80	120	110	80	70

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-X1B au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57 202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

- Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

0,0 Indique une valeur d'émission ou de production d'électricité inférieure à 0,1

Tableau A13-13 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour les Territoires du Nord-Ouest

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
kt d'équivalent CO ₂										
Combustion	160	91	65	120	62	67	60	62	56	59
Charbon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	x	x	x	6,3	7,9	4,0	3,0	4,0	5,4	5,6
Autres combustibles ^c	x	x	x	110	54	63	57	58	51	53
Autres émissions^d	-	4,6	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^{e,f,g}	160	96	65	120	62	67	60	62	56	59
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
GWh										
Combustion^l	230	78	85	160	90	90	82	86	76	79
Charbon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	0,0	23	27	11	16	6,6	7,6	11	15	15
Autres combustibles	230	54	58	150	70	80	74	75	61	63
Nucléaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hydroélectricité	230	260	250	160	250	250	270	260	270	240
Autres sources renouvelables^k	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^l	450	340	340	320	340	340	350	350	340	320
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)										
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	340	280	190	360	180	200	170	180	160	180
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	0,01	0,02	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^f	340	280	190	360	180	200	170	180	170	180
Pertes										
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	21	19	21	18	19	19	20	20	19	18
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	-	-	-	-	-	-	-	0,05	-	0,62
Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)										
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^r	360	300	200	390	200	210	180	190	180	190

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-XIB au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57 202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

- Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

0,0 Indique une valeur d'émission ou de production d'électricité inférieure à 0,1

x Indicates data not shown due to statistical limitations

Tableau A13-14 Données sur la production d'électricité et les émissions de GES pour le Nunavut

	1990	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022 ^a
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE^b										
kt d'équivalent CO ₂										
Combustion	**	x	x	110	140	160	160	150	160	150
Charbon	**	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	**	x	x	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles ^c	**	x	x	110	140	160	160	150	160	150
Autres émissions^d	**	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^{e,f,g}	**	x	x	110	140	160	160	150	160	150
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ^{h,i}										
GWh										
Combustion^j	**	140	160	160	190	190	190	200	190	190
Charbon	**	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaz naturel	**	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles	**	140	160	160	190	190	190	200	190	190
Nucléaire	**	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hydroélectricité	**	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sources renouvelables^k	**	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres activités de production d'électricité^{l,m}	**	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL^j	**	140	160	160	190	190	190	200	190	190
INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERREⁿ										
Intensité relative à la production (g GES / kWh – électricité produite)										
Intensité de CO ₂ (g CO ₂ / kWh)	**	x	x	720	720	840	840	760	790	780
Intensité de CH ₄ (g CH ₄ / kWh)	**	x	x	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intensité de N ₂ O (g N ₂ O / kWh)	**	x	x	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
INTENSITÉ RELATIVE À LA PRODUCTION (g d'éq. CO₂/kWh)^j	**	x	x	720	720	840	850	770	800	780
Pertes										
Énergie non utilisée (GWh) ^{o,p}	**	6,7	3,4	5,7	8,9	10	5,2	8,6	9,0	8,7
Émissions de SF ₆ (kt d'éq. CO ₂) ^q	**	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intensité relative à la consommation (g GES / kWh – électricité consommée)										
INTENSITÉ RELATIVE À LA CONSOMMATION (g d'éq. CO₂/kWh)^j	**	880	760	750	760	890	870	800	830	820

Notes:

Les données présentées ici comprennent les émissions, l'électricité produite et l'intensité des émissions de GES pour les installations classées sous le code SCIAN 22111 – Production d'électricité.

a. Données préliminaires.

b. Émissions fondées sur les données tirées du *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, n° 57-003-X1B au catalogue, Statistique Canada.

c. Comprend les émissions de GES résultant de la combustion de produits pétroliers raffinés (mazout léger, mazout lourd et diesel), du coke du pétrole, du gaz de distillation et d'autres combustibles qui ne sont pas faciles à classer.

d. Les émissions de GES résultant de la combustion sur place de combustibles, qui n'est pas directement liée à la production d'électricité.

e. Les émissions de GES attribuables à l'inondation des terres pour la construction de barrages hydroélectriques ne sont pas incluses.

f. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux peut ne pas correspondre au total global.

g. Tout CO₂ capturé à des fins de stockage à long terme n'est pas inclus dans le total.

h. Données tirées des tableaux 25-10-0019-01 (2005–2019), 25-10-0084-01 (2020–2022), et 25-10-0020-01 de Statistique Canada (2005–2022).

i. Données tirées du document *Production, transport et distribution d'électricité* (PTDE), n° 57-202-X au catalogue, Statistique Canada (pour 1990–2004).

j. À partir de 2014, cette catégorie comprend la majorité de l'électricité produite à partir de vapeur comme sous-produit associée à la combustion du carburant. Avant 2014, il n'était pas possible de ventiler ces données dans les catégories des carburant d'origine, de sorte qu'elles étaient incluses dans la catégorie Autres activités de production d'électricité.

k. La catégorie Autres sources renouvelables comprend la production d'électricité de source éolienne, marémotrice et solaire.

l. Catégorie SCIAN 221119 – Autres activités de production d'électricité.

m. Avant 2014, cette catégorie comprenait la production d'électricité à partir de la vapeur provenant de la chaleur résiduelle. À partir de 2014, la majorité de la production d'électricité à partir de la vapeur issue de la chaleur résiduelle est déclarée comme faisant partie de la catégorie de sources de combustibles d'origine Autres sources renouvelables.

n. Les valeurs d'intensité ont été arrondies de manière à représenter le degré de précision estimé.

o. Adapté à partir du tableau 25-10-0021-01 (2005–2022) de Statistique Canada, du n° 57 202-X au catalogue (1990–2004) ou provenant des opérateurs de systèmes électriques régionaux.

p. Comprend les pertes attribuables aux lignes de transport, les différences de lecture des compteurs et les autres pertes.

q. Part des émissions provenant de l'équipement électrique attribuable à la production d'électricité du secteur public, catégorie 2.F.viii du CUPR (Production et consommation d'halocarbures et de SF₆).

r. Les valeurs d'intensité de la consommation peuvent varier selon la quantité d'énergie non utilisée et les émissions de SF₆ dues au transport.

– Indique qu'il n'y a pas d'émissions ou de production d'électricité

0,0 Indique une valeur d'émission ou de production d'électricité inférieure à 0,1

x Indiques data not shown due to statistical limitations

** Les données sont seulement disponibles pour les Territoires du Nord-Ouest. Veuillez vous référer au [Tableau A13-13](#) pour les valeurs.

RÉFÉRENCES

Annexe 8, Protocole d'arrondissement

ICF Consulting. 2004. *Quantitative Assessment of Uncertainty in Canada's National GHG Inventory Estimates for 2001*. Rapport non publié. Contrat n° K 2362 3 0060. Préparé pour Environnement Canada.

ICF Consulting. 2005. *Quantitative Assessment of Uncertainty in Canada's National GHG Inventory Estimates for 2001—Analyse complémentaire*. Rapport non publié. Contrat n° K 2362 04 0121. Préparé pour Environnement Canada.

[GIEC] Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 2001. *Bilan 2001 des changements climatiques : Base scientifique*. Contribution du Groupe de travail no 1 au troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press. Disponible en ligne : <https://www.ipcc.ch/report/ar3/wg1/> (sommaire disponible en français).

[GIEC] Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 2006. *Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre*. Préparé par le Programme pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Eggleston H.S., Buendia L., Miwa K., Ngara T., Tanabe K. (éd.). Kanagawa (JP), Institut des stratégies environnementales mondiales. Disponible en ligne : <http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/french/index.html>.

[GIEC/OCDE/AIE] Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Organisation de coopération et de développement économique et Agence internationale de l'énergie. 1997. *Lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre – version révisée 1996*. Disponible en ligne : <http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/gl/french.html>.

Annexe 10, Tableaux des émissions de gaz à effet de serre du Canada par secteur économique canadien, de 1990 à 2022

[CEEDC] Canadian Energy and Emissions Data Centre. Sans date. *Database on Energy, Production and Intensity Indicators for Canadian Industry*. Extraction de minerais de fer, code SCIAN 2122 et Mines et carrières de minéraux non métalliques, code SCIAN 2123. [consulté le 14 décembre 2022]. Disponible en ligne : <https://cieedacdb.rem.sfu.ca/naics-database-download/> (en anglais seulement).

Cheminfo Services Inc. et Clearstone Engineering Ltd. 2014. *Compilation of a National Inventory of Greenhouse Gas and Fugitive VOC Emissions by the Canadian Coal Mining Industry*. Rapport final présenté au groupe sur l'énergie, Division des inventaires et rapports sur les polluants, Environnement Canada.

Environnement Canada. 2014. *Technical Report on Canada's Upstream Oil and Gas Industry*. Volumes 1 à 4. Préparé pour Environnement Canada. Calgary (Alberta), Clearstone Engineering Ltd.

[ECCC] Environnement et Changement climatique Canada. 2021. *Oil Sands Combustion Model*. Préparé par S. Smyth, Division des inventaires et rapports sur les polluants, Environnement et Changement climatique Canada. Gatineau (Québec).

[StatCan] Statistique Canada. Sans date [a]. Tableau 25-10-0017-01 Production d'électricité, consommation annuelle des combustibles selon les centrales thermiques des services d'électricité. Disponible en ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2510001701>.

[StatCan] Statistique Canada. Sans date [b]. *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*. N° 57-003-X au catalogue. Disponible en ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/57-003-X>.

Annexe 13, L'électricité au Canada : Sommaire et tableaux sur l'intensité

Statistique Canada. Sans date (a). *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*. N° 57-003-X au catalogue. Disponible en ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/57-003-x/57-003-x2023002-fra.htm>.

Statistique Canada. Sans date (b). *Production, transport et distribution d'électricité* (annuel). N° 57-202-X au catalogue. Disponible en ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/57-202-X>.

Statistique Canada. Sans date (c). Tableau 25-10-0019-01 : Électricité produite à partir de combustibles, production annuelle selon les centrales thermiques des services d'électricité [publié le 16 novembre 2022, consulté le 28 novembre 2022]. Disponible en ligne : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2510001901&request_locale=fr.

Statistique Canada. Sans date (d). Tableau 25-10-0020-01 : L'énergie électrique, production annuelle selon la classe de producteur d'électricité [publié le 30 octobre 2023, consulté le 30 novembre 2023]. Disponible en ligne : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2510002001&request_locale=fr.

Statistique Canada. Sans date (e). Tableau 25-10-0021-01 : L'énergie électrique, services d'électricité et d'industrie, disponibilité et écoulement, annuel [publié le 30 octobre 2023, consulté le 30 novembre 2023]. Disponible en ligne : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2510002101&request_locale=fr.

Statistique Canada. Sans date (f). Tableau 25-10-0084-01 : Production d'électricité, combustibles consommés et coût des combustibles par les centrales thermiques de production d'électricité [publié le 31 octobre 2023, consulté le 30 novembre 2023]. Disponible en ligne : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2510008401&request_locale=fr.